

---

**TRAITE DE FUSION**

---

**15 avril 2024**

**Entre**

**MOUVEMENT ATD QUART MONDE REUNION**

**Et**

**MOUVEMENT ATD QUART MONDE**

**ENTRE LES SOUSSIGNEES :**

- (1) **Mouvement ATD Quart Monde Réunion**, association régie par la Loi de 1901, déclarée à la Préfecture de Saint-Paul le 15 février 2001 sous le numéro RNA W9R4000268 et dont le siège social est situé Trois Bassins, Chemin des Zattes, RN1, Grande Ravine, représentée par Madame Lucette Palas et Madame Estelle Laboureur en leur qualité de co-Présidentes, dûment habilitées aux fins des présentes,

(ci-après désignée "**ATDQM REUNION**" ou l'"**Absorbée**")

**D'UNE PART,**

**ET :**

- (2) **Mouvement ATD Quart Monde**, association régie par la Loi de 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Pontoise sous le n°3758 le 29 Octobre 1958, à la Préfecture de Police de Paris sous le n°36-959 le 4 décembre 1961, enregistrée sous le numéro SIRET 775 663 149 00273 et dont le siège social est situé 63 Rue Beaumarchais à Montreuil (93100), représentée par Madame Marie-Aleth Gard en sa qualité de Présidente, dûment habilitée aux fins des présentes,

(ci-après désignée "**Mouvement ATDQM** " ou l'"**Absorbante**")

**D'AUTRE PART**

ATDQM REUNION et Mouvement ATDQM étant ci-après dénommées collectivement les "**Parties**" et, individuellement, une "**Partie**".

ATDQM REUNION et Mouvement ATDQM ont entendu arrêter le présent traité (le "**Traité**") en vue de formaliser la fusion par absorption de ATDQM REUNION par Mouvement ATDQM (la "**Fusion**").

## IL A ETE EXPOSE, DECLARE ET CONVENU CE QUI SUIT :

### 1. DEFINITIONS

Dans le Traité, les termes suivants ont la signification qui leur est attribuée ci-après :

"**ATDQM REUNION**" ou l'"**Absorbée**" a la signification qui lui est attribuée dans la comparution des Parties ;

"**Comptes de Référence de l'Absorbée**" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 5 ;

"**Contrepartie**" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 11.2 ;

"**Date de Prise d'Effet**" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.2 ;

"**Date de Réalisation**" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 7.1 ;

"**Décret de 1901**" désigne le décret du 16 août 1901 pris pour l'exécution de la Loi de 1901, tel que modifié ;

"**Fusion**" a la signification qui lui est attribuée dans la comparution des Parties ;

"**Loi de 1901**" la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association, telle que modifiée ;

"**Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique**" a la signification qui lui est attribuée à l'Article 15.5 ;

"**Partie(s)**" a la signification qui lui est attribuée dans la comparution des Parties ;

"**Mouvement ATDQM**" ou l'"**Absorbante**" a la signification qui lui est attribuée dans la comparution des Parties ;

"**Traité**" a la signification qui lui est attribuée dans la comparution des Parties ;

### 2. PRESENTATION DES ASSOCIATIONS

#### 2.1 Présentation de ATDQM REUNION

2.1.1 L'association ATDQM REUNION, régie par la Loi de 1901, a été déclarée à la Préfecture de Saint-Paul le 15 février 2001 sous le numéro RNA W9R4000268.

2.1.2 ATDQM REUNION a pour objet

*« L'Association agit pour l'avènement d'une société où l'égale dignité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux de tous et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu.*

*Elle opte pour un projet de société dont les progrès se mesurent au bénéfice qu'en tirent les plus pauvres.*

*L'ensemble des efforts de l'association s'enracine dans la pensée et l'action du fondateur du*

*Mouvement ATDQM Quart Monde, Joseph Wresinski.*

*L'association est sans but lucratif.*

*Sans appartenance politique ou religieuse, elle agit dans le respect des diverses identités et convictions philosophiques, religieuses ou politiques de ses membres, dans la mesure où elles sont compatibles avec les options de base du Mouvement ATDQM Quart Monde »*

**2.1.3** 2.1.3 ATDQM REUNION travaille à la détection de la grande pauvreté et lutte contre celle-ci et l'exclusion sociale.

**2.1.4** Le siège social de ATDQM REUNION se situe au Trois Bassins, Chemin des Zattes, RN1, Grande Ravine (97426).

**2.1.5** L'exercice social de ATDQM REUNION commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.

**2.1.6** Les statuts de ATDQM REUNION figurent en **Annexe 2.1.6.**

**2.1.7** Le dernier rapport annuel d'activité de ATDQM REUNION figure en **Annexe 2.1.7.**

**2.1.8** Les membres chargés de l'administration de ATDQM REUNION sont les suivants :

- Madame Lucette PALAS;
- Madame Estelle LABOUREUR ;
- Monsieur Patrice CHARLES ;
- Madame Marie-Anne CHAPDELAINE ; et
- Madame Florence GOMEZ.

**2.1.9** Un extrait de la publication au Journal Officiel de la déclaration de ATDQM REUNION à la préfecture figure en **Annexe 2.1.8.**

## **2.2 Présentation de Mouvement ATDQM**

**2.2.1** L'association Mouvement ATDQM , régie par la Loi de 1901, a été créé le 29 octobre 1958 sous le numéro RNA W751003066.

**2.2.2** Mouvement ATDQM a pour objet de :

*« rassembler des personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre, et engagés à leurs côtés, des hommes et des femmes, de toutes origines, qui partagent le même refus ; agir pour l'avènement d'une société où l'égalité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu ».*

**2.2.3** Mouvement ATDQM est une association sans but lucratif, sans appartenance politique ou religieuse ; elle agit dans le respect des diverses identités et convictions philosophiques, religieuses ou politiques de ses membres, et dans le respect du pays hôte.

- 2.2.4** Le siège social de Mouvement ATDQM se situe au 63 rue Beaumarchais à Montreuil (93100).
- 2.2.5** L'exercice social de Mouvement ATDQM commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de la même année.
- 2.2.6** Les statuts de Mouvement ATDQM figurent en **Annexe 2.2.6**.
- 2.2.7** Le dernier rapport annuel d'activité de Mouvement ATDQM figure en **Annexe 2.2.7**.
- 2.2.8** Les membres chargés de l'administration de Mouvement ATDQM sont les suivants :
- Madame Marie-Aleth GRARD;
  - Madame Isabelle DORESSE ;
  - Madame Claire LAVOUÉ ;
  - Madame Geneviève DE COSTER ;
  - Monsieur Benoît REBOUL-SALZE ;
  - Madame Micheline ADOBATI ;
  - Monsieur Jean-François CHANET ;
  - Madame Elodie ESPEJO-LUCAS ;
  - Monsieur Vincent ESPEJO-LUCAS ;
  - Madame Murielle GELIN ;
  - Monsieur Guillaume GRANDGEORGE ;
  - Monsieur Laurent LEHUEN ;
  - Monsieur Matthieu LEQUESNE ;
  - Madame Saandia SOUFIANE.
- 2.2.9** Un extrait de la publication au Journal Officiel de la déclaration de Mouvement ATDQM à la préfecture figure en **Annexe 2.2.9**.

### **3. MOTIFS ET BUTS DE L'OPERATION DE FUSION**

L'objectif pour Mouvement ATDQM et ATDQM REUNION est de simplifier la conduite administrative du Mouvement ATDQM Quart Monde à l'île de la Réunion.

Le changement souhaité porte sur le développement d'un établissement ATD Quart Monde déjà existant à La Réunion rattaché à ATD Quart Monde France et la dissolution de l'association ATDQM REUNION .

La gouvernance continuera d'être pilotée par une équipe d'animation dédiée à la coordination des actions sur le territoire réunionnais qui sera garante du respect des valeurs d'ATD Quart

Monde et des engagements pris par l'équipe locale, ceci en partant toujours de la réalité vécue par les personnes défavorisées des différents secteurs géographiques de l'île.

#### **4. DEMANDES DE POURSUITE D'UNE AUTORISATION ADMINISTRATIVE, D'UN AGREMENT, D'UNE CONVENTION, OU D'UNE HABILITATION DANS LES CONDITIONS MENTIONNEES AU IV DE L'ARTICLE 9BIS DE LA LOI DE 1901**

Il est rappelé qu'aucune demande de poursuite d'une autorisation administrative, d'un agrément, d'une convention, ou d'une habilitation ne sera nécessaire dans le cadre de la fusion conformément au IV de l'article 9bis de la loi de 1901.

#### **5. COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES MODALITES DE LA FUSION ET RAPPORTS**

Les comptes de ATDQM REUNION utilisés pour déterminer les conditions de la Fusion, sont les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ils figurent en **Annexe 5** du Traité. Il est rappelé que lesdits comptes ont été arrêtés le 12 avril 2024 par le Conseil d'Administration (les "**Comptes de Référence de l'Absorbée**").

Il est rappelé que, conformément à l'article 9bis de la Loi de 1901 et au décret n°2015-1017 du 18 août 2015 relatif au seuil déclenchant le recours à un commissaire aux apports pour les opérations de restructuration des associations et des fondateurs, aucun commissaire aux apports n'a été désigné dans le cadre du projet de Fusion dans la mesure où la valeur totale de l'ensemble des apports est inférieure à 1.550.000 euros.

#### **6. PRINCIPE DE VALORISATION**

Conformément au Bulletin CNCC n°167 de septembre 2012, les Parties conviennent que les apports réalisés au titre de la présente Fusion sont valorisés à leur valeur nette comptable.

#### **7. DATE DE REALISATION**

**7.1** Les Parties ont expressément convenu que d'un point de vue juridique la Fusion prendra effet, sous réserve de la réalisation des conditions suspensives visées à l'article 13 du Traité, à la date de la dernière assemblée générale des deux associations ayant approuvé la fusion (la "**Date de Réalisation**").

**7.2** D'un point de vue comptable et fiscal, la Fusion prendra effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (la "**Date de Prise d'Effet**").

#### **8. FUSION**

##### **8.1 Consistance du patrimoine de ATDQM REUNION**

ATDQM REUNION transmet à Mouvement ATDQM ce qui est accepté par Mouvement ATDQM, l'intégralité des éléments actifs et passifs composant son patrimoine, étant précisé que :

- les actifs apportés à Mouvement ATDQM et les passifs pris en charge par elle, sont ceux compris dans le patrimoine de ATDQM REUNION à la Date de Réalisation ; ces actifs et passifs tels que décrits et énumérés, sont basés sur les Comptes de Référence de

l'Absorbée retenus pour l'établissement des conditions de la Fusion, et qu'ils ont pu évoluer depuis ;

- d'un point de vue comptable et fiscal, la Fusion prendra effet à la Date de Prise d'Effet et que, corrélativement, les résultats de toutes les opérations actives et passives, effectuées par ATDQM REUNION à compter de la Date de Prise d'Effet jusqu'à la Date de Réalisation de la Fusion seront exclusivement au profit ou à la charge de Mouvement ATDQM et considérées comme accomplies par Mouvement ATDQM , d'un point de vue comptable et fiscal, depuis la même date ; ce qui précède a pour conséquence que les données financières de ATDQM REUNION seront reprises dans les comptes annuels de Mouvement ATDQM à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le dernier exercice comptable de ATDQM REUNION prendra pour cette raison fin au 31 décembre 2023 ;
- du seul fait de la réalisation de la Fusion, et de la transmission universelle du patrimoine de ATDQM REUNION qui en résultera, l'ensemble des actifs et passifs de cette société seront transférés à Mouvement ATDQM dans l'état où ils se trouveront à la Date de Réalisation.

## 8.2 Désignation et évaluation des éléments d'actif transférés de ATDQM REUNION

A la Date de Prise d'Effet, les éléments d'actif et de passif, tels qu'ils ressortent des Comptes de Référence de l'Absorbée, sont transférés à leur valeur nette comptable dans les comptes de l'Absorbante. Il est précisé que l'énumération qui va suivre est par principe non limitative, la présente Fusion constituant une transmission universelle des éléments actifs et passifs composant le patrimoine de ATDQM REUNION .

### 8.2.1 Actif immobilisé

#### (a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles transférées par ATDQM REUNION comprennent :

ELEMENTS TRANSMIS	Val brute en euros	Amort / prov en euros	Val nette en euros
	0	0	0

**Lesdites immobilisations incorporelles sont transmises pour une valeur globale de : 0 euros**

#### (b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles transférées par ATDQM REUNION comprennent :

ELEMENTS TRANSMIS	Val brute en euros	Amort / prov en euros	Val nette en euros
Installations techniques, matériels, et outillages	55.572	53.951	1.801

**Lesdites immobilisations corporelles sont transmises pour une valeur globale de : 1.801 euros**

**(c) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières transférées par ATDQM REUNION comprennent :

<b>ELEMENTS TRANSMIS</b>	<i>Val brute en euros</i>	<i>Amort / prov en euros</i>	<i>Val nette en euros</i>
Autres	46	0	46

**Lesdites immobilisations financières sont transmises pour une valeur globale de : 46 euros**

**8.2.2 Actif circulant**

Les éléments d'actif circulant transférés par ATDQM REUNION comprennent :

<b>ELEMENTS TRANSMIS</b>	<i>Val brute en euros</i>	<i>Amort / prov en euros</i>	<i>Val nette en euros</i>
Créances	62.586	0	62.586
Disponibilités	70.516	0	70.516

**Lesdits éléments d'actif circulant sont transmis pour une valeur globale de : 133.102 euros**

**LES ACTIFS TRANSFERES PAR CDE S'ELEVENT DONC A UN MONTANT GLOBAL DE : 134.949 euros**

**8.3 Prise en charge du passif de CDE au 31 décembre 2023**

Les passifs apportés par ATDQM REUNION sont :

<b>ELEMENTS TRANSMIS</b>	<i>euros</i>
Dettes fournisseurs et comptes	6.531,27
Autres dettes	51,386

**LE MONTANT TOTAL DU PASSIF PRIS EN CHARGE POUR UN MONTANT GLOBAL DE : 57.917 euros**

#### **8.4 Actif net**

L'actif étant évalué à ..... 134.949 €

et le passif estimé à ..... 57.917 €

**Il en résulte que l'actif net de ATDQM REUNION s'élevait à 77.032 € au 31 décembre 2023.**

#### **8.5 Engagements hors bilan**

Mouvement ATDQM bénéficiera, le cas échéant, des engagements reçus par ATDQM REUNION au titre des biens et droits transférés, et se substituera à ATDQM REUNION, et sera seule tenue, le cas échéant, dans la charge des engagements donnés par cette dernière au titre des biens et droits transférés.

### **9. DECLARATIONS**

#### **9.1 ATDQM REUNION déclare et garantit :**

- qu'elle a été régulièrement constituée et existe valablement conformément aux lois et règlements applicables et a le pouvoir et la capacité de conclure le Traité et exécuter les obligations qui en résultent ;
- que le Traité constitue un engagement licite, valable, ayant force obligatoire à son encontre conformément à ses termes ;
- qu'elle n'est pas en état de faillite, liquidation, ou redressement amiable ou judiciaire ou autre procédure similaire et aucune demande, requête ou déclaration en vue de l'ouverture d'une telle procédure n'est intervenue.

#### **9.2 Mouvement ATDQM déclare et garantit :**

- qu'elle a été régulièrement constituée et existe valablement conformément aux lois et règlements applicables et a le pouvoir et la capacité de conclure le Traité et exécuter les obligations qui en résultent ;
- que le Traité constitue un engagement licite, valable, ayant force obligatoire à son encontre conformément à ses termes ;
- qu'elle n'est pas en état de faillite, liquidation, ou redressement amiable ou judiciaire ou autre procédure similaire et aucune demande, requête ou déclaration en vue de l'ouverture d'une telle procédure n'est intervenue.
- qu'elle n'est pas membre de ATDQM Réunion

Les Parties ne font et ne donnent aucune autre déclaration ou garantie que celles mentionnées ci-dessus.

### **10. CHARGES ET CONDITIONS DE LA FUSION**

La Fusion est consentie sous réserve de la satisfaction des conditions suspensives prévues

à l'article 13 ci-après, aux charges et conditions suivantes :

- 10.1** Conformément aux dispositions de l'article 15-5 du Décret de 1901, l'opposition des créanciers est formée dans un délai de 30 jours à compter de la dernière publication par l'une des Parties du projet de Fusion par un avis inséré dans un journal du département du siège social habilité à recevoir des annonces légales. Au cas où des créanciers ou des bailleurs de locaux formeraient opposition à la Fusion projetée, dans les conditions légales et réglementaires, Mouvement ATDQM ferait son affaire, avec l'assistance de ATDQM REUNION , pour en obtenir mainlevée.
- 10.2** Mouvement ATDQM sera tenue à l'acquit du passif de ATDQM REUNION à elle transmis dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts, et plus généralement à l'exécution de toutes conditions d'actes d'emprunt et de titres de créances compris dans le patrimoine transféré, comme ATDQM REUNION est tenue de le faire, et même avec toutes exigibilités anticipées s'il y a lieu.
- La Fusion opérant transmission universelle du patrimoine de ATDQM REUNION, ce passif et les engagements hors bilan qui y sont attachés seront supportés par Mouvement ATDQM , laquelle sera débitrice de ces dettes au lieu et place de ATDQM REUNION, sans que cette substitution entraîne novation à l'égard des créanciers.
  - ATDQM REUNION subira la charge de toutes garanties qui auraient pu être conférées relativement au passif par elle pris en charge. Mouvement ATDQM sera tenue également, et dans les mêmes conditions, à l'exécution des engagements de cautions et des avals pris par ATDQM REUNION et bénéficiera de toutes contre-garanties y afférant.
- 10.3** Mouvement ATDQM supportera toutes les charges et obligations postérieures à la Date de Réalisation de la Fusion (le cas échéant, les impôts, contributions, taxes, etc.) auxquelles les biens ou les activités apportés peuvent ou pourront être assujettis.
- 10.4** Mouvement ATDQM sera tenue de continuer jusqu'à leur expiration ou résiliera à ses frais tous les contrats auxquels ATDQM REUNION est partie.
- 10.5** Mouvement ATDQM sera purement et simplement substituée dans tous les droits et obligations de ATDQM REUNION .
- 10.6** Mouvement ATDQM sera subrogée dans le bénéfice de tous droits ainsi que dans le bénéfice et la charge de toutes conventions conclues par ATDQM REUNION , sous réserve des éventuelles autorisations préalables, avec tous tiers et toutes administrations, ainsi que dans le bénéfice et la charge de toutes autorisations ou permissions administratives qui auraient été consenties à ATDQM REUNION , à charge pour Mouvement ATDQM d'en assumer les charges et obligations correspondantes.
- 10.7** Mouvement ATDQM remplira toutes les formalités requises en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des divers éléments d'actif ou droits, tous pouvoirs étant donnés à cet effet au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes.
- 10.8** Mouvement ATDQM aura, après la Date de Réalisation, tout pouvoir pour, au lieu et place de ATDQM REUNION et relativement aux biens à elle transférés, s'il y a lieu, intenter ou poursuivre toutes actions judiciaires et procédures arbitrales, donner tous acquiescements à toutes décisions, recevoir ou payer toutes sommes dues en suite de ces actions, procédures

et décisions.

**10.9** Mouvement ATDQM se conformera aux lois, décrets et arrêtés, règlements et usages concernant le patrimoine transféré.

**10.10** Mouvement ATDQM et ATDQM REUNION reconnaissent que leur objectif commun est d'opérer le transfert au profit de Mouvement ATDQM de l'ensemble des contrats, actifs et agrément de ATDQM REUNION. Elles s'engagent à cet effet à coopérer et à faire leurs meilleurs efforts afin (i) d'obtenir, le cas échéant, toutes autorisations nécessaires à ces transferts dans les meilleurs délais et (ii) de réaliser toutes notifications ou formalités nécessaires à ces transferts.

**10.11** ATDQM REUNION ne disposant d'aucun salarié, aucun transfert automatique des contrats de travail en application des dispositions de l'article L. 1224-1 du Code de travail n'aura lieu à la Date de Réalisation de la Fusion.

## **11. CONTREPARTIE**

**11.1** La transmission universelle du patrimoine de ATDQM REUNION devant intervenir au profit d'une association, ceux-ci ne donneront pas lieu à rémunération par l'attribution d'instruments financiers.

**11.2** Cependant, cette transmission universelle du patrimoine de ATDQM REUNION ne saurait s'analyser comme une libéralité compte tenu de l'existence de contreparties décrites ci-dessous que Mouvement ATDQM s'engage à mettre en œuvre (la "**Contrepartie**") :

- conformément à l'article 9 bis de la Loi de 1901, Mouvement ATDQM s'engage à admettre comme membres, sauf manifestation de volonté contraire de leur part, tous les membres de l'association absorbée jouissant de cette qualité à quelque titre que ce soit, au dernier jour avant sa dissolution.
- Mouvement ATDQM s'engage également à assurer la continuité et le développement des activités de ATDQM REUNION par l'affectation des biens et droits apportés à la réalisation de son objet statutaire ;
- Mouvement ATDQM s'engage à se substituer aux obligations de ATDQM REUNION notamment à l'égard des engagements et des garanties attachés aux apports ;

## **12. DISSOLUTION DE ATDQM REUNION**

Conformément aux dispositions de l'article 9 bis de la Loi de 1901, ATDQM REUNION sera dissoute, sous réserve de la réalisation de la Fusion, par anticipation et de plein droit, par le seul fait de la Fusion à compter de la Date de Réalisation. La dissolution ATDQM REUNION ne sera suivie d'aucune opération de liquidation de cette association.

## **13. REALISATION DE LA FUSION - CONDITIONS SUSPENSIVES**

**13.1** La Fusion est subordonnée à la réalisation des conditions suspensives suivantes :

- (i) approbation par les membres de ATDQM REUNION de l'ensemble des stipulations du Traité ; et

- (ii) approbation par les membres de Mouvement ATDQM , de l'ensemble des stipulations du Traité.

**13.2** Chacune des Parties s'engage, chacune pour ce qui la concerne, dès la signature du Traité de Fusion, à entreprendre, sans délai, toute démarche ou action en vue de la réalisation des conditions suspensives listées ci-avant.

**13.3** Si l'ensemble de ces conditions suspensives n'était pas réalisé le 30 juin 2024 au plus tard (ou toute autre date convenue entre les Parties avant cette date), le Traité de Fusion serait considéré de plein droit comme caduc, sans indemnité de part ni d'autre.

## **14. REGIME FISCAL DE LA FUSION**

**14.1** A titre d'information, la Fusion prendra effet sur le plan fiscal rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 conformément aux dispositions de l'article 7.2 du Traité de Fusion. En conséquence, les résultats bénéficiaires ou déficitaires de ATDQM REUNION depuis cette date seront compris dans le résultat de Mouvement ATDQM pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

**14.2** Les représentants de Mouvement ATDQM déclarent que Mouvement ATDQM :

- (i) est un organisme à but non lucratif au sens des articles 206-1 bis, 207, 1-5° bis, 261, 7-1° b et 1447 du Code général des impôts ;
- (ii) n'est pas assujettie ni à l'impôt sur les sociétés de droit commun, ni à la taxe sur la valeur ajoutée ni à la contribution économique territoriale à raison de ses activités non lucratives ; et qu'elle
- (ii) dispose d'un secteur lucratif distinct à raison duquel elle est assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée et à l'impôt sur les sociétés.

**14.3** Les représentants de ATDQM REUNION déclarent que ATDQM REUNION :

- (i) est un organisme à but non lucratif au sens des articles 206-1 bis, 207, 1-5° bis, 261, 7-1° b et 1447 du Code général des impôts ;
- (ii) n'est assujettie ni à l'impôt sur les sociétés de droit commun, ni à la taxe sur la valeur ajoutée, ni à la contribution économique territoriale à raison de ses activités ; et
- (iii) ne dispose d'aucun secteur lucratif.

**14.4** Les représentants de Mouvement ATDQM déclarent que les biens et activités exercées par ATDQM REUNION seront exclusivement affectés au secteur non lucratif de Mouvement ATDQM (i.e., chaque bien/ activité sera exclusivement utilisé par Mouvement ATDQM pour la réalisation de ses activités non-lucratives non imposables).

### **14.4.1 Au regard des droits d'enregistrement**

Les soussignés ès qualités, au nom des associations qu'ils représentent, déclarent que la Fusion relève du régime spécial prévu à l'article 816 du Code général des impôts, en application duquel la formalité de l'enregistrement sera effectuée gratuitement<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> BOI-ENR-AVS-20-60-30-10-20140613 n° 220.

#### **14.4.2 Au regard de l'impôt sur les sociétés**

Les Parties rappellent que les activités et biens transmis à Mouvement ATDQM au titre de la Fusion seront exclusivement affectés au secteur non-lucratif de cette dernière et utilisés pour la réalisation d'activités non-taxables.

Conformément aux précisions apportées par le Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts, sous la référence BOI-IS-FUS-10-20-20 n° 337, dans sa version à jour au 10 avril 2019, les plus-values réalisées à l'occasion du transfert des actifs d'une association non soumise à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun à une autre association de même nature ou à une association soumise en tout ou partie à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun ne sont pas imposables à l'impôt sur les sociétés.

#### **14.4.3 Au regard de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

ATDQM REUNION n'étant pas assujettie et redevable de la TVA en application de l'article 261,7-1° A du Code général des impôts, le transfert des éléments d'actif et de passif opéré lors de la Fusion ne donnera lieu à aucune opération taxable et ne générera aucune TVA.

#### **14.4.4 Taxes diverses**

S'agissant des autres taxes et impôts dont ATDQM REUNION serait redevable, Mouvement ATDQM sera subrogée dans tous les droits et obligations de ATDQM REUNION et s'engage à satisfaire aux paiements et obligations déclaratives y afférant.

#### **14.4.5 Opérations antérieures**

L'Absorbante déclare reprendre le bénéfice et/ou la charge de tous les engagements d'ordre fiscal qui auraient pu être antérieurement souscrits par l'Absorbée et/ou de tous les agréments qui auraient pu lui être accordés à l'occasion d'opérations de fusion, de scission, d'apport partiels d'actif ou de toute opération assimilée, soumises au régime fiscal de faveur des fusions, en matière de droits d'enregistrement et/ou d'impôt sur les sociétés ou soumises à tout autre report ou sursis d'imposition.

### **15. DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **15.1 Formalités**

**15.1.1** Mouvement ATDQM remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et de dépôt légaux relatives à la Fusion.

Mouvement ATDQM procédera à l'enregistrement du présent Traité auprès de l'Administration fiscale compétente dans le délai d'un mois de la Date de Réalisation.

**15.1.2** Le Traité de Fusion fera notamment l'objet d'une publication dans un journal habilité à recevoir des annonces légales, conformément à l'article 15-2 du Décret de 1901.

**15.1.3** Mouvement ATDQM fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toute administration qu'il appartiendra pour mettre à son nom les biens apportés.

**15.1.4** Mouvement ATDQM remplira de manière générale toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits apportés.

## **15.2 Remise de documents**

Au plus tard à la Date de Réalisation, il sera remis à Mouvement ATDQM les livres de comptabilité, les titres de propriété, et toute autre pièce relative aux biens et droits apportés.

## **15.3 Pouvoirs**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire les dépôts et publications prescrits par la loi, notamment en vue de faire courir le délai accordé aux créanciers et, d'une manière générale, pour remplir toutes formalités légales et faire toutes significations ou notifications qui pourraient être nécessaires.

## **15.4 Election de domicile**

Pour l'exécution du Traité de Fusion, et pour toutes significations et notifications, les Parties élisent domicile en leur siège social respectif.

## **15.5 Signature électronique**

Les Parties s'engagent à signer électroniquement le Traité conformément aux dispositions des Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign qui assurera la sécurité et l'intégrité des copies numériques du présent Contrat d'Emission conformément aux Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique.

Chaque Partie s'engage à prendre toutes les mesures appropriées afin que la signature électronique du Traité soit apposée par son représentant dûment autorisé aux fins des présentes.

Chaque Partie reconnaît et s'engage par les présentes à ce que la signature du Traité via le procédé électronique susmentionné s'effectue en pleine connaissance de la technologie mise en œuvre, de ses conditions d'utilisation et des Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique et, par conséquent, renonce irrévocablement et inconditionnellement à son droit d'intenter toute action en justice et/ou réclamation, découlant directement ou indirectement de la fiabilité dudit procédé de signature électronique et/ou des preuves de son intention de conclure le Traité à cet égard.

Pour les besoins du présent article, "**Lois et Règlements relatifs à la Signature Electronique**" désigne les articles 1366 et 1367 du Code civil, le décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique et le Règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

## **15.6 Loi applicable – Juridiction compétente**

**15.6.1** Le Traité de Fusion sera soumis, pour sa validité, son interprétation et son exécution, à la loi française.

**15.6.2** Les litiges auxquels il pourrait donner lieu, ou qui pourront en être la suite ou la conséquence, et qui n'auront pas pu être réglés par une transaction, seront soumis, dans les limites permises par la loi, à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'appel de Paris.

Fait à Paris

Le 15 avril 2024

En un exemplaire original signé de manière électronique

**ATDQM REUNION**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lucette Palas' and 'Estelle Laboureur', is written over a grey rectangular background.

---

Représentée par

**Madame Lucette Palas/Madame Estelle  
Laboureur**

**Mouvement ATDQM**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Marie-Aleth Grard', is written in a cursive style.

---

Représentée par

**Madame Marie-Aleth Grard**

## **LISTE DES ANNEXES**

**Annexe 2.1.6** - Statuts de ATDQM REUNION

**Annexe 2.1.7** - Dernier rapport moral et financier annuel de ATDQM REUNION

**Annexe 2.1.8** - Déclaration d'existence de ATDQM REUNION à la préfecture et extrait de la publication correspondante au Journal Officiel

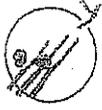
**Annexe 2.2.6** - Statuts de Mouvement ATDQM

**Annexe 2.2.7** - Rapports de gestion, moral et financier annuel de Mouvement ATDQM

**Annexe 2.2.9** - Déclaration d'existence de Mouvement ATDQM à la préfecture et extrait de la publication correspondante au Journal Officiel

**Annexe 5** - Comptes annuels de ATDQM REUNION au 31 décembre 2023

**Annexe 2.1.6**  
**Statuts de ATDQM REUNION**



## Statuts de l'association : « Mouvement ATD Quart Monde Réunion »

Les membres de l'Association « Mouvement international ATD Quart Monde – délégation Océan Indien », basée à La Réunion, réunis en Assemblée générale extraordinaire convoquée dans ce but à son siège le 15 novembre 2014, ont décidé de modifier le texte de ses statuts comme suit :

### STATUTS

#### Article 1 : FONDATION – DENOMINATION

##### Préambule

Les statuts de l'association sont fondés sur le principe de concertation, principe indispensable à la réussite des objectifs du Mouvement ATD Quart Monde, entre le Président de l'association, les volontaires, les militants Quart Monde et les alliés. Cette concertation se révèle pleinement au sein du Conseil d'Administration et d'autres comités ad hoc, tandis que le Président de l'association dispose statutairement des compétences pour conduire l'activité de la l'association.

La dénomination de l'association est :  
**Mouvement ATD<sup>1</sup> Quart Monde Réunion**

Le Mouvement ATD Quart Monde Réunion adhère entièrement aux options de base du Mouvement ATD Quart Monde, notamment :

Il affirme que :

« Tout homme porte en lui une valeur fondamentale inaliénable qui fait sa dignité d'homme. Quels que soient son mode de vie ou sa pensée, sa situation sociale ou ses moyens économiques, son origine ethnique ou raciale, tout homme garde intacte cette valeur essentielle qui le situe d'emblée au rang de tous les hommes. Elle donne à chacun le même droit inaliénable d'agir librement pour son propre bien et celui des autres. »

(Extrait des options de base du Mouvement ATD Quart Monde, 1965)

Il affirme le refus :

de la fatalité de la misère,  
de la culpabilité qui pèse sur ceux qui la subissent,  
du gâchis humain et spirituel que constitue pour une société de se priver de l'expérience de ceux qui vivent dans la misère.

(Joseph Wresinski - rassemblement à la Mutualité, 17 novembre 1977)

Il affirme que :

ATD est l'abréviation de Agir Tous pour la Dignité  
auprès de tous

4-11-15-ATD\_Reunion\_Statuts.odt

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

(Joseph Wresinski - texte gravé sur le Parvis des Libertés et des Droits de l'homme, Paris, 17 octobre 1987)

#### Article 2 : OBJET

L'Association agit pour l'avènement d'une société où l'égalité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux de tous et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu. Elle opte pour un projet de société dont les progrès se mesurent au bénéfice qu'en tirent les plus pauvres.

L'ensemble des efforts de l'Association s'enracine dans la pensée et l'action du fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, Joseph Wresinski. L'Association est sans but lucratif. Sans appartenance politique ou religieuse, elle agit dans le respect des diverses identités et convictions philosophiques, religieuses ou politiques de ses membres, dans la mesure où elles sont compatibles avec les options de base du Mouvement ATD Quart Monde.

#### Article 3 : PRINCIPES D'ACTION

Pour atteindre son but, l'Association travaille à la détection de la grande pauvreté et lutte contre celle-ci et l'exclusion sociale en appliquant les principes suivants :

- Elle vise la promotion des personnes et des familles très pauvres et leur participation à la société qui les environne, notamment par des actions fondées sur les dimensions familiale et culturelle.
- Elle évalue périodiquement la fidélité de son action vis-à-vis des plus pauvres.
- Elle représente les intérêts et les espoirs des personnes et familles très pauvres afin que leurs droits fondamentaux soient respectés, qu'elles soient reconnues comme partenaires et que leurs voix soient entendues partout où se prennent des décisions qui engagent leur avenir et l'avenir de tous.
- Elle approfondit et fait connaître la pensée et l'action du fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, Joseph Wresinski.
- Elle appelle des hommes et des femmes, de toutes origines sociales, culturelles, religieuses ou philosophiques, de toutes générations, à s'engager solidairement auprès des populations en grande pauvreté.
- Elle mobilise l'opinion publique en faisant connaître par des moyens appropriés la compréhension qu'ont les populations vivant dans la grande pauvreté de leurs conditions de vie, ainsi que leurs résistances et leurs luttes.

X.V. D

g) Elle interpelle les institutions et organismes territoriaux et nationaux pouvant concourir à la réalisation de son objet. Elle fait en sorte que les diverses institutions publiques ou privées prennent en compte, au cœur de leurs missions respectives, la cause des personnes et familles en grande pauvreté, et agissent de concert pour transformer leurs conditions d'existence.

h) Dans ce cadre, elle entreprend ou encourage des études, enquêtes et recherches, impliquant les personnes concernées, se rapportant à son objet.

i) Elle agit en justice afin de défendre les intérêts collectifs et individuels des personnes victimes de l'exclusion et de l'extrême pauvreté, chaque fois qu'une situation d'injustice exige une intervention judiciaire.

- Le ou la Délégué(e) Général(e) du Mouvement International ATD Quart Monde ou son représentant dans la région Océan Indien.
- Les volontaires permanents de l'équipe de volontaires permanents en mission à L'île de La Réunion.

Sont membres adhérents les adhérents du Mouvement ATD Quart Monde Réunion, résidant à la Réunion et à jour de leurs cotisations au Mouvement ATD Quart Monde France. Une liste des adhérents résidant à la Réunion est transmise au premier trimestre de chaque année par le siège.

#### Article 4 : DUREE

La durée de l'Association est illimitée.

#### Article 5 : SIEGE SOCIAL

Le siège de l'Association est situé à Trois Bassins, Chemin des Zattes, RN1, Grande Ravine. Il pourra être transféré sur décision du Conseil d'Administration.

#### Article 6 : LA DELEGATION GENERALE ET LA DELEGATION NATIONALE

L'animation et la cohérence de l'action des associations créées en référence aux options de base du Mouvement ATD Quart Monde sont de la responsabilité de la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde<sup>2</sup>. Celle-ci nomme les volontaires en mission à l'île de la Réunion et désigne un(e) Délégué(e) pour la région Océan Indien qui la représente dans la région.

La Délégation nationale d'ATD Quart Monde France assure la cohérence de l'action d'ATD Quart Monde en France, en particulier dans son action auprès des institutions publiques locales et nationales.

#### Article 7 : COMPOSITION

L'association est composée de personnes physiques qui peuvent être membres de droit ou des membres adhérents.

Sont membres de droit :

<sup>2</sup> Pour la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde, se référer aux statuts de ce Mouvement.

#### Article 8 : PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE

La qualité de membre se perd de plein droit par :

- la démission,
- le décès,
- la radiation prononcée par le Conseil d'administration pour motif grave, après que l'intéressé ait été invité à fournir des explications au Bureau.
- le non renouvellement du paiement de la cotisation d'adhésion, deux années consécutives.

#### Article 9 : LES RESSOURCES

La Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde décide de l'affectation des volontaires permanents à l'Association.

Les ressources financières de l'Association se composent :

- de subventions publiques ou privées,
- de sommes perçues en contrepartie de prestations,
- de dons manuels perçus par la Fondation ATD Quart Monde et affectés à l'action à La Réunion, seule entité habilitée à recevoir des dons issus de la générosité du public et à émettre des reçus fiscaux pour ATD Quart Monde,
- du revenu éventuel de ses biens,
- de toute autre ressource autorisée par la loi.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition de l'Association les biens immobiliers dont elle a besoin pour son action.

#### Article 10 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé :

- de trois membres de droit : le Délégué Général du Mouvement International ATD Quart Monde ou son représentant dans la région Océan Indien et deux membres de l'équipe de volontaires permanents en mission à L'île de La Réunion.
- de 3 membres à 7 membres élus par l'Assemblée générale ordinaire

X.V. 10

Les membres élus ont un mandat de deux ans et sont rééligibles deux fois au maximum soit une durée totale de 6 ans au maximum.

Nul ne peut faire partie du Conseil d'Administration s'il n'est pas majeur.

Deux personnes de la même famille, soit maritalement, soit par fratrie, soit par filiation, ne peuvent pas faire partie du Conseil d'administration.

A l'exception des membres de droit, le Conseil d'Administration se renouvelle par tiers chaque année suivant un ordre de sortie déterminé pour la première fois par un tirage au sort et ensuite d'après l'ancienneté des nominations.

La Délégation nationale du Mouvement ATD Quart Monde France propose à un des membres élus du Conseil d'administration d'assurer particulièrement le lien et le dialogue avec elle, pour enrichir et assurer la cohérence du combat politique d'ATD Quart Monde en France.

Cas de vacance survenue dans l'intervalle de deux Assemblées générales ordinaires, le Conseil peut pourvoir provisoirement au remplacement de ses membres. Mais ces nominations sont proposées au vote de l'Assemblée Générale la plus proche. Les pouvoirs des membres ainsi nommés prennent fin au moment où devrait normalement expirer le mandat du ou des membres remplacés.

#### **Article 11 : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association et autoriser tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il a en particulier pouvoir pour :

- statuer sur l'agrément ou l'exclusion d'un membre ;
- décider d'engager une action en justice au nom de l'Association, soit comme défendeur, soit comme demandeur.

#### **Article 12 : REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an et toutes les fois qu'il est convoqué par le Président, le représentant de la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde ou sur demande du quart de ses membres.

Pour que le Conseil d'administration puisse délibérer valablement, il est nécessaire que soient présents ou représentés la moitié ou plus des membres du Conseil. Un membre du conseil ne peut recevoir qu'un pouvoir.

La présence des membres du Conseil peut être physique ou peut se faire par l'intermédiaire de l'audio

ou de la vidéo-conférence (« présence par audio-conférence » autorisée).

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

#### **Article 13 : LE BUREAU**

Le Bureau est composé :

- du Président,
- du Trésorier,
- du Secrétaire
- d'un volontaire permanent de l'équipe de volontaires permanents présents à l'île de La Réunion (membre de droit), qui peut éventuellement occuper le poste de secrétaire.

Les membres du Bureau sont élus à la majorité simple pour un an à l'exception du membre de droit.

Dans l'esprit de collégialité et de dialogue qui anime ATD Quart Monde, le choix du Président est préparé par un processus participatif auquel est associé notamment la Délégation générale du Mouvement international ATD Quart Monde et son représentant dans la région.

Le Président est chargé d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration, d'assurer le bon fonctionnement de l'Association dans tous les actes de la vie civile.

Il consent les délégations nécessaires à des membres du Bureau et à toutes personnes dont les fonctions le nécessitent.

Le Trésorier supervise les comptes de l'Association en concertation avec l'équipe d'Administration de l'Association.

Le Bureau se réunit sur convocation du Président ou de 3 de ses membres.

#### **Article 14 : RETRIBUTION**

Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rétribution liée à leurs fonctions au Conseil d'Administration ou au Bureau de l'Association.

#### **Article 15 : L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire comprend tous les membres de droit et tous les membres adhérents.

La présence par audio ou vidéo-conférence est autorisée.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les convocations sont adressées par le Président. L'ordre du jour est inscrit sur les convocations.

Elle délibère sur les points inscrits à l'ordre du jour.

X.V. 17

## Article 16 : L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an, et au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice, en présence du représentant de la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde. Après en avoir délibéré, elle se prononce sur le rapport moral et sur le rapport financier.

Elle pourvoit, le cas échéant, à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration, à l'exception des membres de droit, et à l'examen des autres questions portées à l'ordre du jour.

Les décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

## Article 17 : L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin est, ou sur la demande d'au moins la moitié des membres du Conseil d'Administration, le Président de l'Association ou le représentant de la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde convoque, au moins quinze jours avant la date retenue, une Assemblée Générale Extraordinaire, notamment pour une modification des statuts de l'Association ou pour sa dissolution.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

## Article 18 : MODIFICATION STATUTAIRE

Les statuts ne peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale Extraordinaire que sur proposition du Conseil d'Administration.

L'objet de l'Association étant de gérer un projet élaboré, exécuté et évalué avec le Mouvement

International ATD Quart Monde, toute modification des statuts doit être au préalable acceptée par la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde.

## Article 19 : REGLEMENT INTERIEUR

Un Règlement Intérieur pourra être établi par le Conseil d'Administration. Il sera alors soumis à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Il en sera de même de toutes modifications ultérieures.

Il pourra fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

## Article 20 : DISSOLUTION

En cas de dissolution volontaire ou prononcée par justice, les biens et actifs de l'Association seront dévolus à la Fondation ATD Quart Monde dont le siège est à Montreuil (93).

En cas de dissolution volontaire, l'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs.

Association déclarée à la Préfecture de Saint Paul le 15 février 2001 sous le numéro 20010011  
Publication au Journal Officiel (France) du 17 mars 2001

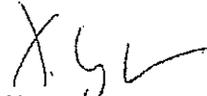
Fait à Trois Bassins, le 15 novembre 2014

Le Président



Dominique Versini

Le secrétaire



Xavier Verzat

**Annexe 2.1.7**

**Dernier rapport de gestion, moral et financier annuel de ATDQM REUNION**



**Rendons possible la dignité pour toutes  
et pour tous**

**ATD QUART MONDE REUNION**  
**Rapport Moral et d'Activités 2023**

# SOMMAIRE

Rapport Moral

Rapport d'Activités

<b>I. La programmation</b> .....	4
<b>A) Combattre la maltraitance institutionnelle</b> .....	4
a. Forum de la journée familiale.....	4
b. Forum lors de la célébration de la journée du refus de la misère, le 17 octobre 2023 .....	4
c. Accompagnement des familles, solidarité pour les Droits.....	7
<b>B) Se mettre ensemble face aux défis climatiques et environnementaux</b> .....	8
a. Rencontres autour du Jardin d'Avenir de Joli Fond .....	8
b. Préparer le jardin créatif à Trois Bassins Littoral.....	11
<b>II. ATD Quart Monde à la Réunion :</b> .....	12
<b>A) Liens avec les institutions et les partenaires</b> .....	12
a. Les partenariats .....	12
b. Nos liens avec les institutions .....	12
<b>B) Participation aux événements extérieurs</b> .....	13
<b>C) Présence dans les quartiers</b> .....	13
<b>D) La maison Quart Monde, point d'ancrage de nos actions et ses chantiers</b> .....	14
<b>III. Actions culturelles et éducatives</b> .....	15
<b>A) Bibliothèques de rue et Taporì</b> .....	15
a. La bibliothèque de rue des Naïades (Saint Gilles les Hauts) .....	15
b. La bibliothèque de rue de Petit Canal à Colimaçons (Saint Leu) .....	17
c. La bibliothèque de rue de Casernes (Saint Pierre) .....	18
d. La bibliothèque de rue de Joli Fond (Saint Pierre) .....	20
<b>B) Ateliers Liv la Kaz</b> .....	24
<b>C) Rencontre des jeunes</b> .....	25
<b>IV. Formations</b> .....	27
<b>A) Formation avec Baba Sifon</b> .....	27
<b>B) Formation avec Taporì international</b> .....	27
<b>C) Formation au Croisement des savoirs</b> .....	28
<b>D) Formation globale à la connaissance des familles</b> .....	28
<b>V. Perspectives</b> .....	29

## Rapport Moral 2023

*L'année 2023 a été une année riche en réflexion, en rencontres pour mettre en œuvre la programmation. Au service de cette programmation nous nous sommes réorganisés en plusieurs équipes.*

*Des temps forts ont émaillé l'année aussi bien en réflexion que festif. Toute rencontre étant une occasion à travailler sur nos engagements : lutter contre la maltraitance et se mettre ensemble face aux défis environnementaux.*

*Nos moments incontournables furent la journée familiale du 14 mai où les familles ont pu se rencontrer, se retrouver, échanger, réfléchir ensemble avec des temps spécifiques pour les enfants et les jeunes. La journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre est toujours une action phare où tous les membres du Mouvement, leurs partenaires, les institutions, le public se réunissent autour de la Dalle des droits de l'homme. Cette journée permet de mettre en avant toutes les forces quotidiennes des familles et les actions des membres dans les différents quartiers de l'île où le mouvement est présent.*

*En fin d'année, à l'occasion de la venue du délégué national, nous avons commencé à réfléchir à une évolution de notre organisation, pour passer d'une association liée au Mouvement international ATD Quart Monde à un établissement du Mouvement ATD Quart Monde. Cette réflexion a été partagée et portée à la connaissance de nos principaux partenaires financiers à La Réunion, la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental.*

*A la maison quart monde, nous avons eu la chance de pouvoir accueillir de nombreux invités pour présenter nos engagements, notre programmation et nos activités. Ces rencontres nous ont permis de réfléchir ensemble comment mener nos actions pour lutter contre la misère.*

*Nous tenons à remercier tous les membres du mouvement qui œuvrent quotidiennement pour défendre notre idéal : « construire une société sans pauvreté, avec les premiers concernés » ainsi que toutes les institutions, les partenaires, les amis, les adhérents, qui nous ont accompagné cette année.*

Lucette Palas et Estelle Laboureur  
Co-présidentes d'ATD Quart Monde Réunion  
Au nom de l'équipe d'animation

# Rapport d'Activités 2023

## I. La programmation

### A) Combattre la maltraitance institutionnelle

#### a. Forum de la journée familiale

Le 14 mai a eu lieu la journée familiale à la Maison Quart Monde. Trois cents cinquante personnes (100 enfants, 50 jeunes, 200 adultes) venues de Trois Bassins, Saint Pierre, Saint Gilles les Hauts, Chaloupe Saint Leu, Saint Denis, Saint André et Saint Benoît se sont rassemblées pour souffler et se ressourcer. Elles sont reparties avec beaucoup de force et la conviction qu'il faut s'unir pour faire reculer la misère. Cette année, le forum pour les adultes était sur le thème de la maltraitance institutionnelle et sur le défi climatique et environnemental.

Pendant ce forum, élément central de la journée, les familles étaient invitées à réfléchir et à faire des propositions autour des questions suivantes :

- La maltraitance institutionnelle : si on dit maltraitance institutionnelle, que comprenez-vous ? En avez-vous déjà vécu ? A quel moment avez-vous vécu cela ? Dans quelle situation, comment cela s'est passé ? Dans quelle institution ?

- Les défis environnementaux : ça veut dire quoi pour vous « défi environnemental » ? Avez-vous un exemple de défi environnemental ? A quelle situation cela vous fait penser ? Qu'est-ce que vous vivez chez vous / dans votre quartier ? Qu'est-ce que vous faites déjà pour prendre soin de l'environnement ? Est-ce qu'il y a des actions / activités dans votre quartier, qui sont en lien avec la protection de l'environnement ? Qu'aimeriez-vous voir comme actions / activités se développer ?

Les jeunes qui eux avaient réfléchi sur les défis environnementaux ont peint chacun un cadre sur ce qu'évoquait pour eux le thème. Ces cadres ont été rassemblés en une belle exposition pour la journée mondiale du refus de la misère.

Pendant le forum, les enfants étaient à un spectacle de la compagnie Baba Sifon (en résidence artistique à Trois Bassins).

L'après-midi, différents ateliers ont été proposés par les participants eux-mêmes : atelier sur le goût, atelier Msinzano (dessins artistiques mahorais sur le visage), atelier chant d'antan, atelier peinture sur verre, onglerie, massage...

#### b. Forum lors de la célébration de la journée du refus de la misère, le 17 octobre 2023

Avec plus de 250 personnes et des dizaines d'invités officiels et institutionnels, la journée mondiale du refus de la misère s'est tenue sur le Parvis des droits de l'homme et de la laïcité devant la Dalle à Champ Fleuri dont le thème traduit en Créole est : **IN VRE TRAVAY POU TOUT DOMOUN E NOUT TOUT VA BOUJ EK DINITE.**

Les membres (une centaine d'adultes, une centaine d'enfants et une trentaine de jeunes) sont venus en bus de Saint Pierre (Casernes, Joli Fonds, Pierrefonds), Saint Gilles les Hauts, La Chaloupe Saint Leu / Colimaçons / Trois Bassins, Saint André et Saint Denis.

La journée a débuté à 10h du matin avec un Forum pour les adultes sur le thème « La dignité en action : rendons possible le travail décent pour toutes et pour tous ».

En même temps, les enfants assistaient à un spectacle de magie animé par la compagnie Marco Animation.

Le Parvis était parsemé de chapiteaux qui abritaient des expositions réalisées par les enfants des bibliothèques de rue et Taponi (Taponi est un courant d'amitié entre enfants qui agissent pour un monde plus juste) et des sculptures avec des témoignages.

L'après-midi, il y a eu plusieurs ateliers dont la projection des films des enfants des bibliothèques de rue de la Réunion et de Taponi de Madagascar. L'après-midi s'est terminée par la commémoration.

- **Le Forum**

Le thème du « travail décent » a été travaillé durant l'année dans les quartiers où nous sommes présents. Les paroles recueillies ont permis de faire un témoignage commun et des témoignages individuels pour la commémoration.



Le forum a été introduit par ces paroles des familles sur ce que représente pour elles un travail décent : « Un travail qui me correspond, un travail qui rend heureux, un travail qui permet de vivre librement, le choix de faire un travail que j'aime... »

Les freins et les obstacles pour accéder à un travail qu'on aimerait choisir ont aussi été rappelés : « La société, la santé, le patron, les enfants, le trajet, le transport, le manque d'expérience, l'absence de diplôme, la non prise en compte des compétences... »

En petits groupes, nous avons discuté sur comment le travail (un emploi) peut être :

- une source de mieux vivre,
- une source de reconnaissance de la personne,
- une source de respect de la dignité de chaque travailleur.

Nous avons ensuite réfléchi sur les freins à l'accès d'un travail : chaque groupe a présenté un exemple et une ébauche de solution. Le dialogue a tourné principalement autour de la famille monoparentale et donc autour des modes de garde. Les solutions seraient de créer plus de places en crèches ou de mode de garde gratuits des enfants, avoir une égalité réelle des salaires hommes/femmes.

Puis nous avons réfléchi sur le chemin qui reste à parcourir pour que les propositions apparues dans nos réponses puissent être réalisées et portées à l'extérieur. Par exemple : aller à la CAF rencontrer les personnes en charge des questions de garde d'enfants.

### • Quelques Partenaires

Cette année des partenaires sont venus nous soutenir : **Le Secours Catholique** a proposé un café pour accueillir les parents et les enfants et a animé un petit groupe du forum ; trois personnes du **labo des histoires** ont fait des ateliers (les cailloux qui parlent, la création d'oiseaux en matériel de récupération, des jeux avec les mots) ; **le pied à l'étrier** a proposé aux enfants de dessiner à partir d'un conte ; **la Jeune Chambre Économique** a animé un jeu sur les émotions à partir d'un photo-langage ; **le Reparali** a animé un jeu sur les déchets et la préservation de la nature, et une alliée a proposé un jeu sur l'environnement.



Cette solidarité est un signe qui montre que même si on ne travaille pas de la même manière chaque association porte en elle la volonté de refuser la misère.

### • Les Enfants

Dans la matinée, les enfants ont assisté à un spectacle animé par un clown magicien. L'après-midi, ils étaient fiers de visionner le film qu'ils ont tourné pour témoigner comment il faut préserver la nature. Leurs messages ont été mis en valeur dans une belle exposition colorée. Un petit garçon confiait : « *c'est moi, j'ai dit cela. Je ne savais pas à quel point je serai honoré. Je ne savais pas que ma petite contribution serait exposée, qu'elle serait vue et lue par d'autres personnes* ».

Son témoignage disait : « *j'ai créé ma propre bibliothèque chez moi, avec mes livres. J'ai demandé à ma mère de m'amener des cartons quand elle faisait les courses. Je les utilise comme étagère. Je suis fier de mon petit coin à moi.* »

Les enfants ont été très intéressés par leurs témoignages filmés, projetés en boucle. Dans le premier film, les enfants de Caserne de St Pierre décrivent le travail de leurs rêves ; dans le deuxième, les enfants de Joli Fond de St Pierre parlent de leur portrait, il s'intitule « Nou le ansamb ». Le troisième film, réalisé par les enfants de St Gilles les Hauts, porte le titre « Protégeons la nature », les enfants s'expriment sur l'importance de préserver l'environnement et dans le dernier de Tapor à Madagascar « La plus grande injustice », les enfants témoignent de leurs difficultés les empêchant d'aller à l'école. Ce sont les fruits de leur engagement des deux dernières années.

Durant la commémoration les enfants ont chanté « Sov sak y rest », chanson de Joël VIGNE pour affirmer leur volonté de protéger la nature.

### • La Commémoration

Elle a débuté à 16h par :

- un message pour la paix dans le monde lancé par le groupe inter-religieux
- un mot d'introduction des deux co-présidentes
- la lecture de témoignages (des paroles des familles, l'avis d'un jeune, la réflexion d'une maman, l'expérience d'une maman à Travailler et Apprendre Ensemble à Madagascar)
- la lecture de la Dalle en 12 langues par le groupe inter-religieux
- un geste symbolique : les adultes ont donné une fleur « Oiseau de Paradis » aux jeunes qui l'ont déposée sur la Dalle

- un discours par Madame la Maire de la ville de St Denis, Ericka Bareigts
- un mot de remerciement et de conclusion des co-présidentes d'ATD Quart Monde Réunion, Lucette Palas et Estelle Laboureur.

Nous avons fini par chanter et danser sur la chanson « nous voulons continuer à lutter encore ».



### c. Accompagnement des familles, solidarité pour les Droits

L'objectif est d'être aux côtés et apprendre des familles vivant la grande pauvreté et les accompagner dans leurs démarches pour faire respecter leurs droits et témoigner du non-respect de leurs droits. L'action d'accès aux droits est menée par les militant.es Quart Monde, les volontaires et les alliés avec plusieurs familles sur leurs lieux de vie. Elle se matérialise par : présence fréquente, visites régulières, accompagnement dans le long terme, conseils, partage d'informations, soutien dans leurs démarches nécessaires vers différentes institutions et administrations pour accéder à leurs droits, résoudre les situations d'urgence etc.

La présence des animatrices/teurs de bibliothèque de rue permet une vie participative des parents, qui sont de plus en plus nombreux et veulent « faire changer les choses ». Ils concrétisent cette volonté dans leur investissement bénévole auprès des enfants, dans les espaces de paroles, la prise en main d'animation d'ateliers de savoir-faire, une inclusion plus importante dans le monde du travail, et dans la proximité recherchée entre parents, animée du désir de se tourner vers les mamans dont les difficultés dépassent les leurs...). Une maman disait : : « Je ne sais pas comment définir notre vie ensemble, je peux dire que les animatrices sont des copines, des tatie, des voisines, une amie, une grand-mère. Elles sont dans nos propres activités ou nos préoccupations, elles nous invitent à aller plus loin ensemble dans ce que nous inventons et aussi dans ce que propose ATD Quart Monde. Elles apportent l'écoute, le soutien, des conseils, la force pour l'entraide, l'envie de l'échange entre parents et enfants, il y a la reconnaissance de ce que nous nous pouvons faire. »

Les droits fondamentaux : éducation, vivre en famille, santé, participation citoyenne, travail décent, vie culturelle, logement sont tous impactés dans la vie des familles les plus pauvres. Nous pouvons dire par exemple :

« Les soucis liés au logement mobilisent beaucoup d'énergie et de temps consacrés aux allers - retours chez le bailleur, l'assureur pour des réclamations, chez le médecin pour se faire soigner des maladies respiratoires, du manque de sommeil dont souffrent parents et enfants. »

« Chez plusieurs familles la menace, le souvenir ou la situation effective de placement d'enfant continuent à peser dans leur vie. Le droit de vivre en famille, c'est le droit des parents de vivre avec leurs enfants, le droit des enfants de vivre avec leurs parents. Mais c'est aussi le droit pour les uns et les autres de vivre en dignité ».

Nous soutenons aussi les personnes qui viennent à la Maison Quart Monde en faisant avec elles les démarches administratives dont elles ont besoin comme ouvrir un compte (Améli, pôle emploi, Caf...), envoyer des documents, essayé de débloquent une situation administrative...

Ce qui est dans l'ADN du mouvement : « agir au quotidien pour éradiquer la misère et permettre à tous et toutes de vivre à égale dignité »

## **B) Se mettre ensemble face aux défis climatiques et environnementaux**

### **a. Rencontres autour du Jardin d'Avenir de Joli Fond**

Voilà quatre ans qu'est né le Jardin d'Avenir grâce à l'initiative des animatrices et des enfants de la bibliothèque de rue de Joli Fond qui ont réussi à faire participer les parents et les habitants. Il faut du temps pour créer des liens, la coopération enfants-parents, sensibiliser à une alimentation saine, rechercher, reconnaître les savoirs et savoir-faire et se les approprier. Cette année, les personnes venues s'intégrer dans les groupes de retrouvailles au jardin ont contribué à :

- Aller au-delà des préjugés, faire une place à d'autres au jardin, améliorer des connaissances
- Créer d'autres micro-espaces à jardiner et élargir l'apport de capacités, savoir-faire, forces
- Améliorer la pratique du nettoyage et du jardinage dans une coopération adultes-enfants
- Renforcer la connaissance des plantes et des techniques en faisant appel à l'équipetechnique de l'ADEFAR et à des recherches individuelles
- « Inviter, motiver, fidéliser d'autres personnes » pour un partage de responsabilités et d'initiatives

Les enfants sont volontaires pour s'investir dans la protection du site et la réalisation des tâches. Chaque équipe du samedi s'est inspirée de la liste des tâches élaborée collectivement, pour en retenir deux ou trois et les mener à bien.

**L'arrosage journalier** est une tâche difficilement à la portée des enfants qui se rendent à l'école publique et à l'école coranique mais ils sont sensibilisés au besoin d'eau des plantes pour rester vivantes et grandir. Et lorsqu'ils sont présents au jardin, ils s'adonnent à cette tâche consciencieusement.

**Le nettoyage bi-hebdomadaire** est quasi obligatoire du fait des feuilles sèches tombées des nombreux arbres voisins, des barquettes, cannettes, bouteilles abandonnées par les passants ou les habitants venus discuter ou manger dans le Ronnkozé. Il y a aussi des sacs plastiques et papiers apportés par le vent, des mégots de cigarettes moins visibles à première vue qui jonchent aussi le sol.

Le plus difficile à vivre vient du fait qu'un habitant a transformé le parking, autour duquel se trouvent ces micro-espaces de jardinage, en garage à ciel ouvert. Depuis on ne peut que déplorer la présence d'épaves, de pièces détachées, de batteries et d'énormes traces d'huile de moteur sur ce parking.



Une aspiration fait son chemin : *c'est par la terre, que nous existons, il faut ne pas salir l'environnement avec des déchets de toutes sortes !* Même les plus jeunes Tapori, les Kanikisse sont écriés « *le parking n'est pas un garage, il faut protéger le jardin* ». Et ils ont voulu délivrer des messages en ce sens. La suite à donner est de rencontrer et parler à « *la personne coupable* » de cet acte.

### **L'appropriation de différents îlots de culture, une leçon de vie et une saine abondance à la mesure des micros espaces.**

La protection du vivant au jardin réclame une liste de tâches, des retrouvailles hebdomadaires. L'arrivée de nouvelles personnes est un encouragement.

R, une alliée de longue date du Mouvement, nouvellement arrivée sur l'île, a cherché à faire « *sa part du colibri* » à partir du mois d'octobre, en venant le plus possible le samedi.

E, une maman est venue dire sa joie de voir qu'il existe un jardin dans lequel elle pourrait s'investir. Tout comme d'autres personnes, elle a commencé à planter sur une longue bande de terrain au pied de son immeuble et le résultat est remarquable.



*Dans le Jardin d'avenir chaque week-end, différents groupes s'adonnent à des tâches diverses.*



*Un bananier, récupéré dans la cour d'une maman qui a déménagé, est replanté dans le Jardin d'avenir*

### De nouveaux micro-espaces-jardin :

Les mini espaces potagers, le mini verger, l'espace tubercules, l'îlot vert, l'espace plantes ornementales demandent du travail mais offrent peu d'espaces à jardiner. La bande de terre derrière la Maison du quartier repérée l'année dernière devient un espace reconnu. Nettoyé, amendé, limité par un modeste mur de pierres sèches, il devient un parterre de légumineuses et de courges.



*Démonstration de pollinisation de courges par un monsieur qui offre des services*



*Désherbage manuel, élagage, confection du mur en pierres sèches, amendement de la terre, etc*

## b. Préparer le jardin créatif à Trois Bassins Littoral

A partir de l'expérience du Jardin d'Avenir de Joli Fond, les membres du mouvement ont souhaité mettre dans la programmation la création d'autres jardins d'avenir en rejoignant la priorité nationale du mouvement : **se mettre ensemble face aux défis climatiques et environnementaux.**

La commune de Trois Bassins a lancé le programme de l'auto-suffisance alimentaire. Nous avons rencontré le Maire et le responsable du CCAS, qui nous ont demandé si nous pouvions chercher un moyen d'accompagner les familles les plus vulnérables à Trois Bassins Littoral en incluant les cinq quartiers.

Ensemble, nous avons convenu qu'un jardin pourrait être un espace créateur de liens sociaux et de lutte contre la malnutrition chez les familles en situation de grande pauvreté. Nous avons visité quatre quartiers de Trois Bassins Littoral : Souris Chaude, Grande Ravine, Monté Panon, Croix Blanche et parlé avec les habitants que l'on croisait.

Nous sommes allés visiter d'autres jardins alternatifs, avons rencontré plusieurs associations et cherché des partenariats possibles. Après un an de recherche, un comité de pilotage a été créé, composé d'habitants du quartier, de conseillers municipaux : Monsieur Sadeyen (délégué aux affaires relevant du domaine de l'insertion), Mme Furcy (déléguée aux affaires relevant du domaine de l'environnement, de l'embellissement et de la vie du quartier du littoral), Mme Hoarau (déléguée aux affaires du domaine des affaires sociales et du handicap), de l'association Melanz a Nou, du CCAS et d'ATD Quart Monde. C'est ensemble qu'ils ont affiné le projet et défini les objectifs suivants :

- Créer un lien entre les habitants des cinq quartiers du littoral
- Sensibiliser à la préservation de la nature, la nutrition saine et donner le goût de faire un petit jardin potager pour chaque famille
- Produire et partager des semences
- Se mettre ensemble face aux défis climatiques et environnementaux

Nous parlons plus d'un jardin créatif et pas d'un jardin partagé, car il a été décidé de commencer par la production de plants que les habitants puissent ramener chez eux afin de faire leur propre jardin. C'est leur permettre de retrouver le goût de travailler la terre, de manger leurs propres légumes.

Ce sera un lieu qui permettra le partage de savoir-faire et un recueil de connaissance de la vie du quartier, des habitants, afin de partir d'eux. Le comité de pilotage aimerait commencer par la création d'une serre, puis de jardinières avec des plantes aromatiques et des plantes consommables. Ainsi les participants pourront amener des graines, emporter des jeunes plants chez eux pour replanter, et créer leurs propres jardinières.

Par la suite, nous pourrons créer des ateliers pédagogiques ou des animations pour les enfants des bibliothèques de rue et de Taporì, ainsi que des animations pour tous les participants (sur l'utilisation des plantes médicinales en tisane par exemple).

Les participants seront les habitants de Trois Bassins Littoral, les membres de l'Association Melanz a Nou et les membres d'ATD Quart Monde.

En tant que principaux partenaires, le CCAS et la commune de Trois Bassins nous ont fourni le bois nécessaire, la bâche d'ombrage, la terre et le terreau ainsi que le repas pour le temps festif du démarrage du jardin. ATD Quart Monde mobilise les habitants, achète du matériel et outils de jardin.

**Le comité de pilotage a proposé de lancer le projet en février 2024** après la saison des cyclones avec la création de la serre et un temps festif.

## II. ATD Quart Monde à la Réunion :

### A) Liens avec les institutions et les partenaires

#### a. Les partenariats

ATD Quart Monde lutte contre la grande pauvreté en étant en lien avec différents partenaires sur le territoire réunionnais.

Pour construire des évènements fédérateurs comme la journée mondiale du refus de la misère, elle sollicite des associations, collectifs, projets innovants qui œuvrent dans le même sens (Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, la jeune chambre économique, l'UNSA...).

Pour enrichir les propositions d'activités et sorties culturelles, ATD est en lien avec des résidences artistiques (Baba Sifon...), des médiathèques (L'alambic de Trois Bassins), le service jeunesse de la Mairie de Trois Bassins.

A chaque fois, les radios locales nous suivent sur ces évènements et retranscrivent ces actions (Radio RCI Tropical, Radio 1<sup>ère</sup> Réunion, Antenne Réunion...)

#### b. Nos liens avec les institutions

Au mois de novembre, nos représentants de la Délégation Nationale d'ATD Quart Monde, Florence Gomez et Benoît Reboul-Salze sont venus nous rejoindre pour rencontrer nos partenaires institutionnels : la CAF, le Conseil départemental, les mairies (Saint-Denis, Saint-Paul, Trois Bassins).

Ces rencontres ont été l'occasion de réaffirmer notre engagement sur le territoire réunionnais auprès des familles les plus exclues pour lutter contre la grande pauvreté. Nous avons pu partager nos actions en lien avec notre programmation en particulier en ce qui concerne la maltraitance institutionnelle et commencé à leur faire part de nos premières réflexions sur le sujet.

A la CAF, nos interlocuteurs ont écouté avec intérêt que l'un des freins identifiés par les familles est le mode de garde actuel qui ne leur permet pas d'accéder à un travail décent. Il manque un mode de garde gratuit pour les plus petits mais aussi pour les grands enfants (voire les adolescents). Ce rendez-vous a été l'occasion de transmettre les 12 solutions pour améliorer les services de la CAF (édité par ATD Quart Monde France).

Au conseil départemental, nous avons beaucoup échangé sur nos actions en faveur des familles en précarité et sur le problème des modes de garde.

La CAF, le Conseil Départemental et les mairies rencontrées ont renouvelé leur volonté de nous soutenir.

## B) Participation aux événements extérieurs

Nous avons tenu un stand aux journées des associations à Saint André et à Saint Paul afin de faire connaître les missions d'ATD Quart Monde et gagner de nouveaux bénévoles.



Nous avons aussi participé aux événements organisés par Trois-Bassins, la commune où est implanté le siège d'ATD Quart Monde Réunion :

- Le Festival des Couleurs où nous avons vendu des livres d'ATD, distribué notre journal quart monde et expliqué ce que nous faisons
- L'inauguration du marché de la pointe gourmande : animation d'un atelier
- La fête de quartier à la Souris Blanche : animation décoration de Noël
- L'organisation d'ateliers Gaming pour les jeunes pendant les vacances scolaires
- Des sorties culturelles et artistiques pour les enfants de la bibliothèque de rue de Naiades à la médiathèque « l'Alambic »
- La Participation aux réunions du CCAS à la maison de quartier du Plateau Noir qui a proposé un parcours avec des ateliers : mémoire, nutrition, sport adapté, numérique et habitat (droit) pour les plus de 55 ans et aussi une épicerie sociale (en haut de Trois Bassins).

## C) Présence dans les quartiers

Toutes nos actions, en particulier les bibliothèques de rue, permettent d'être présents dans les quartiers par des rencontres, des échanges, des interactions.

Avant de démarrer une activité ou d'assurer une présence dans le quartier, nous faisons du porte à porte et portons attention à inviter les personnes que l'on ne voit pas encore. Cette attention à la rencontre se prolonge dans la vie de tous les jours.

Les personnes présentes à une action sont des relais auprès des autres habitants.

Ces liens qui viennent en continuité des actions permettent d'apprendre ensemble, de discuter, de poursuivre les réflexions et même avec les enfants...

Tout est lié dans la vie, et le mouvement ATD Quart Monde ne se limite pas à des actions circonscrites dans un espace et dans un temps donné : un départ, un mariage, un baptême, un enterrement... ces événements qui mobilisent toute la communauté sont rejoints par les membres d'ATD Quart Monde.

## **D) La maison Quart Monde, point d’ancrage de nos actions et ses chantiers**

**La maison Quart Monde est un lieu de rencontre** propice à vivre des temps ensemble et à réfléchir. Ainsi l’association AFLJ (**association pour la formation et les loisirs des jeunes**) est venue en juillet pour animer un **débat sur la mobilité** pour améliorer le transport public (organisé par les états généraux de la mobilité). Des habitants du quartier et de la commune sont venus pour y participer et ont pu exprimer les difficultés rencontrées dans les transports en commun et des propositions pour améliorer cela.

L’équipe y accueille des personnes venues découvrir ce que nous faisons. Elle fait découvrir sa librairie qui permet de **vendre ou prêter des livres des Éditions Quart Monde**.

**Des travaux** sont nécessaires en permanence. Cette année, nous avons refait entièrement la cuisine, repeint les toilettes et les portes.

**Les chantiers organisés le samedi** ont permis d’embellir le domaine et de préparer la journée familiale. Ils donnent aussi l’opportunité de créer du lien entre toutes les personnes venues prêter main forte : des habitants du quartier, des membres du mouvement de Saint Denis, les Aviron, Etang Salé, Entre deux, et des personnes qui ont découvert ces propositions sur Facebook ou dans la Newsletter « Actualités Tourné Viré ATD Quart Monde Réunion » (créée en 2023) et se sont déplacées.

### III. Actions culturelles et éducatives

#### A) Bibliothèques de rue et Taporì

##### a. La bibliothèque de rue des Naïades (Saint Gilles les Hauts)

Chaque samedi matin nous nous retrouvons dans un local que la SHLMR met à disposition dans la Cité « Les NAÏADES ». 20 enfants se retrouvent habituellement autour d'activités culturelles. Nous sommes deux animatrices et un animateur.



Notre objectif est de donner le goût de lire, de s'exprimer, d'être créatif et inventif, d'aller à la recherche des enfants qui ne sortent pas de chez eux et qui sont les plus vulnérables, de susciter la participation des parents dans les activités et créer un espace pour eux, de permettre de s'ouvrir à la culture, de créer des liens de paix entre les habitants et soutenir les parents les plus en difficulté, de briser l'isolement.

Nous utilisons des outils pédagogiques d'ATD Quart Monde tels que la lettre Taporì et celle la dynamique enfance France pour les faire réfléchir au thème de l'amitié, de la paix, de la nature. Cette année, les enfants ont abordé quatre injustices : les moqueries, l'exclusion, le conflit, la violence. Ils ont exprimé ce qui était important pour lutter contre : rester ensemble, aider, se respecter, être gentil, être juste, la paix, la joie, l'amour, le pardon.

Pendant l'animation Taporì, les enfants ont choisi de créer la paix. Les enfants ont exprimé que l'amitié commence par eux et qu'ils doivent rechercher d'autres enfants qui ne sont pas encore présents. Ils trouvent leur quartier beau, mais en réalité c'est vide, tout le monde s'enferme chez soi pour ne pas avoir de problème avec les voisins. Dans la résidence Naïades, il y a des conflits de voisinage. Nous avons créé des temps pour animer le quartier avec l'aide de quelques parents, parce qu'il est isolé malgré les bâtiments neufs. Nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour faire participer les parents avec leurs enfants à ces temps.

La première heure est toujours consacrée aux livres et la deuxième heure à des activités manuelles. Ces activités autour du livre et dans un cadre extérieur permettent aux enfants de découvrir la lecture autrement et amène la notion de plaisir, elles permettent aussi aux enfants de mieux nous faire part de leurs envies, de leur vie quotidienne. Ainsi lors d'une sortie des enfants à la médiathèque L'Alambic pour regarder un spectacle, la lecture musicale qui y fut faite a été très appréciée par les enfants. Elle a permis à une petite fille de sortir de ses freins vis-à-vis de la lecture, en effet après cette sortie nous avons remarqué que cette petite fille qui ne désirait pas lire et qui n'aimait pas le livre commençait à lire des livres pour d'autres enfants.

En septembre, nous avons organisé une sortie pédagogique au Jardin de Fond Imar à Saint Paul. Des animateurs ont initié une vingtaine d'enfants au jardinage, au compostage, à reconnaître et à utiliser les plantes, afin qu'ils puissent s'intéresser à la préservation de la nature. Ils ont pu participer à divers ateliers autour du jardin et de manger sainement, et ont pu repartir avec les plants qu'ils ont eux-mêmes réalisés. Cinq parents sont également venus.



Lors de la célébration du 17 octobre, les enfants ont partagé leur fierté d'être dans un groupe en participant à la création d'une exposition sur la préservation de la planète, les déchets, et l'injustice sociale.

Nous marquons la fête de fin d'année tous les ans. Cette année, les parents ont demandé à la faire à la Maison Quart Monde. Ils ont pu vivre une belle journée avec des jeux d'eau, de groupe, et du Karaoké. Ils étaient surtout contents de sortir de leur quartier et de profiter de grands espaces.

### b. La bibliothèque de rue de Petit Canal à Colimaçons (Saint Leu)

Cette bibliothèque de rue fut créée en février 2022, sur les conseils de deux militantes, désirant lutter contre l'isolement des familles de ce quartier, renforcé par l'exclusion géographique du lieu.

La bibliothèque a lieu tous les 15 jours le samedi matin en bas des immeubles sur le parking.

Nous commençons par un temps de parole assis en cercle, pour se poser : quelques respirations, distribution du bâton de parole pour partager ses émotions du moment. Chaque enfant est invité à dire son prénom et comment il se sent : joyeux, fatigué... Parfois, nous proposons de commencer de lire une histoire courte et de s'allonger, d'écouter et d'imaginer...

Puis nous faisons un temps de lecture autour d'un livre, en prenant la précaution de le faire tourner le plus possible. Mais cela peut-être aussi en binôme ou en autonomie. Nous avons également utilisé « le livre des métiers » pour faire réfléchir les enfants sur un métier qui n'existe pas qu'ils pourraient inventer.



Puis vient le temps de l'atelier création où les enfants font toujours preuve d'imagination. L'intérêt est de découvrir le potentiel de chacun et d'expérimenter. Beaucoup de nos enfants butent sur la manipulation ou le respect des différentes phases de la réalisation d'un objet. Puis ils peuvent le décorer comme ils le veulent. C'est une manière de se l'approprier.

Les thèmes qui ont été beaucoup travaillés pendant cette année dans les ateliers sont autour de la nature et de sa préservation. En août, nous avons emmené les enfants à un spectacle sur l'environnement « A la loupe » à la médiathèque de Trois Bassins. Ils sont repartis avec des graines.

Cette année, très peu de familles se sont investies dans nos événements extérieurs (Journée familiale, 17 octobre).

Une quinzaine d'enfants ont au moins participé une fois à la bibliothèque de rue. Globalement cela tourne entre 4 à 10 enfants par BDR. Il est arrivé cependant que nous nous retrouvions avec 1, 2 voir aucun enfant. Surtout depuis la rentrée d'août 2023, nous avons constaté une moindre participation (garde alternée, activités du samedi, séance orthophonie pour certains...).



### c. La bibliothèque de rue de Casernes (Saint Pierre)

A Casernes, où nous sommes implantés depuis 2019, deux alliées (Mireille et Estelle) et une militante habitant la cité (Dalida) animent les séances hebdomadaires. En avril 2023 une amie (Cathy) est venue nous soutenir dans la mise en place des activités. Bénévole à l'association Récup'R elle est très engagée à la cause environnementale et passionnée par les albums jeunesse. Elle peut rester à nos côtés pour un an.

Le groupe se compose d'une vingtaine d'enfants. Certains viennent depuis l'ouverture du local. De nouveaux venus s'y sont ajoutés.

Nous constatons que des mamans franchissent ponctuellement le pas et viennent à nos activités sur le site ou à nos actions extérieures. Leur soutien régulier est encore à gagner. Une femme du quartier nous retrouve spontanément de temps en temps en apportant un goûter pour les enfants ou des livres qu'elle a triés chez elle. Une autre vient avec nous quand il s'agit de prendre soin du jardin.

Nous avons démarré l'année 2023 avec l'intention que les enfants s'approprient l'espace attenant au local en créant un jardin partagé et créatif avec le thème de l'écologie qui sous-tend nos activités depuis 2022.



Les actions ont commencé progressivement, à partir d'échanges et de réflexions sur les plantes, les fruits, les légumes... Les supports utilisés ont été diversifiés (photos, posters, albums dédiés...)

Nous avons proposé aux enfants de faire des dessins à partir de cette intention / question : « c'est quoi le jardin de mes rêves ? »

On a d'abord semé à échelle réduite dans des petits pots. Aussi, Mireille avait apporté des patates douces pour montrer aux enfants comme elles avaient germées.

C'est à cette période que Cathy nous a rejoint pour les activités. Avec son aide on a commencé à nettoyer la petite parcelle attenant le local, à enlever les feuilles mortes, les quelques déchets et arraché les mauvaises herbes. Nous en avons profité pour parler de compost et en expliquer le fonctionnement aux enfants.

Mi-mai on a mobilisé l'animateur du Kreepap (éducateur de rue sur la cité) et les adolescents du quartier pour nous aider à défricher la parcelle. Tous ensemble nous avons fait un grand travail qui nous a permis de retourner la terre et de la préparer aux premières plantations. Les enfants étaient fascinés de constater toute la vie du sol et particulièrement de trouver des vers de terre. Les premières craintes se sont transformées en fascination.

Nous avons pu planter un peu de pieds de songes, du persil, des œillets d'Inde, un petit pied de papaye... Dès lors que ce terrain a été nettoyé, nous avons instauré un rituel proposant un temps de lecture jusqu'à 15h00 puis un moment dans le jardin.

A partir de juin, notre fil conducteur des activités a été la préparation du 17 octobre. On s'exerçait sur le chant « Sov sak i rest » de Joël Vigne chaque semaine. C'est un chant qui concerne la protection de la planète et la préservation de la culture réunionnaise. C'est souvent R., une petite fille très motivée qui lançait le groupe sur le chant chaque semaine. Elle a d'ailleurs proposé d'intégrer ce chant avec son institutrice à l'école et elle l'a présenté à sa classe.

On a approfondi la préparation du thème du 17 octobre au fil des différentes rencontres en suivant deux axes :

- La protection de la planète
- Le travail décent pour tous

Concernant la protection de la planète, Cathy et le groupe d'enfants a préparé une co-animation d'un jeu sur un grand kakémono issu de l'association Récup'R sur la durée de vie des déchets.

Concernant le travail décent, les enfants ont fait des dessins sur les métiers de leurs rêves sur des panneaux et se sont présentés à travers des capsules vidéos à partir de ces questions : « c'est quoi le travail de tes rêves ? Et qu'est ce que ça apporte au monde ? »

Les constats sur l'année et les perspectives :

Une famille qui était un peu réticente à la participation aux activités, est devenue fidèle. Les enfants font maintenant partie du noyau dur et amènent régulièrement leurs cousins.

De nouveaux rituels d'écriture et d'arts ont été initiés par les enfants eux-mêmes : certains font de grands aplats de dégradés en peinture. D'autres prennent un livre et recopient les textes qui leur plaisent sur une feuille à côté. Souvent, ces pratiques durent longtemps et se font en parallèle du temps de lecture. Elles leur amènent concentration voire méditation.



Nous avons rangé et aménagé le local, et valorisé les dessins des enfants en les affichant au mur. Ils étaient heureux de montrer, la semaine suivante le résultat aux enfants qui avaient été absents.

Plus largement, l'espace de la BDR est un endroit où les enfants peuvent s'exprimer librement et c'est de cette manière qu'ils l'investissent : les enfants expriment souvent les situations qu'ils vivent à l'école. Nous sommes heureuses de la dynamique de groupe qui s'est créée en toute confiance. Les enfants sont très présents, c'est un moment important pour eux, ils se sont fidélisés ; ils expriment le besoin de cette présence.

#### d. La bibliothèque de rue de Joli Fond (Saint Pierre)

La rencontre se déroule dans deux espaces en plein air, aménagés avec le concours des enfants le « RonnKozé » et une partie du parking.

Deux temps se succèdent : la bibliothèque de rue et la rencontre Taporï.

- **Personnes en présence et moments de rencontre**

La composition des deux groupes d'enfants, les Kaniki et les Taporï a encore fluctué tout au long de l'année en fonction des activités ponctuelles proposées par le Contrat de ville, des mesures pédagogiques mises en place dans le périscolaire, des changements d'horaire de la madrasa et des fâcheries... On a vu également revenir des enfants « partis » dans d'autres activités l'année dernière ou s'éloigner des plus âgés qui annoncent « *on laisse la place aux petits* ».

Les déménagements ont de leur côté fait partir des familles ou fait arriver de nouvelles dont des « hébergées. »

Aux côtés de la trentaine d'enfants et des 4 animatrices, des mamans rejoignent les groupes. C'est le moment des échanges informelles et chaleureux.

*Les groupes : Les Kaniki et Taporï au mois de mai*



La rencontre se déroule sur une après-midi du mercredi de fin janvier au mois de décembre.

**De 13h30 à 14h30** ont lieu la préparation des espaces d'accueil, la visite dans les familles, l'arrivée et l'accueil progressifs des enfants autour des livres.

**A partir de 14h30** débute un temps commun composé de jeux et/ou chants et une histoire.

**Vers 15h30** dans leurs groupes respectifs, les enfants vont vivre un temps de réflexion individuel et collectif accompagné souvent d'une expression en art plastique.

Le groupe des Kaniki (les petits de 4-7ans) s'arrête vers 16h. Certains attendent leurs aînés au jardin où ils viennent exceptionnellement, dans les créneaux « spécial jardin » du samedi ou dimanche.

**A 17h** sonne l'au revoir pour les Taporï

La bibliothèque de rue est un rendez-vous qui tend à favoriser chez les enfants le plaisir de lire à l'aide de beaux albums de jeunesse, des pages extraites de livres documentaires ou de publications.

Elle offre une occasion de découvrir des histoires, des chansons, des images dont les thèmes rejoignent ceux des lettres Taporï et permettent de compléter leurs connaissances, répondre à leurs questionnements à travers le contage d'histoires, la lecture dramatisée, la lecture d'images ou l'emploi du kamishibai.

Parmi la dizaine d'albums de jeunesse exploités sur le vivre ensemble, le travail, la diversité, l'écologie, le « *Livre des métiers, un imaginaire pour demain* » de Julie BERNARD leur a permis d'aller plus loin dans la réflexion : d'être dans la proposition d'idées et de pensées et une recherche de cohésion avec la nature, de respect de l'équilibre, sans doute éclairés de leurs constats et connaissances acquises lors des années antérieures.



*Une page de l'album. Ici Le professeur d'envol... « Il nous pousse à faire corps avec le cœur, à faire de nos vies rêvées des histoires vraies »*

La sculpture réalisée à l'issue de la réflexion des enfants et les textes qui l'accompagnent pourraient les mener plus loin dans le plaisir de créer, jouer et représenter différents métiers du futur.

A un moment, les livres laissent place à la lettre Taporì et des activités, pour entrer dans la Dynamique Taporì.

- **Taporì : la branche enfants d'ATD Quart Monde**

Cette dynamique vise à promouvoir la solidarité entre les enfants de tous les milieux, à commencer par ceux qui vivent la pauvreté et l'exclusion et créer ensemble un monde plus juste. Durant toute cette année, avec des enfants du monde, dans le cadre de la campagne internationale, « Les Taporì comme actrices et acteurs de changement », à partir des histoires vraies et des vidéos, ils ont fait des rapprochements d'aspects de leur vie avec ceux d'enfants du monde : certains reconnaissent la violence des gangs à Mayotte, la violence dans le quartier comme le décrivent des enfants d'Haïti. Ils se sentent aussi le courage de rendre propre leur environnement comme les enfants de Madagascar et ils s'émeuvent des injustices que connaît Léo à l'école en Espagne, leur rappelant celles relevées dans leur propre vécu.

Les activités proposées les ont poussés et encouragés à continuer à s'engager pour un monde plus juste et plus fraternel dans leur environnement familial et dans le quartier. Parmi les quatre injustices qu'ils ont relevé dans leur quotidien (harcèlement et rejet, manque de choix de loisirs, mal logement, la nature maltraitée), c'est cette dernière qui va devenir pour eux, levier d'action pour l'année. Au fil des réflexions, les enfants partagent le sentiment profond qu'ils défendent l'environnement en partant d'un espace qu'ils ont commencé à construire, le Jardin d'avenir. C'est un symbole, il illustre l'invitation à « planter pour manger sain »

Ils sont animés de la volonté de sensibiliser, inviter leurs pairs ainsi que des adultes à les rejoindre, les motiver et fidéliser et transmettre à leur tour des savoir-faire et savoir-être. Ils gardent à l'esprit le souvenir de la grand-mère qui a su inviter leurs aînés, des ex-Taporì devenus grands adolescents, à transformer des micro-espaces en autant de jardins.

Encouragés à aller plus loin dans l'expression de leurs idées et à donner une meilleure place à l'écoute et la bonne entente au sein du groupe, leur intérêt aux rencontres et leur capacité de participation a grandi.

En fin d'année, les quelques rencontres un peu électriques, les effets perturbants du changement dans la composition des groupes sont derrière eux, le climat général a sensiblement changé.

« Vous ne trouvez pas que c'est plus agréable, tout le monde se respecte plus ? » posait comme question une enfant parmi les plus remuants des Taporis. Le chœur des présents lui a répondu par l'affirmative,

Dans les jeux comme pour lors des discussions, les enfants recherchent plus la coopération, ils disent la prise de conscience de l'importance de la parole partagée, ajoutée, entendue. Plus motivés et fiers de leurs réussites, ils partagent leur satisfaction

« Quand on parle, on dit beaucoup de choses, et après on le voit quand on se sert de ce qu'on a dit pour la boussole et pour les chaussures, on dit Waou ! ». « Il faut dire aussi c'est nos paroles qui ont fait la chanson, "Nou sava marshé pou lité" » !

« On a bien ajouté les paroles ensemble pour faire les messages. On était content de les écrire dans les trois langues, à l'école ils ont dit qu'on fait du travail XXL ! »



Le message écrit dans les 3 langues (français, shimaoré, créole), réalisation collective, une coopération de tous du début à la fin.



« Jouer et faire des activités ça nous apprend aussi beaucoup de choses. On réfléchit et on comprend, c'est chouette ! On rit, on taquine, on reste avec les gens qu'on préfère mais après quand on parle, on comprend pourquoi on fait le jeu, après on fait plus attention aux autres. »

Les plus « grands » s'approprient une des lettres Taporis





Des plus jeunes, les kaniki réalisent des guirlandes pour la fête du départ d'Anne.

*« Tout le monde a aimé faire la boussole, on était trop content quand on a mis notre boussole sur la vieille cheminée. Les galets dans le RonnKozé ont perdu un peu leur peinture, la cheminée est grise et notre boussole est vert fluo, elle brille, elle donne la direction pour continuer le chemin ensemble. »*

- **L'action des TAPORI, une lutte contre la maltraitance de la nature**

Des interventions de sensibilisation se sont déroulées le 8 décembre dans une école et le 10 décembre sous forme d'un « Marshé jardin kréol » .



*Les élèves de l'école attentifs en face des enfants investis dans leur engagement*

Les enfants ont présenté à des classes de différents niveaux ce qu'ils ont réfléchi et réalisé sous forme d'une exposition avec des photos du jardin et du travail, d'une sculpture sur les déchets, la boussole des injustices, lu leur texte : un « **imaginaire des métiers de demain** », à la manière de Julie BERNARD : le livreur d'air pur, l'accordeur des climats, le sauveteur des arbres, le souffleur de mots doux, le transmetteur de sagesse, le décorateur d'extérieur...

Le 10 décembre, comme son nom l'indique, le Marshé jardin kréol est à l'image des jardins créoles où se mêlent des plantes, arbres, arbustes, et leurs fleurs et fruits. Les enfants du groupe Tapori ont fait visiter le Jardin d'avenir aux passant-es, en leur racontant l'histoire du lieu et leurs diverses activités à Tapori. La veille, parents et enfants avaient préparé une belle exposition, nettoyé l'emplacement et réalisé des jardinières et des banderoles. De nombreuses personnes ont ainsi pu découvrir le jardin, acheter des plants et légumes, écouter les chants engagés des enfants, et être sensibilisées à la préservation de l'environnement.

## B) Ateliers Liv la Kaz

Des ateliers ont été proposés aux parents ou grands-parents du quartier pour découvrir différentes catégories de livres avec une méthodologie transmise par l'association « Des livres à soi », qui donne la confiance et les moyens pour s'approprier et partager des livres jeunesse avec leurs enfants et constituer une bibliothèque familiale. (Projet démarré en 2022)

Ces ateliers se sont déroulés tous les vendredis matin jusqu'aux vacances scolaires à la Maison Quart Monde, suivi par la découverte de la médiathèque de Trois Bassins, d'une librairie spécialisée dans les livres péj, d'un salon du livre jeunesse, et pour finir par un spectacle.



La formation donnée par Claudine Serre (salariée de cette association) nous a donné des outils non seulement pour décoder les livres, pour les expliquer, mais aussi pour animer, attirer, donner envie, susciter la curiosité grâce à la mise en scène.

Ainsi chaque vendredi, nous inventions une mise en scène pour que cela reste une surprise à chaque fois. Des livres étaient exposés et nous proposons de les regarder puis d'un prendre un. A tour de rôle, chacune racontait l'histoire du livre ou disait pourquoi elle avait choisi ce livre. Nous attirons l'attention sur l'intérêt de cette catégorie, ce qu'elle pouvait développer chez l'enfant (l'imagination, l'attention...).

Puis, les mamans avaient toutes un carnet "album de familles" où elles étaient invitées à coller les vignettes représentant les 4 livres qu'elles préféraient, et écrire ce qu'elles découvraient, ce qu'elles pourraient refaire...

Après le départ des participantes, notre équipe d'animation composée d'une volontaire permanente, d'une alliée et d'une habitante du quartier faisait un débriefing et écrivait sur un "carnet du médiateur" les réponses aux questions très précises (notre avis, les points positifs, les points à améliorer, ce qu'elles ont pensé de cet atelier, ce qu'elles ont dit au cours de cet atelier, et d'autres commentaires...). Ce carnet était envoyé à Claudine Serre avec des photos. Ce travail fut renvoyé au Salon du livre et de la presse jeunesse, qui par la suite, nous a délivré un brevet de médiation culturelle

Une habitante du quartier nous a soutenu pour aller rencontrer les familles et proposer ces ateliers, elle était là aussi comme participante et était attentive aux autres mamans. Ce projet a été possible grâce à la médiathèque « l'Alambic » qui nous l'a proposé. Un autre groupe a également commencé au CCAS et nous avons pu faire ensemble toutes les rencontres (librairie, salon du livre...). La fête de clôture s'est passée à la Maison Quart Monde plutôt qu'à la médiathèque (avec son accord). Nous avons accueilli l'autre groupe avec beaucoup d'enthousiasme et de joie de se revoir. Il y eu un spectacle où les mamans créaient l'histoire que l'artiste (Fred Thess) peignait et qui était projeté. Par la suite les mamans ont demandé que les ateliers se poursuivent pendant les vacances scolaires et de venir avec leurs enfants. Ce qui eut lieu.

L'action a touché 10 personnes qui ont fait l'ensemble des ateliers et trois animatrices (toutes de la commune de Trois Bassins).

### **C) Rencontre des jeunes**

L'objectif est de permettre à des jeunes de familles en situation de grande difficulté de se rencontrer avec des jeunes de tous les milieux sociaux et de se mobiliser ensemble pour une société plus juste, et en même temps leur donner une place et des responsabilités dans nos équipes.

Une rencontre en janvier a permis de participer au chantier dans le domaine d'ATD Quart Monde (création de jardinière en pneu, peinture...).

En mai, lors de la journée familiale, les jeunes présents ont pu choisir d'aller faire du sport avec Body Art (sur le terrain du Plateau Noir que la Mairie nous a autorisé à utiliser) ou de créer une immense fresque sur les défis environnementaux. Une artiste (Marine Leost) et une personne d'Oasis Réunion ont animé la réflexion, puis invité chaque jeune à matérialiser cette réflexion et à la peindre sur une plaque de bois. Ces plaques furent rassemblées par la suite en une immense fresque, exposée sur le parvis des droits de l'homme et de la laïcité lors de la journée mondiale du refus de la misère.

Fin mai, nous avons participé au Tempo Festival à Saint-Leu.

En juillet, nous nous sommes retrouvés à Saint Denis pour réfléchir sur ce que le groupe voudrait vivre. Les jeunes ont demandé à participer à la rencontre nationale de tous les groupes jeunes d'ATD Quart Monde qui sera en juin 2024. Pour financer ce projet, ils ont proposé de faire des brocantes et de vendre des gâteaux.



En septembre, nous sommes allés visiter un tiers-lieu : la Raffinerie et participer aux ateliers de transition écologique.

En octobre, la journée mondiale du refus de la misère fut une belle occasion pour animer autour du thème : la dignité en action : rendons possible le travail décent pour tous et pour toutes. Le matin les jeunes ont réalisé une banderole avec ce thème en créole et l'après-midi, nous avons réfléchi sur ce thème.

Pendant les vacances scolaires, l'animateur jeunesse de la Mairie de Trois Bassins a organisé des ateliers gaming dans notre Maison Quart Monde avec l'aide du conseiller numérique de France Service. Cela nous a permis de toucher des jeunes du quartier.

## IV. Formations

### A) Formation avec Baba Sifon

Une formation sur « l'art de la voix » fut proposée par Léone Louis de la compagnie « Baba Sifon » qui était en résidence artistique à Trois Bassins pour les animatrices et animateurs des bibliothèques de rue. Elle fut ouverte aussi à d'autres personnes : une maman du quartier qui vient de trouver un emploi dans une crèche, de futurs bénévoles... L'objectif était d'apprendre à raconter des contes, d'expérimenter des exercices pour attirer l'attention des enfants dès qu'ils se déconcentrent ou les faire écouter, de libérer la voix, d'être à l'aise pour lire une histoire en captant l'attention des enfants, et de découvrir quelques comptines



. Cette formation a permis de redonner du souffle, de l'énergie, de l'imagination aux personnes présentes qui ont poursuivi l'après-midi par un temps inventé de danses et de chants. Par la suite, une fiche avec tous les exercices fut envoyée à tous les animatrices/teurs y compris les personnes qui n'étaient pas là. Nous avons ensuite participé à la restitution du travail fait avec les habitants de Trois Bassins, puis avec deux volontaires et trois alliées, nous sommes allées à la restitution de son travail fait avec les enfants en périscolaire clôturé par un magnifique spectacle.

### B) Formation avec Taponi international

Tous les deux mois, une formation en ligne proposée par Taponi International a permis d'approfondir la méthode pédagogique pour animer un groupe d'enfants (Taponi est un courant d'amitié entre enfants qui agissent pour un monde plus juste).

Ces formations à distance sont d'une grande richesse, elles donnent des pistes de réflexion à proposer aux enfants, des outils pour animer, notamment grâce au dossier pédagogique, elles mettent en lien toutes les équipes dans le monde qui animent un groupe d'enfants Taponi et permettent de s'échanger des expériences et des manières de faire. Le thème de 2023 a porté sur l'injustice à partir la réalité que vivent les enfants : à la maison, à l'école, dans le quartier, dans la famille, avec ses amis...

Cette année, deux animatrices ont été invitées à rejoindre d'autres animateurs-trices du monde. L'une d'entre elles retient, à partir du discours du délégué général du Mouvement : *« Tapori n'est pas seulement des discours, c'est poser des actes pour changer le regard sur ces enfants montrés du doigt, c'est aussi casser les cas de violences. Il y a des enfants qui croient possible de changer des stéréotypes sur les plus pauvres. Les enfants de RDC croient possible de changer les suites de la guerre ».*

### **C) Formation au Croisement des savoirs**

Le Croisement des savoirs et des pratiques est une démarche permettant de créer les conditions pour que le savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté puisse dialoguer avec les savoirs scientifiques et professionnels. Ces différents savoirs produisent une connaissance et des méthodes d'actions plus complètes et inclusives. L'enjeu de cette démarche est de réhabiliter au bénéfice de tous, la contribution intellectuelle et pratique issue de l'analyse de leur vécu, des personnes en situation de grande pauvreté et d'exclusion.

Dans l'optique de pouvoir décliner cette démarche dans des interventions à l'IRTS ou d'autres institutions (il est prévu de proposer un croisement des savoirs sur l'école et le logement dans notre programmation), cette formation fut proposée à deux membres. Elle s'est déclinée en deux temps : un parcours théorique sur plusieurs rencontres en distanciel et deux jours en présentiel pour mettre en pratique. Les deux personnes ont pu aller au centre international d'ATD Quart Monde pour faire le module « Vivre un temps de croisement de savoir ». Il reste un autre module indispensable sur l'animation qui sera fait l'année prochaine : « Animer un temps de croisement de savoir ».

### **D) Formation globale à la connaissance des familles**

L'action auprès des enfants et leurs parents repose sur des temps de formation tels que : des rencontres bimestrielles dans le cadre de l'ACE (Actions culturelles et éducation) qui ont lieu à la Maison Quart Monde à Trois-Bassins, des rendez-vous en distanciel proposés par le Secrétariat Tapori international et la Dynamique enfance.

Les rassemblements et leur préparation sont également des occasions de se former à partir de la connaissance issue des expériences de vie partagée avec les personnes les plus pauvres.

De nombreux livres, publications, vidéos, des lettres, des visioconférences ou causeries avec la Délégation nationale et la Délégation générale viennent également compléter l'offre de formation du Mouvement.

## V. Perspectives

L'année 2024 sera une année de mise en œuvre de notre programmation dont les 4 axes prioritaires qui ont été identifiées avec tous les membres à La Réunion sont :

- 1) **Combattre la maltraitance institutionnelle** : En se projetant sur des temps de partage et de réflexion notamment sur l'école et le logement ceci à partir des témoignages des familles du mouvement.
- 2) **Se mettre ensemble face aux défis climatique et environnemental** : A partir du jardin d'avenir à Joli-fond, créer d'autres jardins qui ont vocation à être vecteurs de liens, de partages et de sensibilisation à une alimentation vivante et locale en s'appuyant sur les bibliothèques de rue et la Maison Quart Monde, accompagner les familles vers ces jardins.
- 3) **Redéfinir et soutenir notre démarche de connaissance** : Proposer des espaces de connaissance du mouvement, du vécu des familles, des réalités partagées dans les quartiers.
- 4) **Se former pour s'engager et agir ensemble** : les membres ont exprimé des besoins en formation comme : aller vers, découverte du mouvement, prendre la parole (confiance et estime de soi), communication bienveillante, informatique...

Cette programmation s'accompagne par une nouvelle organisation, construite ensemble à partir de nos forces et des défis à relever à La Réunion. C'est une réflexion qui a été appuyée par la Délégation Nationale. Elle a abouti par la création :

- D'une équipe élargie d'animation
- D'une équipe engagement
- D'une équipe formation et connaissance

Ces équipes sont en lien avec :

- L'équipe Action culturelle et éducation qui coordonne l'animation dédiée à la dynamique enfance - famille qui se matérialise par les BDR, Tapori, les festivals des arts et savoirs, les sorties pédagogiques etc
- L'équipe "Jeunes" dont l'objectif est de créer des temps de rencontres, de réflexion, de témoignages, entre jeunes.

Ces équipes sont coordonnées par l'équipe cœur. Celle-ci s'assure de l'animation du mouvement à La Réunion. Elle coordonne l'organisation et s'assure de son bon fonctionnement. Elle est garante du sens du mouvement et des actions décidées ensemble. Elle fait le lien avec les institutions, en collaborant avec les autres membres.

L'organisation administrative va être modifiée avec la mise en place de l'établissement ATD Quart Monde La Réunion, rattaché au Mouvement ATD Quart Monde France et donc la dissolution de l'association "Mouvement ATD Quart Monde La Réunion". L'objectif est de simplifier la conduite administrative. L'animation du Mouvement restera inchangée, des personnes responsables de la conduite du Mouvement seront nommées sur place et recevront une délégation de signature.

**Vous pouvez nous suivre sur FaceBook : Atd Quart Monde Reunion**

Nous contacter par mail : [iledelareunion@atd-quartmonde.org](mailto:iledelareunion@atd-quartmonde.org)

Ou par téléphone : 0262 24 18 84.

**Nous vous attendons !**

**Nou atend azot !**

**Annexe 2.1.8**

**Déclaration d'existence de ATDQM REUNION à la préfecture et extrait de la publication correspondante au Journal Officiel**

## REPUBLIQUE FRANCAISE

SOUS-PREFECTURE DE SAINT-PAUL

Bureau de la Réglementation et du  
Contrôle Budgétaire  
Service des Associations

Affaire suivie par : MME VIENNE

**Récépissé de Déclaration de CREATION**  
de l'Association N° 9744003093

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association ;  
Vu le décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Sous-Préfet de SAINT-PAUL.

doane récépissé à Mme GILBERTE MOELION, Présidente

demeurant 8 ALLEE DES POMMES LATANIERS  
97432 RAVINE DES CABRIS

d'une déclaration en date du 16 février 2001

faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

**MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE - DELEGATION OCEAN INDIEN**

dont le siège social est situé **RNI GRANDE RAVINE**  
**CHEMIN DES ZATTES**  
**97426 LES TROIS BASSINS**

Saint-Paul, le 16 février 2001



Sous-Préfet

chef de bureau

Françoise BONNET

**Extrait du décret du 16 août 1901**

Article 1er : La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2, de la loi du 1er juillet 1901 est faite par ceux qui, à titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique au moyen de l'insertion au Journal Officiel, d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social.

**Extrait de la loi du 1er Juillet 1901**

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications à leurs statuts.

la création d'ateliers, les créations d'événements culturels, les échanges internationaux ainsi que les interventions en milieu scolaire et extra-scolaire. *Siège social*: 4, chemin des Perdrix, étang, 97436 Saint-Leu. *Date de la déclaration*: 15 février 2001.

2697 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Paul. **MOUVEMENT INTERNATIONAL A.T.D. QUART MONDE, DELEGATION OCEAN INDIEN**. *Objet*: mettre en œuvre à la Réunion les objectifs poursuivis par le mouvement A.T.D. quart monde, précisés à l'article 2 de ses statuts et de soutenir dans l'ensemble de la zone océan Indien les efforts des autres composantes du mouvement. *Siège social*: R.N. 1, Grande-Ravine, chemin des Zattes, 97426 Les Trois-Bassins. *Date de la déclaration*: 15 février 2001.

2698 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Benoît. **KAYAMB REUNION**. *Objet*: promotion et valorisation des traditions culturelles et principalement de la culture réunionnaise à travers la conception, la fabrication, la promotion et la vente des produits artisanaux, ainsi que l'organisation, l'animation et la participation à des manifestations culturelles. *Siège social*: 118, rue du Lavoir Cambuston, 97440 Saint-André. *Mél.*: amedee@free.fr. *Date de la déclaration*: 16 février 2001.

2699 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Benoît. **THEATRE LES BAMBOUS, SCENE CONVENTIONNEE**. *Objet*: accueil et diffusion de spectacles de théâtre d'aujourd'hui; gestion de la scène conventionnée. *Siège social*: 2, rue Jean-Moulin, 97470 Saint-Benoît. *Date de la déclaration*: 16 février 2001.

2700 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ASSOCIATION CULTURELLE CHAPELLE DU RUISSEAU**. *Objet*: promouvoir et développer la culture tamoule à Sainte-Suzanne. *Siège social*: chez M. Moutalou (Monique), 43, rue Marcel-M'Bajoumbe, appartement 24, 97441 Sainte-Suzanne. *Date de la déclaration*: 16 février 2001.

2701 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ASSOCIATION REUNIONNAISE DES REGULATEURS MEDICAUX D'EXERCICE LIBERAL (A.R.R.M.E.L.)**. *Objet*: représenter les médecins libéraux afin d'organiser par quelque action que ce soit leur participation à la régulation médicale du centre 15 du S.A.M.U. 974. *Siège social*: chez le docteur M. Humbert (Patrice), 6, rue Saint-Joseph-Ouvrier, 97400 Saint-Denis. *Date de la déclaration*: 16 février 2001.

2702 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Paul. **ATELIER-REVE**. *Objet*: développer l'art plastique. *Siège social*: 203, rue du Général-de-Gaulle, 97434 Saint-Gilles-les-Bains. *Date de la déclaration*: 16 février 2001.

2703 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. **COMORES ESPOIR**. *Objet*: favoriser et impulser des initiatives populaires multiples; solidarité envers la population déshéritée; promouvoir des initiatives de développement économique et de formation. *Siège social*: 14, cité Canabady, 97410 Saint-Pierre. *Mél.*: larifon@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 18 février 2001.

2704 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **MUSIQUE REGIMENTAIRE DE BOURBON**. *Objet*: animation musicale des manifestations à titre militaire, civil, religieux, notamment en soutien des Fazsoi. *Siège social*: caserne Lambert, compagnie du quartier général, 97400 Saint-Denis. *Date de la déclaration*: 19 février 2001.

2705 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **COLLECTIF D'ANIMATION DE SAINTE-MARIE**. *Objet*: faire de l'animation diversifiée; le développement de l'animation pour des activités sportives, culturelles et d'insertion et autres, en priorité sur la commune. *Siège social*: résidence Les Gaspards, appartement 1, bâtiment 5, rue Jacques-Brel, 97438 Sainte-Marie. *Date de la déclaration*: 19 février 2001.

2706 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ASSOCIATION DES CALEBASSIERS**. *Objet*: améliorer la sécurité au sein du quartier; créer une harmonie entre les différentes géné-

rations; faciliter les échanges et les fusions; œuvrer à la citoyenneté; faire l'intermédiaire entre la population et les institutions; gérer des espaces de rencontre, de discussion et de débats; organiser et gérer des manifestations; réaliser et élaborer des projets en concertation avec les associations locales mais aussi avec les autorités publiques (aide aux projets). *Siège social*: 18, rue du Plessis, appartement 223, 97490 Sainte-Clotilde. *Date de la déclaration*: 19 février 2001.

2707 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Benoît. **ASSOCIATION SPORT ET LOISIRS LONGANIS (A.S.L.L.)**. *Objet*: amélioration du cadre de vie dans la cité Les Longanis en instaurant des animations pour les habitants. *Siège social*: chez Mlle K/Bidy (Christine), 24, lotissement Les Longanis, Bras Fusil, 97470 Saint-Benoît. *Date de la déclaration*: 20 février 2001.

2708 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. **COMITE DES ECARTS DE SAINT-PIERRE**. *Objet*: établir des liens sociaux, culturels, économiques et familiaux dans les écarts de la ville de Saint-Pierre. *Siège social*: 15, allée Mermoz-Bath, appartement 102, 97410 Saint-Pierre. *Date de la déclaration*: 20 février 2001.

2709 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **MUSIQUE LIVE**. *Objet*: formation théorique et pratique des musiciens amateurs ou professionnels (tous instruments), que ce soit dans le domaine de la scène ou de l'enregistrement ainsi que la gestion des intermittents du spectacle. *Siège social*: 14, rue de la Source, 97400 Saint-Denis. *Date de la déclaration*: 20 février 2001.

2710 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ASSOCIATION POUR LA MUSIQUE ET L'EXPRESSION (A.M.F.)**. *Objet*: promotion de l'activité artistique sous toutes ses formes. *Siège social*: 48, chemin du Milieu, 97490 Sainte-Clotilde. *Date de la déclaration*: 20 février 2001.

2711 - Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Pierre. **MES-SAGE ROOTS**. *Objet*: promouvoir la musique (percussion, musique acoustique et électronique, travail en studio, arrangement et production); développer les échanges culturels (concerts, résidence d'artiste, multimédia); formation et initiation (cours de percussion, stage et séminaire sur le son, l'acoustique, les conditions de travail en studio et sur scène). *Siège social*: chez M. Peuvrier (Olivier), 4, impasse des Pruniers, 97418 La Plaine-des-Cafres. *Date de la déclaration*: 21 février 2001.

2712 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ASSOCIATION SPORTIVE DU BAS DE LA RIVIERE (A.S.B.R.)**. *Objet*: faire participer un public à des compétitions d'athlétisme hors stade et renforcer des liens par des activités ludiques et conviviales telles que des randonnées et sorties vélo; réintégrer des personnes en situation d'échec; des valeurs éthiques et morales telles que la solidarité, la confraternité et l'amitié. *Siège social*: chez M. Abraham-Adam (Anwar), 9, rue de la République, appartement 22, bloc A, S.H.L.M.R. La Rivière, 97400 Saint-Denis. *Date de la déclaration*: 21 février 2001.

2713 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **ATHLETIC-CLUB DE SAINTE-CLOTILDE**. *Objet*: favoriser la pratique de la course à pied; lutter contre l'exclusion et la délinquance par le biais du sport; organiser et promouvoir le développement du sport sous toutes ses formes. *Siège social*: S.H.L.M.R. Les Tamarins, 127, rue Lory-les-Hauts, 97490 Sainte-Clotilde. *Date de la déclaration*: 22 février 2001.

2714 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **RUNCARV'**. *Objet*: pratique, promotion, valorisation, développement des sports et des sportifs. *Siège social*: chez M. Ozga (Gérald), 6, allée Bella-Vista, Montgaillard, 97400 Saint-Denis. *Mél.*: runcarv@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 22 février 2001.

2715 - Déclaration à la préfecture de la Réunion. **MAR-KETEAM**. *Objet*: promotion du B.T.S. action commerciale. *Siège social*: Form'Action, 266, rue Maréchal-Leclerc, 97400 Saint-Denis. *Mél.*: erika.ribollet@wanadoo.fr. *Date de la déclaration*: 22 février 2001.

**Annexe 2.2.6**  
**Statuts de Mouvement ATDQM**

Mouvement ATD Quart Monde  
63, rue Beaumarchais  
93100 MONTREUIL



**ATD**  
**QUART MONDE**

**STATUTS DU MOUVEMENT**  
**ATD QUART MONDE**

*Modifiés par l'Assemblée Générale  
du 28 mai 2016*

## **PREAMBULE :**

Affirmant que :

« Tout homme porte en lui une valeur fondamentale inaliénable qui fait sa dignité d'homme. Quels que soient son mode de vie ou sa pensée, sa situation sociale ou ses moyens économiques, son origine ethnique ou raciale, tout homme garde intacte cette valeur essentielle qui le situe d'emblée au rang de tous les hommes. Elle donne à chacun le même droit inaliénable d'agir librement pour son propre bien et celui des autres. »

(Extrait des options de base du Mouvement ATD Quart Monde, 1965)

Affirmant le refus :

- de la fatalité de la misère,
- de la culpabilité qui pèse sur ceux qui la subissent,
- du gâchis humain et spirituel que constitue pour une société de se priver de l'expérience de ceux qui vivent dans la misère.

(Joseph Wrésinski<sup>1</sup>, rassemblement à la Mutualité, 17 novembre 1977)

Affirmant que :

« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés.

S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

(Joseph Wrésinski - Texte gravé sur la Dalle du Parvis des Libertés et des Droits de l'Homme, Paris, inaugurée le 17 octobre 1987)

## **Art. 1 DENOMINATION :**

Se réunissent en France, sous le nom :

### **MOUVEMENT ATD QUART MONDE<sup>2</sup>**

toutes celles et ceux qui manifestent leur engagement conformément au préambule défini ci-dessus et selon les modalités de l'article 6.

<sup>1</sup> Joseph Wrésinski : 1917- 1988, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde, prêtre, souvent appelé Père Joseph.

<sup>2</sup> ATD : Aide à Toute Détresse, une des premières dénominations de l'association créée par Joseph Wrésinski, les habitants du Camp des sans-logis de Noisy-le-Grand (France) et leurs amis. Pour trouver une traduction commune aux initiales ATD en plusieurs langues, ATD signifie aussi Agir Tous pour la Dignité.

## **Art. 2 OBJET :**

Le Mouvement ATD Quart Monde rassemble des personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre, et engagés à leurs côtés, des hommes et des femmes, de toutes origines, qui partagent le même refus. Ensemble, ils se sont donné le nom de Quart Monde. Le Mouvement ATD Quart Monde agit pour l'avènement d'une société où l'égalité de dignité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu.

Le Mouvement ATD Quart Monde est membre fondateur du Mouvement International ATD Quart Monde.

L'ensemble des efforts du Mouvement ATD Quart Monde s'enracine dans la pensée et l'action de son fondateur, Joseph Wrésinski.

Dans cette perspective, le Mouvement ATD Quart Monde a opté pour un projet de société dont les progrès se mesurent au bénéfice qu'en tirent les plus pauvres.

Il est sans but lucratif. Sans appartenance politique ou religieuse, il agit dans le respect des diverses identités et convictions philosophiques, religieuses ou politiques de ses membres, dans la mesure où elles sont compatibles avec le préambule.

## **Art. 3 PRINCIPES D'ACTION :**

Pour atteindre son but, le Mouvement ATD Quart Monde travaille à la détection de la grande pauvreté et lutte contre celle-ci et l'exclusion sociale en appliquant les principes suivants :

- a) Il vise la promotion des personnes et des familles très pauvres et leur participation à la société qui les environne notamment par des actions fondées sur les dimensions familiale et culturelle.
- b) Il évalue périodiquement la fidélité de son action vis-à-vis des plus pauvres.
- c) Il représente les intérêts et les espoirs des personnes et familles très pauvres afin que leurs droits fondamentaux soient respectés, qu'elles soient reconnues comme partenaires et que leurs voix soient entendues partout où se prennent des décisions qui engagent leur avenir et l'avenir de tous.
- d) Il approfondit et fait connaître la pensée et l'action de son fondateur, Joseph Wrésinski.

e) Il appelle des hommes et des femmes, de toutes origines sociales, culturelles, religieuses ou philosophiques, de toutes générations, à s'engager solidairement auprès des populations en grande pauvreté en France et partout dans le monde, notamment au sein des équipes du Volontariat international ATD Quart Monde, qu'il soutient particulièrement.

f) Il crée des groupes locaux et régionaux et développe leur entraide et leur coopération au service d'un projet de société commun. Chaque groupe contribue selon ses moyens à la réalisation des objectifs du Mouvement ATD Quart Monde.

g) Il crée ou suscite des organismes ad hoc pour apporter des réponses à la grande pauvreté et à l'exclusion sociale.

h) Il mobilise l'opinion publique en faisant connaître par des moyens appropriés la compréhension qu'ont les populations vivant dans la grande pauvreté de leur condition de vie, ainsi que leurs résistances et leurs luttes.

i) Il interpelle les institutions et organismes territoriaux, nationaux et internationaux pouvant concourir à la réalisation de son objet. Il fait en sorte que les diverses institutions publiques ou privées prennent en compte, au cœur de leurs missions respectives, la cause des personnes et familles en grande pauvreté, et agissent de concert pour transformer leurs conditions d'existence.

j) Il entreprend ou encourage des études, enquêtes et recherches, impliquant les personnes concernées, se rapportant à son objet.

k) Il favorise par ses structures la formation mutuelle et la rencontre entre les membres des associations nationales ATD Quart Monde du monde entier et toute personne intéressée par la lutte contre l'extrême pauvreté. Il soutient la continuité des actions liées à son histoire en France telles que la cité de promotion familiale de Noisy-le-Grand, le Centre international (dans le Val d'Oise) et la Dalle à l'honneur des victimes de la misère, scellée sur le Parvis des Droits de l'Homme et des Libertés (à Paris), inaugurée le 17 octobre 1987.

l) Il agit en justice afin de défendre les intérêts collectifs et individuels des personnes exclues et du Quart Monde chaque fois qu'une situation d'injustice exige une intervention judiciaire.

#### **Art. 4 DUREE :**

Sa durée est illimitée.

## **Art. 5 SIEGE SOCIAL :**

Il est situé à Montreuil (93). Il pourra être transféré sur décision du Conseil d'Administration.

## **Art. 6 COMPOSITION :**

Il se compose de membres actifs et de soutien.

La qualité de membre actif ou de soutien est définie au Règlement Intérieur.

## **Art. 7 PERTE DE LA QUALITE DE MEMBRE :**

La qualité de membre, au titre d'actif et de soutien, se perd, de plein droit par :

- La démission.
- Le décès.
- La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, après que l'intéressé aura été invité à fournir des explications au bureau.

## **Art. 8 LES RESSOURCES :**

Les ressources du Mouvement ATD Quart Monde se composent :

- des cotisations de ses membres,
- de subventions publiques ou privées,
- de sommes perçues en contrepartie de prestations,
- de dons manuels,
- du revenu éventuel de ses biens,
- de toute autre ressource autorisée par la loi.

## **Art. 9 LE DELEGUE NATIONAL :**

L'animation et la cohérence de l'action des associations nationales ATD Quart Monde et des associations créées en référence aux options de base d'ATD Quart Monde dans le monde sont de la responsabilité de la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde<sup>3</sup>. Celle-ci désigne parmi les volon-

---

<sup>3</sup> Pour la Délégation Générale du Mouvement International ATD Quart Monde, se référer aux statuts de ce Mouvement.

taires permanents, pour une durée qu'elle définit, un Délégué National qui est membre de droit, en tant que Délégué National, du bureau du Conseil d'Administration.

## **Art. 10 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le Mouvement ATD Quart Monde est administré par un Conseil composé, en plus du Délégué National, d'un minimum de 11 membres et d'un maximum de 17, dont au moins deux tiers de membres actifs. Ces membres sont élus pour trois ans par l'assemblée générale ordinaire.

Nul ne peut faire partie du Conseil s'il n'est pas majeur.

A l'exception du Délégué National, le Conseil se renouvelle par tiers chaque année suivant un ordre de sortie déterminé pour la première fois par un tirage au sort et ensuite d'après l'ancienneté des nominations.

En cas de vacance survenue dans l'intervalle de deux Assemblées Générales ordinaires, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Mais ces nominations sont proposées au vote de l'Assemblée Générale la plus proche. Les pouvoirs des membres ainsi nommés prennent fin au moment où devrait normalement expirer le mandat du ou des membres remplacés.

## **Art. 11 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le Conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom du Mouvement ATD Quart Monde et autoriser tous actes et opérations qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Il a en particulier pouvoir pour :

- Statuer sur l'admission ou l'exclusion d'un membre ;
- Décider d'engager une action en justice au nom du Mouvement ATD Quart Monde, soit comme défendeur, soit comme demandeur.

## **Art. 12 REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an et toutes les fois qu'il est convoqué par le Président ou sur demande du quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des présents.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Le vote par procuration n'est pas autorisé.

La participation de la moitié au moins des membres est nécessaire pour que le Conseil d'Administration puisse délibérer valablement.

### **Art. 13 LE BUREAU :**

Le bureau est composé

- du Président
- du Délégué National
- d'un ou plusieurs Vice-Présidents
- d'un Trésorier
- d'un Secrétaire.

Les membres du Bureau sont élus pour un an à l'exception du Délégué National.

Le Président est chargé d'exécuter les décisions du Conseil, d'assurer le bon fonctionnement du Mouvement ATD Quart Monde dans tous les actes de la vie civile, et sa représentation auprès des institutions et organismes cités dans l'article 3i.

En conformité avec son mode de désignation (article 9), le Délégué National assure la cohérence entre le Mouvement ATD Quart Monde et le Mouvement International ATD Quart Monde. Il agit de telle sorte que les membres du Mouvement ATD Quart Monde soient soutenus dans leurs engagements. Il possède tous les pouvoirs que lui concède le Conseil d'Administration.

Le Trésorier tient les comptes du Mouvement ATD Quart Monde et, sous la surveillance du Président, il effectue tous paiements et reçoit toutes sommes. Il procède, avec l'autorisation du Conseil au retrait, au transfert et à l'aliénation de tous biens et valeurs.

Le Président consent les délégations nécessaires à des membres du bureau et à toutes personnes dont les fonctions le nécessitent.

Le bureau se réunit sur convocation du Président ou du Délégué National.

### **Art. 14 RETRIBUTIONS :**

Les membres du Mouvement ATD Quart Monde ne peuvent recevoir aucune rétribution liée à leurs fonctions au Conseil d'Administration ou au Bureau de l'Association.

## **Art. 15 L'ASSEMBLEE GENERALE :**

L'Assemblée Générale, ordinaire ou extraordinaire, comprend tous les membres adhérents.

L'adhésion est définie au Règlement intérieur.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les convocations sont adressées par le Président ou le Délégué National. L'ordre du jour est inscrit sur les convocations.

Elle délibère sur les points inscrits à l'ordre du jour.

## **Art. 16 L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :**

L'Assemblée Générale Ordinaire se réunit une fois par an. Après en avoir délibéré, elle se prononce sur le rapport moral et sur le rapport financier et fixe la cotisation. Elle pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du Conseil d'Administration à l'exception du Délégué National.

Les décisions de l'Assemblée Générale ordinaire sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

## **Art. 17 L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :**

Si besoin est ou sur la demande de la moitié plus un des membres à jour de leur cotisation, le Président ou le Délégué National convoque une Assemblée Générale extraordinaire, notamment pour une modification de ses statuts ou pour sa dissolution.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

## **Art. 18 MODIFICATION STATUTAIRE :**

Les statuts ne peuvent être modifiés par l'Assemblée Générale que sur proposition du Conseil d'Administration.

En cas de modification statutaire ayant trait à l'objet du Mouvement ATD Quart Monde, la décision devra être prise par les deux tiers au moins des membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale représentant ensemble la moitié au moins des membres adhérents. Au cas où ce quorum ne serait pas atteint, une

deuxième assemblée pourra être convoquée dans un délai d'un mois avec le même ordre du jour et statuera à la même majorité des membres présents ou représentés, représentant ensemble le quart au moins des membres du Mouvement ATD Quart Monde.

### **Art. 19 REGLEMENT INTERIEUR :**

Un Règlement Intérieur, établi par le Conseil d'Administration, est soumis à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Il en sera de même de toutes modifications ultérieures.

Il est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne du Mouvement ATD Quart Monde.

### **Art. 20 DISSOLUTION :**

En cas de dissolution volontaire ou prononcée par justice, les biens et actifs de l'Association seront dévolus à la Fondation ATD Quart Monde dont le siège est à Montreuil.

En cas de dissolution volontaire, l'Assemblée Générale nomme un ou plusieurs liquidateurs.

Association déclarée à la Sous-Préfecture de PONTOISE sous le n°3758 le 29 octobre 1958

à la Préfecture de Police de Paris sous le n° 36-959 le 4 décembre 1961

Publication au Journal Officiel (France) du 26 novembre 1958

Fait à Lyon, le 28 mai 2016



La Présidente  
Claire Hédon



Le Délégué national  
Christophe Géroutet

**Annexe 2.2.7**

**Rapports de gestion, moral et financier annuel de Mouvement ATDQM**

<p><b>MOUVEMENT ATD QUART MONDE RAPPORT DE GESTION 2022</b></p>
---

## Table des matières

Faits marquants de l'exercice.....	2
Compte de résultat de l'exercice .....	3
• Comparaison budget 2022 - exercice 2022.....	3
Analyse détaillée des charges par nature .....	5
Tendance générale .....	5
Achats et services extérieurs.....	6
Impôts et taxes.....	6
Charges de personnel.....	7
Autres charges significatives .....	8
Analyse détaillée des produits par nature .....	8
Tendance générale .....	8
Ventes.....	9
Subventions.....	10
Adhésions .....	11
Contribution de la Fondation ATD QM.....	11
Compte d'emploi des ressources .....	13
Bilan simplifié .....	14
Perspectives 2023.....	15

## Faits marquants de l'exercice

Dans un contexte tendu par les conséquences de la crise sanitaire 2020/2021, amplifié par les insécurités nées de la guerre en Ukraine, le Mouvement a pu continuer de mener, faire évoluer et développer son action, en particulier ses projets expérimentaux d'innovation sociale.

En 2022, le budget global de l'association est stable, avec une légère augmentation (+ 2 %) : s'y déploient sur l'année complète les dépenses de la deuxième promotion du projet OSEE qui se terminera en 2023.

Les équilibres financiers ont été maintenus.

## Compte de résultat de l'exercice

COMPTE DE RESULTAT									
CHARGES (k€)					PRODUITS (k€)				
	Budget 2022	2022	2021	Évolution		Budget 2022	2022	2021	Évolution
Achats	777	638	961	-34%	Ventes	120	77	96	-20%
Services extérieurs	717	689	688	0%	Subventions publiques	2 568	2 227	2 200	1%
Autres services extérieurs	2 083	2 171	1 825	19%	Mécénat	378	228	318	-28%
<i>Dont salariés Micard</i>	<i>1 195</i>	<i>1 355</i>	<i>1 128</i>	<i>20%</i>	Dons affectés et apport Fondation ATD QM	2 730	3 078	2 691	-63%
Impôts et taxes	243	234	207	13%	Adhésions	220	187	200	-7%
Charges de personnel	3 484	3 490	3 484	0%	Autres produits	174	215	250	-14%
Autres charges	241	312	187	67%	Reprise sur provisions	0	84	215	-61%
Dotations et provisions	30	119	124	-4%	Produits exceptionnels	0	11	8	34%
Charges exceptionnelles	0	6	28	-79%	Transfert de charges	1 384	1 554	1 523	2%
<b>Total des charges</b>	<b>7 575</b>	<b>7 659</b>	<b>7 503</b>	<b>2%</b>	<b>Total des produits</b>	<b>7 575</b>	<b>5 567</b>	<b>7 502</b>	<b>-26%</b>
Excédent de l'exercice					Déficit de l'exercice		0	1	
<b>TOTAL</b>	<b>7 575</b>	<b>7 659</b>	<b>7 503</b>	<b>2%</b>		<b>7 575</b>	<b>7 659</b>	<b>7 503</b>	<b>2%</b>

Au cours de l'année 2022, le Mouvement ATD Quart Monde a atteint un équilibre entre ses charges et ses produits à hauteur de 7 658 828 €, équilibre rendu possible grâce à la subvention d'équilibre versée par la Fondation. Le résultat de l'exercice est nul.

- **Comparaison budget 2022 – réalisé 2022**

Le budget réalisé 2022 est supérieur de 84 k€ par rapport au budget prévisionnel :

Les charges :

- Il y'a eu une baisse des achats. Cela est dû en partie à une baisse des études et prestations de service de (-103 k€) et une baisse des éditions-frais de fabrication des livres de (-43 k€)
- Les services extérieurs ont connu une baisse légère de(-28k€) : due à de moindres dépenses en entretien des locaux (-25k€)
- Il est constaté une hausse des autres services extérieurs de (+88k€), dont principalement la hausse des salaires MICARD de (+160 k€)
- Il est constaté une hausse des autres charges de (+71 k€), due principalement aux subventions reversées aux associations sœurs et des projets pilotes qui n'ont pas été budgétées (180k€)

Les produits :

- Il y'a eu une baisse des ventes des Editions de (-43 k€), le budget avait compté sur un volume plus élevé.
- **Le « mécénat »** affiche une diminution de (-150 k€)
- Il est constaté une sur-estimation des adhésions (-37k€), qui sont à hauteur de 187k€.

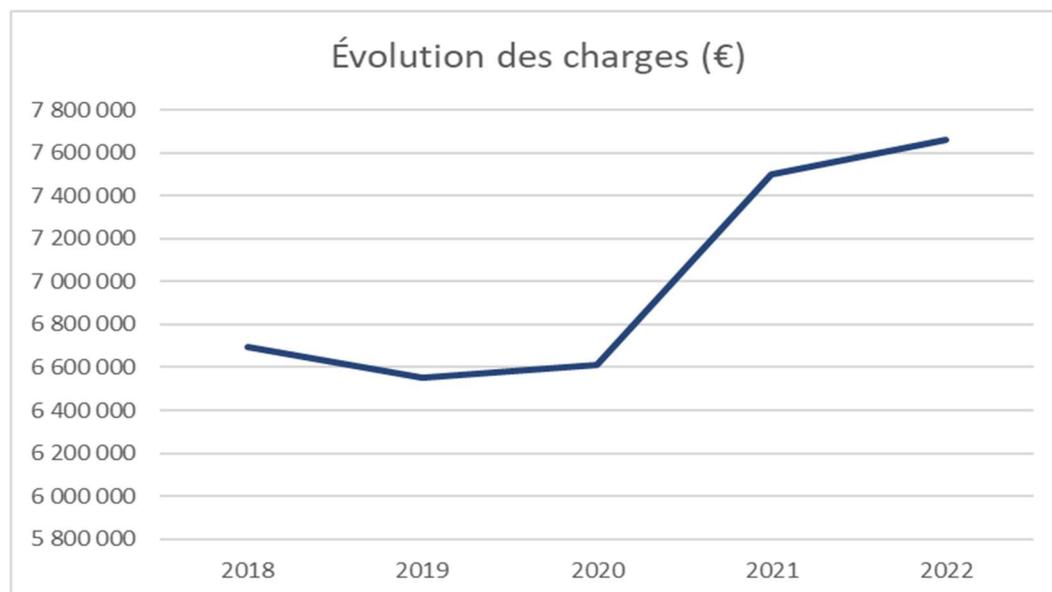
- Il y'a eu une hausse des transferts des charges (+170 k€), à la hauteur de 1,5 k€ : ils concernent essentiellement les refacturations de mise à disposition du personnel aux associations sœurs (Mouvement international, Fondation ATD Quart Monde, etc.)

Au niveau opérationnel, les équipes de l'association font preuve de sobriété pour mener à bien des actions aux côtés des personnes les plus pauvres, conduire des expérimentations pour éradiquer la pauvreté et développer des réseaux de réflexion politique sur ce sujet dans la société.

## Analyse détaillée des charges par nature

### Tendance générale

Évolution des charges (€)					
	2018	2019	2020	2021	2022
Achats	546 244	452 354	499 824	961 040	638 255
Services extérieurs	639 244	681 762	627 614	687 559	689 085
Autres services extérieurs	1 672 479	1 677 165	1 613 805	1 825 037	2 170 902
<i>Dont salariés Micard</i>	<i>896 703</i>	<i>917 527</i>	<i>986 276</i>	<i>1 128 298</i>	<i>1 355 171</i>
Impôts et taxes	145 366	229 166	201 954	207 027	233 597
Charges de personnel	3 272 295	3 304 489	3 227 763	3 483 583	3 489 852
Autres charges de gestion courante	343 205	95 231	146 363	186 640	312 379
Dotations et provisions	65 754	96 080	272 590	123 651	118 777
Charges financières	5	13			
Charges exceptionnelles	11 929	15 470	22 179	28 291	5 980
<b>Total des charges</b>	<b>6 696 521</b>	<b>6 551 730</b>	<b>6 612 091</b>	<b>7 502 828</b>	<b>7 658 828</b>



Il est constaté une baisse importante des achats (-323 k€) par rapport à 2021, c'est dû à une baisse de prestations de services de (-352 k€) liées à la rencontre des engagements de 2021

Les dépenses de charges de personnel Micard ont augmenté, +20% pour (+227 k€) vs 2021, du fait des profils et de la révision de la grille salariale au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ci-dessous plus de détails sur la décomposition de ces dépenses.

## Achats et services extérieurs

	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>	<b>Différence (€)</b>	<b>Évolution</b>
60 - Achats	638 255	961 040	-322 785	-34%
61 et 62 - Services extérieurs	2 512 596	2 241 419	271 177	12%

La baisse des achats de 34% s'explique notamment par des charges importantes en 2021 sur le département Richesses humaines, dans le cadre du Projet Rencontre des engagements qui a dû recourir à un prestataire, SCOUTIK, à hauteur de 344 k€

Les autres services extérieurs sont en augmentation du fait de l'évolution de ces postes :

- Les voyages et déplacements ont augmenté de +117 k€ dans le cadre du Projet OSEE.

Par ailleurs, Le personnel extérieur mis à disposition par l'Association Micard est en augmentation de 227 k€. Cela est dû principalement au renforcement des équipes comme vu plus haut et à la revalorisation de la grille salariale.

## Impôts et taxes

	<b>2 022</b>	<b>2 021</b>	<b>Différence (€)</b>	<b>Évolution</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>233 597</b>	<b>207 027</b>	<b>26 570</b>	<b>13%</b>

La hausse des impôts et taxes est liée à la hausse de la Taxe sur les salaires.

## Charges de personnel

	2 022	2 021	Différence (€)	Évolution
<b>Charges de personnel ATD QM</b>	<b>3 489 852</b>	<b>3 483 583</b>	<b>6 269</b>	<b>0%</b>

Les charges de personnel (autre que le personnel mis à disposition - voir paragraphe sur les services extérieurs) sont en hausse par rapport à 2021, +6 k€

Toutefois, le nombre d'ETP a baissé :

	ETP 2022	ETP 2021	Nombre de personnes 2022
Nombre de volontaires refacturés	47,48	55,39	59
Nombre de volontaires affectés à la France	50,59	56,33	64
<b>Total</b>	<b>98,06</b>	<b>111,72</b>	123
Nombre de salariés solidaires	23,63	24,10	32
Nombre de VSC	21,87	31,32	36
Nombre de Micard	29,70	27,89	42
Stagiaires	12,57	12,03	49
<b>Total général</b>	<b><u>185,84</u></b>	<b><u>207,06</u></b>	<b><u>282,00</u></b>
<b>Nombre total</b>	204,97	228,10	308,00

## Autres charges significatives

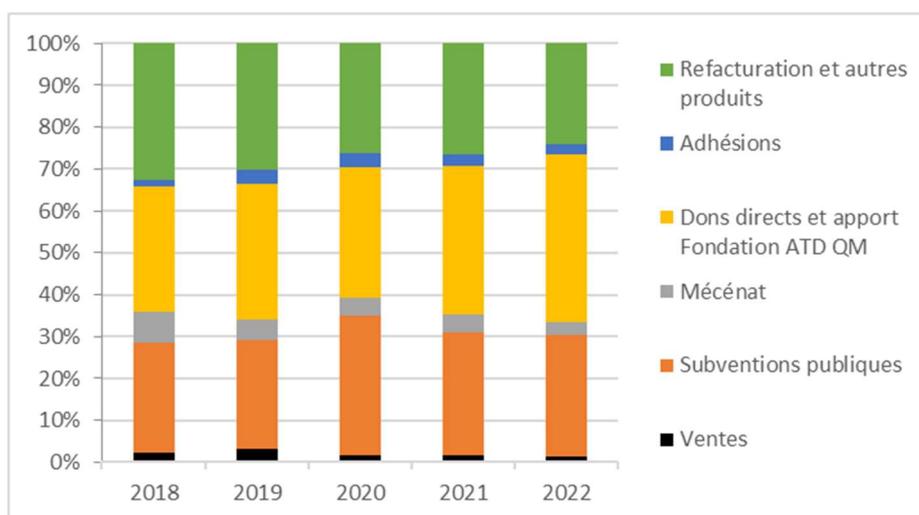
	2 022	2 021	Différence (€)	Évolution
Autres charges de gestion courante	312 379	186 640	125 739	67%
Dotations et provisions	118 777	123 651	-4 873	-4%

L'augmentation des autres charges s'expliquent majoritairement par les subventions reversées aux associations sœurs et des projets pilotes (+138 k€)

## Analyse détaillée des produits par nature

### Tendance générale

Évolution des produits (€)					
	2018	2019	2020	2021	2022
Ventes	110 372	132 469	115 712	96 410	76 901
Subventions publiques	1 770 586	1 729 141	2 194 061	2 200 286	2 226 868
Mécénat	490 834	315 130	292 684	317 694	227 628
Dons directs et apport Fondation ATD QM et VI	2 033 689	2 152 467	2 056 774	2 691 227	3 077 305
Adhésions	97 762	222 117	221 350	200 435	186 642
Refacturation et autres produits	2 197 544	1 996 706	1 734 092	1 996 775	1 863 483
<b>Total</b>	<b>6 700 787</b>	<b>6 548 030</b>	<b>6 614 672</b>	<b>7 502 828</b>	<b>7 658 828</b>

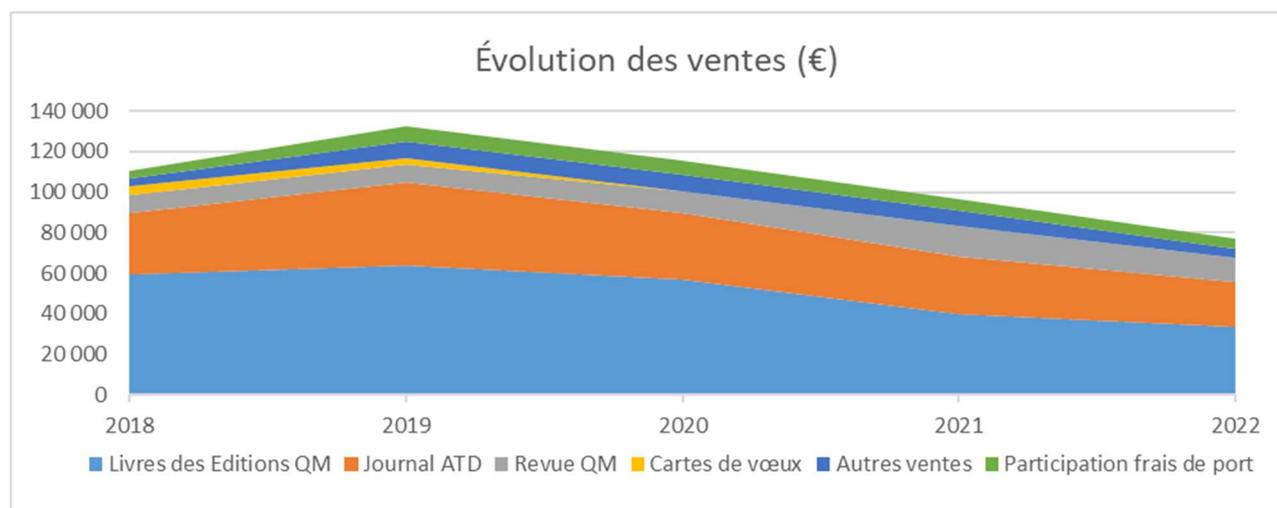


Au global les produits suivent la même tendance que les charges puisque la Fondation ATD Quart Monde pourvoit au reste à financer nécessaire à l'association. Il est donc intéressant de regarder l'évolution de chacun de ses produits et leur répartition dans le temps plutôt que l'évolution globale des produits.

En 2022, on constate notamment une progression de +1,2% des subventions publiques et le mécénat est en baisse de – 28,4 % par rapport à 2021 après prise en compte du Mécénat reçu par la Fondation et reversé (cf. détail des subventions).

## Ventes

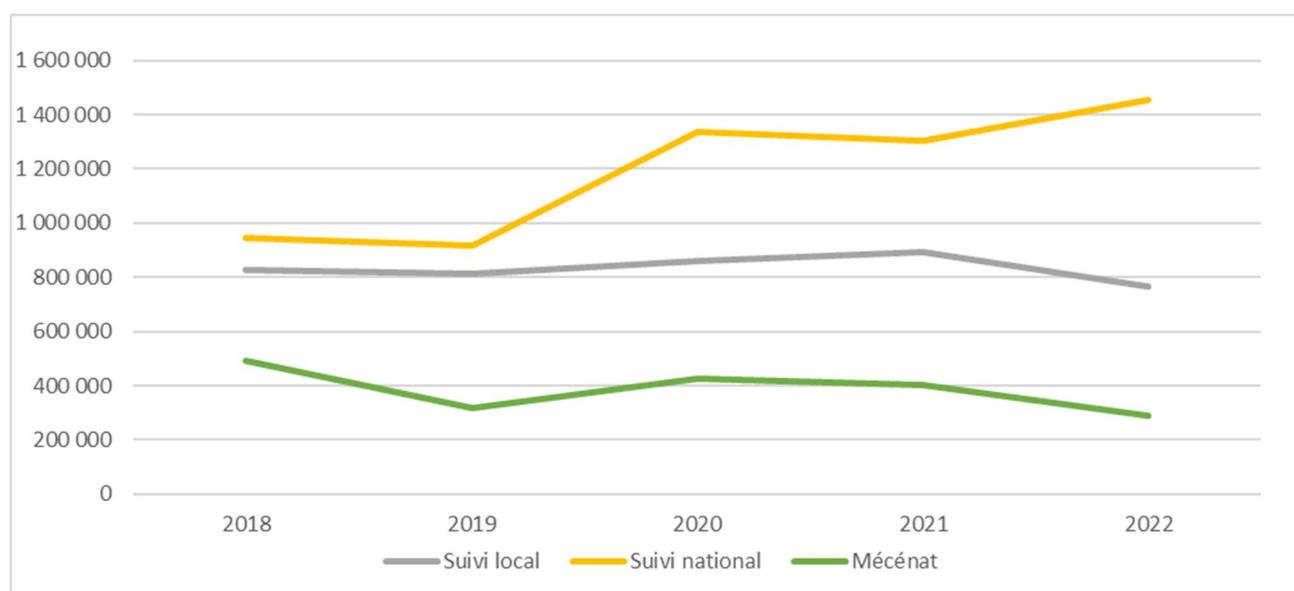
Évolution des ventes (€)					
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Livres des Editions QM</b>	<b>59 439</b>	<b>63 802</b>	<b>56 994</b>	<b>40 145</b>	<b>33 438</b>
<b>Journal ATD</b>	<b>30 213</b>	<b>40 951</b>	<b>32 591</b>	<b>27 897</b>	<b>21 946</b>
<b>Revue QM</b>	<b>8 604</b>	<b>9 153</b>	<b>10 587</b>	<b>15 149</b>	<b>11 941</b>
<b>Cartes de vœux</b>	<b>4 402</b>	<b>3 180</b>	<b>518</b>	<b>489</b>	<b>430</b>
<b>Autres ventes</b>	<b>4 066</b>	<b>8 214</b>	<b>7 885</b>	<b>7 496</b>	<b>4 558</b>
<b>Participation frais de port</b>	<b>3 648</b>	<b>7 169</b>	<b>7 137</b>	<b>5 233</b>	<b>4 588</b>
<b>Total</b>	<b>110 372</b>	<b>132 469</b>	<b>115 712</b>	<b>96 410</b>	<b>76 901</b>



Le chiffre d'affaires des Éditions Quart Monde s'élève à 76 k€. Il a enregistré un recul de 20 %, malgré une année riche d'évènements et de rencontres organisées en présence et une reprise en fin d'année.

## Subventions

Évolution des subventions publiques et privées (€)					
	2018	2019	2020	2021	2022
Suivi local	828 125	811 814	859 177	892 150	767 317
Suivi national	942 461	917 327	1 334 884	1 304 318	1 453 727
Europe	0	0	0	3 818	5 824
Mécénat	490 834	315 130	425 764	403 994	289 528
<b>Total</b>	<b>2 261 420</b>	<b>2 044 271</b>	<b>2 619 825</b>	<b>2 604 280</b>	<b>2 516 396</b>



Les subventions publiques s'élèvent à 2,2 millions d'euros et sont globalement stables :

↳ **au niveau territorial** : malgré une très forte dynamique des équipes régionales et locales, une baisse des financements publics de (-124 k€) par rapport à 2021. Sont concernées en particulier les lignes de financement des Caisses d'Allocations Familiales (- 65k€), lesquelles, au plus fort de la crise sanitaire, avaient particulièrement soutenu les groupes locaux. En diminution sensible également, les contributions d'associations ou autres institutions locales.

↳ **au niveau national** : une évolution positive de (+150 k€), principalement liée au financement du projet OSEE à 75% par le Ministère du Travail.

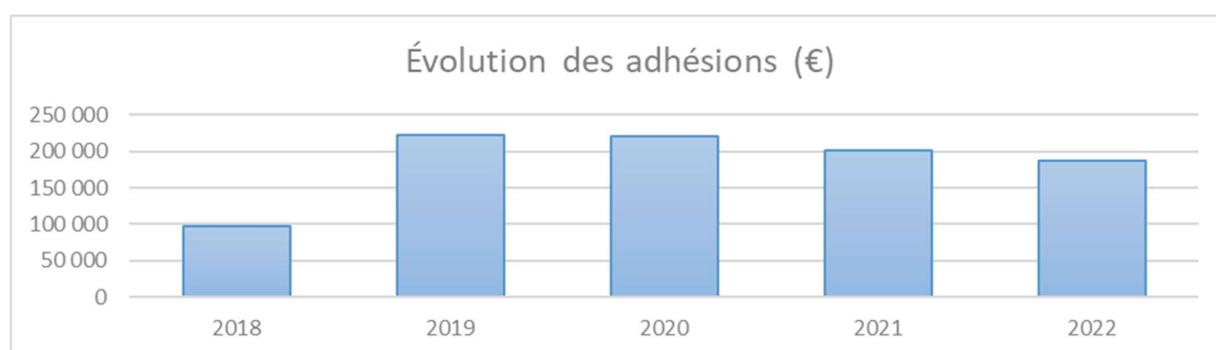
L'année 2022 a permis de pérenniser les financements dans le cadre de CPO 2022/2024, celle avec le Ministère de la Culture se poursuivant jusqu'en 2025.

**Le « mécénat »** affiche une diminution de 114 k€, soit (-28%).

Les **subventions privées** s'élèvent à 289 k€, reçues directement pour 228 k€ et via la Fondation ATD Quart Monde à hauteur de 61 k€. Ce recul de 28 % par rapport à 2021 s'inscrit dans le contexte de sortie de crise sanitaire et de crise humanitaire internationale. Les subventions privées sont dirigées principalement vers les projets liés à l'accès à l'emploi (TZCLD, OSEE) et d'une manière générale vers les projets de recherche, expérimentaux et pilotes (CIPES, Aujourd'hui Tissons Demain, Réussir ensemble).

## Adhésions

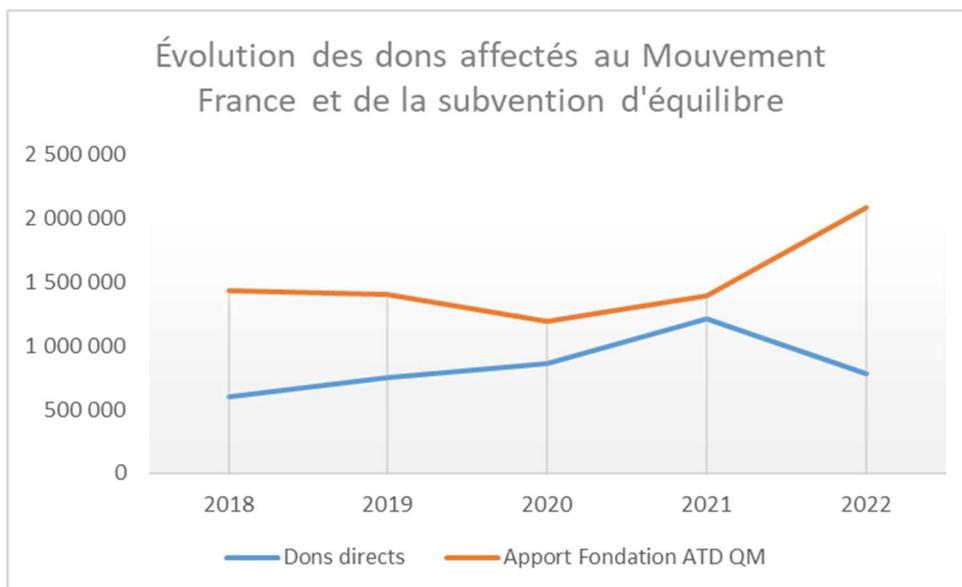
Évolution des adhésions (€)					
	2018	2019	2020	2021	2022
Adhésions	97 762	222 117	221 350	200 435	186 642



La forte augmentation des adhésions en 2019, résultat de la campagne active qui menée par l'association perdue mais sans amener de forte nouvelle progression depuis 2020. Cela est dû au fait que le montant unitaires des adhésions n'est pas fixe. Ainsi, malgré une diminution de 14 k€ en 2022 par rapport à 2021, le nombre d'adhérents s'établit à la fin de l'exercice à 10 708 vs 10 820 en 2021.

## Contribution de la Fondation ATD QM

	2018	2019	2020	2021	2022
Dons directs et dons via la Fondation ATD QM	598 689	752 467	858 694	1 214 927	783 809
Dons Volontariat International reversé par la Fondation	100 000	0	0	0	137 800
Apport Fondation ATD QM	1 435 000	1 400 000	1 198 080	1 390 000	2 091 392
Mécénat via Fondation			133 080	86 300	61 900
<b>Total</b>	<b>2 033 689</b>	<b>2 152 467</b>	<b>2 056 774</b>	<b>2 691 227</b>	<b>3 013 001</b>



Les dons via la fondation connaissent cette année une baisse remarquable (-35%) avec un montant de 762 155€, l'année 2021 ayant été une année exceptionnelle dans le contexte de la crise sanitaire.

La subvention d'équilibre a été portée à hauteur de 2 091 392 euros. Cela résulte de moindres ressources reçues par la Mouvement France conjuguées à de dépenses accrues.

## Compte d'emploi des ressources

<b>Compte d'emploi des ressources</b>		
	2022	%
Actions périmètre France	5428	71%
Actions pour le compte du Mouvement International ATD QM	1330	17%
Frais de fonctionnement des actions	853	11%
Frais de collecte pour le compte de la Fondation ATD QM	48	1%
	7659	100 %

**12 %** des ressources sont affectées aux frais de fonctionnement et aux frais de collecte : **88 %** des fonds sont dédiés à l'action dont **17 %** à l'action internationale. Les actions pour le compte du Mouvement International sont liées au fait que le Mouvement France est employeur des volontaires travaillant à la coordination des actions à l'international.

Les actions du périmètre France (70 %) s'analysent comme suite :

<b>Actions périmètre France</b>		
	2022	%
Actions locales (a)	3325	61 %
Actions institutionnelles et plaidoyer (b)	489	9 %
Mobilisation, communication, éditions	1027	19 %
Soutien aux engagements et formation	187	3 %
Coordination et animation nationale	400	7 %
	5428	100 %

(a) Actions locales, projets pilotes, universités populaires, bibliothèques de rue, présence,  
 (b) Réseaux d'accès aux droits

La répartition de l'emploi des ressources reste relativement stable entre 2021 et 2022. Le principal écart correspond à la baisse des charges de Soutien aux engagements et formation (-259k€) qui est dû principalement à la fin de la rencontre des engagements en 2021

## Bilan simplifié

ACTIF			PASSIF		
	2022	2021		2022	2021
Actif immobilisé	206	226	Fonds associatifs dont résultat de l'exercice	502	502 -1
Actif circulant	861	1 284	Dettes	1 283	2 280
Actif disponible	816	1 350	Provisions et fonds dédiés	98	78
<b>Total actif</b>	<b>1 883</b>	<b>2 860</b>	<b>Total passif</b>	<b>1 883</b>	<b>2 860</b>

### A l'actif :

- La trésorerie a fortement diminué, de 533 k€.
- L'actif réalisable, en baisse de 534 k€, en particulier le compte produit à recevoir qui enregistrait la deuxième tranche de la subvention du Ministère du Travail dans le cadre du projet OSEE.

### Au passif :

Le poste dettes enregistre :

- les dettes sociales et inter associations , en forte diminution, en particulier avec la Fondation, compte courant créditeur en diminution de 570 k€.
- les comptes de régularisation de type produits constatés d'avance qui ont diminué de 463 k€ (subvention ministère du travail qui a été constatée en produit cette année)

## Perspectives 2023

L'année 2023 verra le projet OSEE se terminer. Le Mouvement ouvrira de nouvelles réflexions pour continuer l'expérimentation avec un essaimage sur deux territoires régionaux, avec la volonté de faire reconnaître et de valoriser les savoirs et compétences nés de l'exclusion, aux fins de transformer la formation professionnelle et la société.

Par ailleurs, l'année 2023 ouvre un nouveau cycle de mobilisation et de combats pour les quatre prochaines années pour ATD Quart Monde en France.

Après une évaluation qui a mobilisé la majorité des équipes en 2022, un travail de programmation a été initié par la nouvelle équipe de délégation nationale. Au bout de ce processus, quatre priorités ont été identifiées :

- Combattre la maltraitance institutionnelle
- Se mettre ensemble face aux défis climatiques et environnementaux
- Redéfinir et soutenir la démarche de connaissance
- Se former pour s'engager et agir ensemble

Elles guideront l'action et les réflexions du Mouvement ATD Quart Monde pour transformer la société.

• AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ •



**CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ  
SANS PAUVRETÉ, AVEC LES  
PREMIERS CONCERNÉS**

---

**RAPPORT**  
2022 **MORAL**

La Rencontre européenne des jeunes en juillet 2022 © Carmen Martos

*Notre savoir est un savoir d'expérience,  
un savoir de vie, mais il n'est pas reconnu.  
On apprend en faisant des chutes, se relever  
c'est une compétence.*

Un groupe de travail sur les dimensions de la pauvreté, avril 2022.

# ATD QUART MONDE EN 2022

## DONNÉES CHIFFRÉES

### ADHÉRENTS ET MEMBRES ACTIFS

# 17 369

DONT

8 365

ALLIÉS ET MILITANTS QUART MONDE

10 708

ADHÉRENTS

130

VOLONTAIRES PERMANENTS

50

SALARIÉS

135

JEUNES ACCUEILLIS EN STAGES,  
SERVICES CIVIQUES...

### DONATEURS

# 22 820

### ABONNÉS AU JOURNAL D'ATD QUART MONDE (PAPIER OU NUMÉRIQUE)

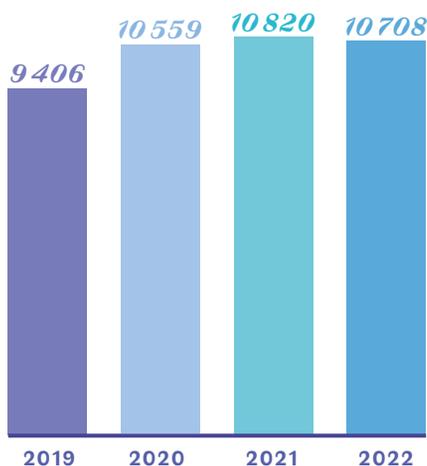
# 79 902

### VISITEURS SUR LE SITE

[WWW.ATD-QUARTMONDE.FR](http://WWW.ATD-QUARTMONDE.FR)

# 291 099

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



### ACTIONS

68

BIBLIOTHÈQUES DE RUE

10

UNIVERSITÉS POPULAIRES QUART MONDE

5

PROJETS PILOTES

6

PROJETS PILOTES ASSOCIÉS

3

PROJETS EXPÉRIMENTAUX

13

RÉSEAUX WRESINSKI DE PROFESSIONNELS  
ET AMIS

### LIVRES ÉDITÉS PAR LES ÉDITIONS QUART MONDE

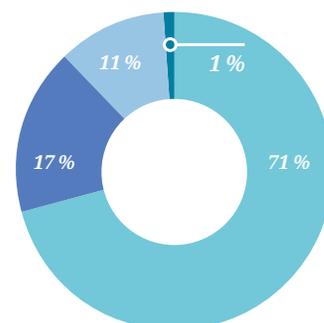
# 5

### BUDGET ANNUEL

(EN MILLIERS D'EUROS)

# 7 659

actions périmètre France  
5 428  
actions pour le compte  
du Mouvement  
International ATD QM  
1 330  
frais de fonctionnement  
des actions  
853  
frais de collecte  
pour le compte de la  
Fondation ATD QM  
48



Notre fondateur, Joseph Wresinski, a souhaité que le Mouvement ATD Quart Monde tienne sur trois formes d'engagements. Les militants Quart Monde, ces personnes qui ont l'expérience de la grande pauvreté, qui décident de se lever et de se former pour devenir des militants, de faire bouger la société, mieux la comprendre et engager d'autres personnes. Les volontaires permanents, des personnes qui ont une formation professionnelle, qui se forment à la « pédagogie » du Mouvement ATD Quart Monde (partir de celui qui a le plus de mal pour réfléchir et agir ensemble) puis acceptent dans un choix de vie très simple d'aller vivre auprès des plus pauvres là où la délégation nationale le leur demande. Ils sont une centaine en France et sont essentiels pour que nous comprenions mieux ce que vivent les plus défavorisés, aller à la rencontre des plus oubliés. Troisième forme d'engagement, les alliés, qui n'ont pas connu la grande pauvreté et qui se forment à la pédagogie d'ATD Quart Monde pour faire bouger la société là où ils sont, dans leur quartier, leur syndicat, l'école des enfants, leur travail...

Ce rapport moral montre combien le travail dans la durée, sur le terrain, qui se met au rythme des personnes, est essentiel pour mieux se comprendre et faire changer la vie des plus pauvres, mais également les regards et postures des professionnels.

Comment ne pas regarder de plus près les travaux de l'espace collaboratif et le séminaire de philosophie sociale ? Ce sont là des mines de réflexions, de travaux communs, croisés, qui doivent nous inciter à faire des ponts là où nous sommes, chacun de nous, pour faire enfin reculer la grande pauvreté.

Je ne détaille pas ici l'ensemble du rapport, mais j'invite chaque lecteur, chaque lectrice, à oser dépasser ses éventuels a priori pour constater combien les combats que nous menons avec des partenaires très différents sont essentiels pour faire bouger la société.

Comme le disait un militant Quart Monde, Michel Brogniez, *la misère s'arrêtera quand chacun saura que celui qui est en face de lui est la même chose que soi, à savoir un être humain à respecter.*

Marie-Aleth Grard, Présidente



Benoît Reboul-Salze, Anne-Marie De Pasquale, Marie-Aleth Grard, Geoffrey Renimel

## P. 2

### ATD QUART MONDE EN 2022

(données chiffrées)

## P. 3

### ÉDITO ET SOMMAIRE

## P. 4 - 5

### ATD QUART MONDE

- QUI SOMMES-NOUS ?
- QUE FAISONS-NOUS ?

## P. 6

### ATD QUART MONDE EN FRANCE

## P. 7 - 14

### TOUR DE FRANCE DES RÉGIONS

## P. 15 - 21

### CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ SANS PAUVRETÉ, AVEC LES PREMIERS CONCERNÉS

## P. 22 - 23

### ATD QUART MONDE À L'INTERNATIONAL

## P. 24 - 25

### PERSPECTIVES 2023

## P. 26 - 27

### RAPPORT FINANCIER

## P. 28 - 29

### LES PARTENAIRES D'ATD QUART MONDE

## P. 30

### LES NOUVELLES PARUTIONS AUX ÉDITIONS QUART MONDE

## P. 31

### AGIR AVEC NOUS

# ATD QUART MONDE : QUI SOMMES-NOUS ?

**ATD QUART MONDE** rassemble celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste, qui respecte les droits fondamentaux et l'égalité de dignité de toutes et tous. C'est pour cela qu'ATD signifie « **Agir Tous pour la Dignité** ».

Fondé en 1957 par Joseph Wresinski et des habitants d'un bidonville de Noisy-le-Grand près de Paris, et aujourd'hui présent dans plus de 30 pays, ATD Quart Monde est un Mouvement international non gouvernemental, politiquement non partisan et multiconfessionnel.

## MENER LE COMBAT CONTRE LA MISÈRE

ATD QUART MONDE S'APPUIE SUR TROIS MODES D'ACTIONS COMPLÉMENTAIRES :

### 1 AGIR SUR LE TERRAIN AVEC LES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ, OBTENIR L'APPLICATION EFFECTIVE DES DROITS FONDAMENTAUX, RÉFLÉCHIR ET INVENTER ENSEMBLE

À partir d'une présence et d'une grande proximité avec des personnes et familles en situation de grande pauvreté, ATD Quart Monde mène de multiples projets pour l'accès aux droits et la participation de toutes et tous.

### 2 AGIR AUPRÈS DES INSTITUTIONS POUR FAIRE ÉVOLUER LES LOIS ET LES PRATIQUES, EN ASSOCIANT LES PERSONNES QUI VIVENT EN SITUATION DE PAUVRETÉ

En vue d'avancer vers une société où l'égalité de dignité de toutes et tous sera respectée, ATD Quart Monde cherche à influencer les décisions des responsables politiques qui ont un impact sur la vie des personnes les plus exclues et dans tous les domaines de la société.

Pour formuler ses propositions, ATD Quart Monde s'appuie sur la connaissance acquise au quotidien dans l'action, sur la parole et la pensée des personnes concernées, bâties notamment au sein des **Universités populaires Quart Monde** et des travaux menés dans le cadre de la démarche du **Croisement des savoirs et des pratiques**®. Cette démarche permet le croisement du savoir issu de l'expérience de vie des personnes qui connaissent la pauvreté avec celui des professionnels et celui des chercheurs et universitaires. ATD Quart Monde est notamment à l'origine de plusieurs avancées législatives comme le RMI (devenu aujourd'hui RSA), la loi de lutte contre les exclusions de 1998, la **Couverture Maladie Universelle**, le **Droit au logement opposable** ou la **loi d'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée**.



### 3 AGIR AUPRÈS DE L'OPINION PUBLIQUE POUR FAIRE CHANGER LE REGARD PORTÉ SUR LES PERSONNES LES PLUS PAUVRES ET APPELER LA SOCIÉTÉ À S'ENGAGER DANS LE COMBAT CONTRE LA MISÈRE

ATD Quart Monde mène enfin des actions de sensibilisation et d'interpellation de l'opinion publique pour faire changer le regard porté sur les personnes en situation de pauvreté et sur la pauvreté elle-même, et pour proposer à chacune et chacun de s'engager pour le respect de l'égalité de dignité de toutes et tous.

Les **réseaux Wresinski** permettent notamment de soutenir cet engagement : rassemblant des professionnels, des chercheurs, des institutionnels, des membres d'ATD Quart Monde, ils cherchent à transformer les pratiques professionnelles et personnelles, veillent à l'application des lois et sont force de proposition. Pour mutualiser les forces et avoir plus d'impact, ATD Quart Monde s'inscrit en outre dans la construction d'actions et de propositions avec d'autres organisations de la société civile au sein de différents collectifs.

# ATD QUART MONDE : QUE FAISONS-NOUS ?



Festival des savoirs et des arts à Maubeuge en 2022 © Héléne Deswaerte

Pour mettre en œuvre ses trois modes d'actions complémentaires, ATD Quart Monde s'appuie sur de nombreux projets.

Nous en présentons ici quelques-uns :

## LA CULTURE POUR BRISER LES MURS ET CRÉER ENSEMBLE

La culture est un droit pour toutes et tous, un levier irremplaçable pour sortir de l'exclusion : **les Bibliothèques de rue, les Festivals des savoirs et des arts, les ateliers créatifs** permettent que chacun soit tour à tour enseignant et enseigné, exprime ses talents, prenne confiance en lui et dans les autres. Ces lieux de participation et de rassemblement sont des espaces pour s'ouvrir au monde et créer des liens, souvent premiers pas vers d'autres espaces de participation.

## PERMETTRE L'EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE CHACUN : DES RENCONTRES PRODUCTRICES DE SAVOIRS

**Souvent peu écoutées et sous-représentées, les personnes en situation de grande pauvreté peuvent penser ne rien apporter à la société.**

Pourtant leur expérience de vie leur confère des compétences et des savoirs uniques : plus que de simples « témoignages ». Leurs réflexions et analyses sont indispensables pour comprendre comment nous pouvons rendre nos sociétés plus humaines, plus justes et respectueuses des droits humains.

Les **Universités populaires Quart Monde** permettent la rencontre, la prise de parole, la réflexion entre les personnes concernées et celles qui s'engagent avec elles. La démarche du **Croisement des savoirs et des pratiques**® est aussi un vecteur essentiel de cette participation et de la transformation de la société à partir du savoir de vie des premiers concernés. Loin d'être de simples groupes de parole, ce travail collectif aboutit à de nouvelles pratiques professionnelles et à l'élaboration de savoirs nouveaux et irremplaçables.

## L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

L'action d'ATD Quart Monde repose sur l'engagement de ses membres, dans leur grande diversité d'expériences, de formes d'action et d'apports :

↳ **LES « MILITANTS QUART MONDE »** vivent ou ont vécu la grande pauvreté. Outre un engagement souvent au quotidien auprès de personnes partageant cette réalité, ils mettent leur expérience unique, leur savoir et leur expertise au service de la lutte contre l'exclusion et pour l'accès aux droits. Au sein des divers espaces d'action, de travail et de représentation du Mouvement, ils apportent leurs savoirs et portent aussi la voix d'autres personnes en situation de pauvreté, souvent plus en difficulté qu'eux-mêmes. Leur expérience est la pierre angulaire des actions et de la transformation sociale portées par ATD Quart Monde.

↳ **LES VOLONTAIRES PERMANENTS** sont engagés à plein temps. Ils reçoivent une même rémunération modeste, quelles que soient leur qualification professionnelle, leur responsabilité ou leur ancienneté. Engagés dans la durée, ils mettent leur disponibilité au service de l'action, en particulier dans une grande proximité avec les personnes et familles en grande pauvreté.

↳ **LES « ALLIÉS »** s'engagent à se former et à porter le combat contre la misère au quotidien, au sein de leur milieu social et professionnel. Beaucoup d'entre eux ont aussi un engagement bénévole dans les actions de terrain, de coordination ou de représentation du Mouvement.

L'action du Mouvement s'appuie en outre sur d'autres formes d'engagements, variées : jeunes en stage ou services civiques, salariés, mécénat de compétence...

# ATD QUART MONDE EN FRANCE



## MOUVEMENT ATD QUART MONDE

PRÉSIDENTE • CONSEIL D'ADMINISTRATION • DÉLÉGATION NATIONALE

### LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### BUREAU

**PRÉSIDENTE**  
Marie-Aleth  
GRARD

**VICE-PRÉSIDENTE**  
Isabelle DORESSE

**TRÉSORIER**  
Guillaume  
de MARCILLAC

**SECRÉTAIRE**  
Geneviève  
DE COSTER

**DÉLÉGUÉ NATIONAL**  
Benoît  
REBOUL-SALZE

(depuis novembre 2022)

#### MEMBRES

Micheline ADOBATTI  
Jeanne CADIOU  
Jean-François CHANET  
Élodie ESPEJO LUCAS  
Vincent ESPEJO LUCAS  
Murielle GELIN  
Claire LAVOUE  
Matthieu LEQUESNE

Éric MOLINIÉ  
(décédé fin décembre 2022)  
Bruno RAKEDJIAN  
Saandia SOUFIANE

### PÔLES AU SIÈGE

- **DIALOGUE, ACTION, CONNAISSANCE**
  - Liens avec les régions
  - Équipes thématiques : Enfance, Jeunesse, Famille...
- **ANIMATION DES RICHESSES HUMAINES**
- **MOBICOM**
  - Mobilisation
  - Communication
  - Éditions Quart Monde
- **POLITIQUE**
  - Départements et réseaux Wresinski
  - Représentations auprès des institutions
- **ADMINISTRATION ET FINANCEMENTS**
- **INFORMATIQUE**

→ En plus de l'association Mouvement ATD Quart Monde, il existe trois structures juridiques spécifiques portant l'action localement du fait de leur contexte ou de la nature de l'action : **ATD Île de la Réunion**, **ATD Noisy-le-Grand et Travailler et Apprendre Ensemble**.

**LE MOUVEMENT ATD QUART MONDE se construit à partir de l'engagement de ses membres au sein des territoires. Ils agissent, inventent, expérimentent, croisent leurs expériences et leurs savoirs, évaluent et construisent des projets, parfois avec des partenaires, pour permettre l'accès de tous aux droits de tous.**

Ce travail au cœur des régions est essentiel pour l'action d'ATD Quart Monde avec les personnes et les familles les plus pauvres, en situation d'extrême pauvreté, qui attendent d'être rejointes par d'autres pour que leur vie change. C'est aussi la base fondamentale, tant au niveau national qu'international, pour faire émerger et avancer des propositions et des plaidoyers auprès des institutions où le Mouvement porte la voix des plus pauvres. En 2022, les équipes ont poursuivi leurs actions en redoublant d'inventivité et de créativité.

→ ZOOM SUR QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS

Festival des savoirs et des arts à Noisy-le-Grand ©JCR



## ALSACE



Rencontre avec le député Yves Hemedinger

## RENCONTRE AVEC UN DÉPUTÉ COLMARIEN

Le 8 avril 2022, des membres du groupe jeunes d'ATD Quart Monde Alsace sont allés à la rencontre du député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de Colmar, M. Yves Hemedinger.

Contacté par l'un des jeunes via le réseau social Facebook, il n'a pas fallu longtemps pour que le député donne une réponse favorable. Les jeunes ont donc choisi quatre thèmes : l'école, le handicap, le logement et l'emploi. Le jour J, les jeunes du groupe se sont rendus à la permanence du député, où chacun a pu prendre la parole et défendre ses idées et propositions. À la fin du rendez-vous, le député a fait une proposition que tout le monde a accepté avec joie, celle de rédiger une proposition de loi sur un des sujets évoqués avec lui et de la déposer eux-mêmes à l'Assemblée nationale. C'était inattendu et le groupe était très enthousiaste !

## UN MINI-FESTIVAL POUR LE BONHEUR DE TOUS

Les **Festivals des savoirs et des arts** n'ont pas lieu uniquement l'été, puisque le 8 octobre 2022 s'est tenu un mini-festival à Strasbourg ! Cette après-midi fut l'occasion pour les habitants de se rencontrer autour de différents ateliers de rue : atelier peinture avec un chevalet à disposition, atelier gravure, improvisation théâtrale avec deux animatrices de l'association **Transc3nd...** Chacun est venu avec ses savoir-faire et talents afin de les partager.

C'est notamment le cas des scouts, qui ont proposé l'apprentissage des nœuds, le déchiffrement du morse et du coloriage. L'intervention d'un groupe de musique a également fait le bonheur de tous. Des chanteuses, une violoniste et un percussionniste de l'association **Ballade** ont éveillé la curiosité des familles : les fenêtres se sont ouvertes et les habitants de la cour sont apparus à leur balcon.

AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES

Spectacle issu des ateliers artistiques

## AU PUY-EN-VELAY, UN PROJET CULTUREL AMBITIEUX

Depuis maintenant 5 ans, ATD Quart Monde Haute-Loire, en partenariat avec **le CCAS du Puy, la Croix-Rouge, le Secours Catholique et le Secours Populaire**, mène un projet culturel permettant à plus de 160 personnes de pratiquer des activités artistiques régulières et gratuites (danse, dentelle, écriture, musique, philo, photo, sculpture, théâtre...). Ces ateliers sont animés par des artistes professionnels.

Chaque année, le 17 octobre, plus de 40 participants issus de ces ateliers se produisent devant plus de 300 spectateurs. Quelle fierté pour tous de pouvoir **"être quelqu'un", "de dépasser ses peurs", "de reprendre confiance"** et surtout **"de donner au lieu de recevoir"**. En partenariat avec la mairie, l'association **Dis moi... l'accès à la culture pour tous**, créée par ce collectif, est en train de créer un tiers-lieu culturel à vocation sociale, qui deviendra progressivement une maison de la culture, pour tous. Le groupe d'ATD Quart Monde est fier de participer à cette aventure collective et a pour objectif de veiller en permanence à atteindre des personnes qui ont la vie dure.

## LYON ET LE COMBAT POUR UN NUMÉRIQUE DIGNE

À Lyon, le Mouvement se mobilise pour que le numérique ne soit pas seulement une galère et une perte d'accès aux droits pour les plus pauvres.

Parmi d'autres actions (permanence d'une conseillère numérique, atelier pour découvrir les aspects positifs du numérique, prescription des Pass Numériques), une formation militante réunit un groupe qui se forme aux outils ET aux implications du numérique sur l'accès aux droits. Le but : rencontrer des élus ou des responsables techniques, pour leur expliquer comment combattre la fracture numérique.

## BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ



Visite des jeunes à Hambourg

### À CHALON-SUR-SAÔNE, L'AVENTURE CONTINUE POUR L'ATELIER LECTURE / ÉCRITURE

Depuis de nombreuses années, un atelier d'écriture de slam, puis un atelier **Lectures en partage** permettent à une dizaine de personnes ayant l'expérience d'une vie difficile d'apprendre de nouveaux mots, d'être fiers et de dépasser la honte des fautes d'orthographe.

En 2022, les ateliers ont continué à un rythme mensuel. Chacun mêle des temps d'écriture en commun et de partage de lecture. Au fil des années, des partenariats avec des institutions culturelles locales ont permis l'émergence de projets : **enregistrement de textes dans un studio** (suite à l'édition d'un livret mêlant des textes écrits et illustrés par des militants et alliés en 2021), **participation à la manifestation Les Nuits de la lecture** à la Bibliothèque municipale, **lecture de poèmes** dans le cadre d'un spectacle donné lors de la **Nuit des églises**.

### LES JEUNES À HAMBOURG

Pour préparer la **rencontre européenne des jeunes** de juillet 2022, 11 jeunes de Bourgogne-Franche-Comté ont rendu visite à des jeunes de Hambourg, du 23 au 27 avril. Ce voyage, soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse, a permis aux jeunes d'apprendre à se connaître, avec une présentation d'ATD Quart Monde aux jeunes allemands qui ne connaissaient pas les combats du Mouvement.

**La rencontre avec les Allemands s'est faite par les jeux. On a créé des liens, cela nous a mélangés,**  
a dit un jeune Français.

La visite du camp de concentration de Neuengamme a été un moment fort du séjour.

**C'était très dur pour certaines personnes... Je ne connaissais pas cette histoire, j'ai appris des choses,**  
a dit un autre.

La visite de l'école de menuiserie où sont scolarisés les jeunes allemands a fait écho à celle d'**Eccofofor** à Dole où des jeunes apprennent la métallerie et la mécanique.

## CENTRE LOIRE



Fête de fin d'année pour le groupe d'Angers

### AU MANS, UNE REPRISE RÉUSSIE

Après la période Covid éprouvante pour tous, l'année 2022 a été synonyme de dynamisme et de renouveau pour le groupe local du Mans, qui a accueilli trois nouveaux alliés. Après deux reports successifs, l'équipe a eu raison de ne pas baisser les bras en organisant la venue du spectacle **Les copains d'en bas**, de la compagnie **Artiflette**, début février 2022, avec près de 200 personnes présentes. Cette soirée, organisée autour d'un spectacle qui amène à réfléchir sur la situation des quartiers difficiles, a aussi été l'occasion de présenter le Mouvement, son histoire et son approche spécifique.

Un temps fort a également été programmé à la fin de l'été, avec ce que l'on peut appeler une **fête de la Bibliothèque de Rue**: le temps d'un samedi après-midi, différents ateliers ont été organisés avec des personnes du quartier **Banjan**: lecture, maquillage, photomaton, *land art*, bricolage, construction de jardinières en palettes, etc.

Un groupe de scouts basé à proximité du quartier a élaboré un grand jeu de piste qui a beaucoup plu aux petits et grands. C'était un moment festif et sympathique, qui a permis de tisser de nouveaux liens avec les habitants du quartier.

### DES MOMENTS DE DÉTENTE BIENVENUS POUR LE GROUPE D'ANGERS

En 2022, le groupe d'Angers s'est réorganisé pour permettre à chacun d'avancer dans son engagement. En ce sens, le groupe expérimente temporairement un fonctionnement sans équipe d'animation locale. Un point fort a été l'importance d'une confiance mutuelle entre les membres du Mouvement. Plusieurs moments de détente, comme une journée à la campagne ou une fête de Noël ont eu lieu cette année, au sein du groupe d'Angers, grâce à l'équipe **Sorties familiales et culturelles**.



Croisement des savoirs et des pratiques à l'IRTS

### CROISEMENT DES SAVOIRS ET DES PRATIQUES À L'IRTS

Durant deux jours, les 22 et 23 novembre 2022, quatre militantes d'ATD Quart Monde sont intervenues à l'**Institut Régional du Travail Social (IRTS)** de Reims. Les échanges entre les militantes et les étudiants, futurs professionnels du secteur social, furent riches. Le but étant d'apprendre les uns des autres. Des travaux de groupe ont permis de discuter des implications de leur futur métier.

Cette rencontre a marqué les esprits, puisque plusieurs jeunes en formation ont témoigné que cela avait changé la façon dont ils et elles envisageaient de travailler avec les personnes accompagnées.

### BONNE NOUVELLE POUR LE PROJET « TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE » À JOINVILLE

Le Mouvement ATD Quart Monde est présent au sein du **Comité Local pour l'Emploi** du bassin de Joinville en Champagne, qui s'est réuni cinq fois dans l'année. Après des années de travail coopératif, le territoire a reçu l'habilitation afin de mettre en œuvre le droit à l'emploi, le 28 juin 2022. Grâce à cela, deux Entreprises à But d'Emploi ont été créées, et les premières embauches ont débuté en décembre.

### SE BATTRE ENSEMBLE POUR LA DIGNITÉ

À Sézanne, un temps fort s'est déroulé dans le cadre de la **Journée mondiale du refus de la misère**, le 17 octobre 2022. Les membres du collectif de Sézanne ont organisé une soirée en lien avec la cité scolaire : tous les participants ont réfléchi par petits groupes au thème **La Dignité en action**. Le groupe vie quotidienne du **Centre Intercommunal d'Action Sociale** a présenté un livret pour la vie quotidienne, demandant à la Ville de Sézanne d'en permettre la diffusion.

*Nous devons nous battre pour la dignité ensemble, parce que ma dignité n'est rien si mon voisin n'en a pas,* s'est exprimée une femme en situation de pauvreté.



Rencontre régionale du Grand Ouest

### UN REGAIN DE DYNAMISME POUR LES BIBLIOTHÈQUES DE RUE

En 2022, trois nouvelles **Bibliothèques de rue** ont vu le jour dans la région : à Brest, Laval et Lorient. Celles de Saint-Brieuc, Saint-Nazaire et Vannes ont redémarré dans de nouveaux quartiers. Toutes ces équipes ainsi que les deux de Rennes se sont renforcées avec de nouvelles personnes. Un nouveau groupe local est également né à Lorient autour de la **Bibliothèque de rue** et réfléchit à la mise en place d'autres actions.

Une trentaine d'animatrices et d'animateurs se sont retrouvés à la Maison Quart Monde de Rennes, le 19 novembre, pour une journée de formation. Après une matinée consacrée aux fondamentaux de cette action du Mouvement suivie par un repas convivial, les participants ont eu des temps d'échanges en petits groupes dans l'après-midi qui furent très riches. De nouvelles rencontres sont à prévoir pour continuer à nourrir cette belle dynamique !

### UNE RENCONTRE RÉGIONALE AUTOUR DES FONDAMENTAUX DU MOUVEMENT

Les 26 et 27 février 2022, une cinquantaine de membres du Mouvement venus de Brest, Eliant (près de Quimper), Landerneau, Lorient, Nantes, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes étaient heureux de se retrouver enfin en présentiel à Vannes. Lors de ces deux jours, axés sur les **Racines et valeurs d'ATD Quart Monde**, les objectifs étaient de :

- **prendre le temps de retrouver les racines** du Mouvement, ses valeurs, son histoire ;
- **évaluer ensemble** les aspects positifs et plus difficiles des actions menées ces quatre dernières années ;
- **envisager ensemble l'avenir** en fonction des changements et des nouvelles orientations souhaitées.

Travail par groupes de pairs, moments conviviaux, veillée créative avec la création commune d'une fresque...

Ces 2 jours se sont avérés riches en partage à partir d'exemples concrets sur les expériences et les pratiques de chacun. Une rencontre qui a permis à chacun de repartir avec de belles idées en perspective.

## HAUTS-DE-FRANCE



Atelier créatif lors du festival itinérant

### DES RÊVES PLEIN LA TÊTE GRÂCE AU FESTIVAL ITINÉRANT

Du 22 juin au 16 juillet, un cycle de **Festivals des savoirs et des arts** a mobilisé la région sur le thème *Embarquons nos cultures, ensemble vers une terre réinventée*.

Durant un mois, 8 communes ont connu un été animé avec le soutien de Anaïs, Lola et Cécile, en service civique. Talents artistiques, manuels et sportifs ont été valorisés grâce à une diversité d'activités proposées par les habitants des quartiers et ATD Quart Monde : recettes culinaires de différents pays, fresque avec les drapeaux de toutes les nationalités, défilé de mode...

À Boulogne-sur-Mer, un atelier de réparation de vélos a passionné les enfants :

*Moi, plus tard, je voudrais être réparateur de vélo !*  
s'est exclamé l'un d'eux.

La fête finale sur la base de loisirs de Rieulay a permis d'admirer les œuvres collectives, partager pique-nique et ateliers créatifs, se baigner dans le lac ou parcourir les sentiers en compagnie d'un guide nature et de chèvres !

### DES CHANTIERS POUR L'AVENIR

Les 17 et 18 septembre, 70 membres d'ATD Quart Monde se sont retrouvés dans une maison d'accueil près de Lille pour réfléchir à l'évolution du Mouvement dans la région et se donner des priorités dans **trois domaines : les actions à mener, l'organisation à adopter au sein de chaque groupe et les partenariats à nouer avec d'autres personnes ou associations**.

Dans le but de se renforcer mutuellement, les groupes locaux et les groupes thématiques se sont questionnés et ont croisé leurs projets. Communication, coresponsabilité, formation, innovation ont été au cœur des échanges. Ces chantiers pour l'avenir ont permis de se rappeler quelques fondamentaux d'ATD Quart Monde : ne laisser personne de côté, se rassembler et agir ensemble, s'aider les uns les autres et partager des moments de vie. Chacun est reparti renforcé et encouragé dans son engagement.

## ÎLE-DE-FRANCE



Représentation de la pièce "Voix du silence"

### ATELIER THÉÂTRE RÉGIONAL : « LA CULTURE, QUAND ON NOUS Y DONNE ACCÈS, C'EST UNE CHANCE »

Depuis 2018, cet atelier est le fruit d'un partenariat de la **Maison des Pratiques Artistiques Amateurs** de Paris (MPAA) avec ATD Quart Monde, autour des droits culturels et des valeurs d'inclusion par les pratiques artistiques. Autour d'un objectif de création théâtrale, cet atelier, dirigé par Philippe Osmalin de la Cie **Théâtre de la Fugue**, rassemble tout au long de l'année des personnes issues de parcours et de milieux sociaux différents qui veulent partager une expérience humaine.

En 2022, l'atelier a travaillé sur la thématique des **Invisibles**, et le spectacle **Voix du silence** a été présenté le 20 mai à la MPAA. 20 participants, la moitié venant d'ATD Quart Monde et l'autre de la MPAA, se sont penchés sur la question de l'identité : comment exister à ses propres yeux et à ceux des autres, comment **faire corps** individuellement et collectivement...

*Depuis que je fais du théâtre, j'ai moins peur de parler,*  
témoigne un participant.

L'objectif étant de construire un spectacle à partir du vécu, les participants ont écrit eux-mêmes leurs textes, et se sont parfois inspirés de textes existants qu'ils ont adaptés et se sont réappropriés.

### UNE ANNÉE RICHE EN RENCONTRES-FORMATIONS

En 2022, l'équipe de Paris a initié des formations de façon régulière. De janvier à décembre, six rencontres se sont tenues, comprenant entre 5 et 19 participants. Fin janvier, les questions des nouvelles formes de grande pauvreté à Paris et des actions à mener pour la combattre ont fait l'objet de discussions. En mai, dans le cadre des élections législatives, un membre de l'équipe d'animation du pôle politique est intervenu. En décembre, la rencontre s'est déroulée autour d'un dîner et un visionnage du documentaire de Simeon Brand, **Nous, le Quart Monde**, a été proposé.



Accueil de Marie-Josiane Tiquao

### WEEK-END DE RÉFLEXION AUX MAKES

À la Réunion, l'année 2022 a été marquée par de nombreuses rencontres pour évaluer les actions. À partir de cela, trois axes ont été retenus lors d'un week-end aux Makes, fort chaleureux malgré la fraîcheur de la montagne :

- 1) **"aller vers"** : volonté de rejoindre de nouvelles personnes qui ont une vie difficile ;
- 2) **faire des choix d'action et d'organisation**, pour éviter l'épuisement de l'équipe ;
- 3) **aller vers la société**, communiquer, faire connaître les combats du Mouvement.

Pour Rachida, alliée à Saint-Denis :

***Ce week-end a permis de voir nos forces et faiblesses. Cela a mis en lumière que nous avons perdu en poids public, nous avons besoin de plus de visibilité et de réflexion sur les pistes possibles pour l'avenir.***

### RENCONTRE AUTOUR DE JOSEPH WRESINSKI

Le 12 février, une quinzaine de membres du Mouvement s'est retrouvée à la Maison Quart Monde de Trois-Bassins afin de mieux connaître le fondateur d'ATD Quart Monde, à partir d'un diaporama sur les 10 ans avant l'arrivée de Joseph Wresinski au camp des sans-logis à Noisy-le-Grand, racontés à travers le regard d'une petite fille qui l'a connu à cette époque. Ce fut un moment intense et émouvant de découvrir cette période de sa vie et sa détermination, déjà, d'aller toujours à la rencontre du plus vulnérable.

### MARIE-JOSIANE TIQUAO À LA RÉUNION

Un accueil chaleureux a été fait à Marie-Josiane Tiquao, qui est originaire de La Réunion et a connu le Mouvement à Laval, lorsqu'elle a présenté son livre ***Vivante et debout*** à la médiathèque de Trois-Bassins, le 15 juin, en présence de l'ancien maire qui a permis à ATD Quart Monde de s'installer dans la commune. Une autre rencontre a eu lieu à la Maison Quart Monde où des habitants du quartier, des membres du Mouvement, mais aussi les enfants de Marie-Josiane sont venus l'écouter.

***Son livre nous donne la force d'avancer et d'accompagner d'autres personnes en difficulté,***  
raconte Lucette, militante Quart Monde.



Université populaire Quart Monde au Luxembourg

### RENCONTRE JEUNESSE DANS LES VOSGES

Deux fois par an, les groupes **Dynamique Jeunesse** d'Alsace et de Lorraine se retrouvent dans les Vosges, pour une randonnée commune en pleine nature. Le 23 octobre 2022, les jeunes ont pu faire l'ascension du Hohneck et partager un repas dans un refuge.

***Ça sert aussi à se découvrir soi-même, les journées comme ça. Et oublier les soucis,***  
s'est exprimé un jeune au retour de la journée.

### L'UNIVERSITÉ POPULAIRE QUART MONDE S'EXPORTE AU LUXEMBOURG

Les équipes de Nancy, Epinal, Reims et Luxembourg se sont rencontrées, le 9 juillet 2022, autour d'une Université populaire Quart Monde sur **le droit aux vacances**.

La présentation du département vacances a été une découverte pour les militants, notamment luxembourgeois, qui ne bénéficient d'aide que pour les enfants. Le groupe de Reims a prolongé le séjour le dimanche, ce qui a permis un week-end de détente ! Pour les Lorrains, ce fut aussi une escapade en bus avec un air de vacances...

### TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : UNE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération d'Épinal est candidate à l'expérimentation **Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD)**. Créée en juillet 2019, l'association TZCLD 88 a pour but de fédérer les forces vives sur ce projet. Une Entreprise à But d'Emploi a commencé à tester des activités autour de la récupération et du recyclage. Après 4 années de travail, le territoire de Thaon-les-Vosges a déposé son dossier de candidature le 19 juillet 2022. L'objectif est l'embauche, début avril 2023, en Contrat à Durée Indéterminée, de 30 personnes privées durablement d'emploi et engagées activement dans le projet. Bonne nouvelle, le territoire a été labellisé au début de l'année 2023. Avec le territoire du Sud Toulinois et de Thaon-les-Vosges, le projet TZCLD aura donc permis, à cette date, de sortir durablement plusieurs centaines de personnes du chômage de longue durée.

## NORMANDIE



Claude Hubert, de Cherbourg, lors de la Journée mondiale du refus de la misère à Caen

### L'ACCÈS AUX DROITS AVEC LE SOUTIEN D'UN TIERS-TAISANT

En 2022, le groupe de Rouen s'est engagé dans l'expérimentation du tiers-taisant. Ce dernier est **taisant**, ce qui signifie qu'il ne prend pas la parole au moment des rendez-vous et des audiences. Il n'est pas le défenseur des justiciables les plus pauvres. Il se contente de les accompagner, les rassurer, de faire le point avant et après l'audience. Les intérêts de ce dispositif sont d'éviter les non-recours au droit, de réduire les défauts de comparution, de favoriser un réel débat contradictoire et de libérer la parole.

À la suite du lancement opérationnel du dispositif en avril, l'appel à candidatures a abouti à 14 tiers-taisants acceptés par le Centre départemental d'Accès aux Droits. La convention mettant en place l'expérimentation a été signée par la présidente du tribunal judiciaire de Rouen, présidente du Conseil Départemental de l'Accès aux Droits de Seine-Maritime (CDAD 76). Les formations, indispensables, ont débuté par un après-midi, le 11 octobre 2022, organisé par le CDAD, suivi d'une initiation à suivre une audience et échanger avec des magistrats et le personnel de justice. D'autres formations sont envisagées avec l'**Agence Départementale pour l'Information sur le Logement**.

### LA DIGNITÉ EN ACTION

En Normandie, la Journée mondiale du refus de la misère 2022 n'a pas échappé à l'exigence requise chaque année. Motivés à relever le défi ensemble, ATD Quart Monde, l'Association de solidarité avec tou-te-s les immigrant-e-s, et Habitat et Humanisme se sont réunis en partant de l'histoire de ceux dont la dignité a été malmenée. Ces derniers ont choisi de faire apparaître les dimensions cachées de la pauvreté, du mal logement, de la migration à travers le récit des personnes dont la dignité a été bafouée, mais aussi la manière dont celle-ci peut être reconstruite. Grâce au soutien de la MJC, mais aussi des **Chaos du Chœur** et de la **Compagnie Macédoine**, la communication a été renforcée.

Les messages entendus continuent de résonner :

***La dignité c'est le courage... c'est la confiance...  
c'est pouvoir être soi-même.***

## NOUVELLE-AQUITAINE



Char du refus de la misère aux fêtes de Bayonne

### CRÉATIVITÉ À LA BIBLIOTHÈQUE DE RUE DE BORDEAUX

Un samedi sur deux, la **Bibliothèque de rue** de Bordeaux s'installe quai de Brazza devant chez Pola, lieu artistique et culturel ouvert à tous. L'équipe propose ainsi une lecture "plaisir" individuelle ou collective aux enfants des squats avoisinants. Si la lecture est le fer de lance de l'action, ces rencontres, suivies d'une activité d'arts plastiques, permettent de découvrir les familles et de mieux comprendre leurs besoins.

### ATD QUART MONDE AUX FÊTES DE BAYONNE

Lors des célèbres fêtes de Bayonne, un char a été attribué par la ville au **Collectif du refus de la misère**, impulsé par ATD Quart Monde Pays Basque. Il a défilé fin juillet 2022 parmi les dix chars associatifs du corso lumineux. Ce char, nommé **Refus de la Misère**, a permis aux bénévoles et aux alliés des 17 associations du Collectif de s'approprier ce projet et de montrer leurs savoir-faire, de la conception à la construction. Présenter ce char aux fêtes de Bayonne, avec un public de plus d'un million de visiteurs, a été une formidable mise en avant du sujet vital de l'exclusion et de la pauvreté.

### À LIMOGES, ATD QUART MONDE S'INVITE À LA FACULTÉ DES LETTRES

À l'occasion de la Journée mondiale du refus de la misère, le groupe local d'ATD Quart Monde de Limoges s'est installé dans le hall de la faculté des lettres, du 11 au 18 octobre 2022, pour présenter une exposition mise à disposition par l'**Observatoire des Inégalités**.

Chaque jour, des membres d'ATD Quart Monde étaient présents pour discuter avec les étudiants et les autres visiteurs, avec comme objectif de déconstruire les préjugés sur la pauvreté. L'important était d'entrer en contact, de dialoguer, sur le thème **la dignité en action, les engagements d'ATD Quart Monde pour la justice, la paix et la planète**. Suite à cela, des étudiants limougeauds ont rejoint le Mouvement.



Rencontre régionale d'Occitanie



Un atelier Tapori à Marseille

### DES SCOUTS ONT ANIMÉ UN TEMPS FORT DE L'ÉTÉ À PERPIGNAN

Du 30 juillet au 5 août 2022, le groupe de Perpignan a accueilli des scouts venus du Mans. Le premier jour a été l'occasion de présenter le Mouvement ATD Quart Monde et son histoire. Puis une visite de Saint-Jacques a permis de faire découvrir le patrimoine de la ville et du quartier. Durant trois jours, les enfants du quartier et les scouts ont partagé différentes activités de 17h à 21h : jeux, peinture sur une fresque, lecture, match de football...

Parfois, les scouts ont tardé à partir après les activités, car les enfants ne voulaient plus les lâcher. Les enfants et les familles étaient très touchés que les scouts parlent avec eux, une maman a dit *ça se voit que vous venez pas d'ici, vous parlez avec nous.*

Enfin, un voyage dans la commune voisine d'Elne a permis de découvrir la permaculture avec Julie et Dorian : épandage du fumier végétal, désherbage en serre...

### RENCONTRE RÉGIONALE À GAILLAC

Les 25 et 26 juin 2022, une rencontre régionale a eu lieu à Gaillac, après plusieurs années d'attente à cause de la situation sanitaire. 53 adultes et 10 enfants venant d'Alès, Montpellier, Pézenas, Perpignan, Carcassonne, Toulouse, Albi, Tarbes... se sont retrouvés à la maison **Bel Aspect**. Le samedi après-midi fut l'occasion de prendre la parole au sein de l'Université Populaire Quart Monde, ayant pour thème **le lien entre les générations**.

Lors de la plénière, des militants ont témoigné de manière émouvante de leurs liens avec une personne âgée : *j'ai l'impression de me ressourcer quand il me raconte sa vie*, rapporte une militante d'Alès.

Pour le reste du programme, le choix était au rendez-vous : visite de Gaillac, balade dans la nature, ateliers fresque et aquarelle, présentation du projet d'ATD Quart Monde autour de l'écologie et du projet pilote **Aujourd'hui Tissons Demain**, jeux de société...

### L'AMITIÉ EST UNE RICHESSE

À Marseille, les ateliers **Tapori** ont repris au début de l'année 2022. **Tapori** est un courant mondial d'amitié entre des enfants de 7 à 13 ans, de cultures et de milieux sociaux différents. Au sein du quartier des Rosiers, ces ateliers se sont déroulés dans les classes de CE2, accompagnés des institutrices.

Pendant ces moments de réflexion, les enfants sont à l'écoute des volontaires d'ATD Quart Monde qui leur parlent d'amitié, de s'accepter soi-même et les autres, d'exclusion et de pauvreté. Une enfant a dit qu'elle se sentait riche, car la richesse, pour elle, c'était d'être riche d'amis et d'amies. En réalisant cette intervention dans l'école **Sinoncelli**, les équipes ont eu la possibilité de rencontrer les enfants, mais aussi les parents dans un contexte différent de celui du quartier. Un véritable **avant/après** a été observé, notamment car les familles ont commencé à avoir confiance, et à venir parfois à la **Bibliothèque de rue**.

### DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS ÉCOLE / FAMILLES

Le réseau école d'ATD Quart Monde réunit des parents de familles en situation de pauvreté, des personnes engagées dans des associations de quartiers ou des **Bibliothèques de rue**, et des enseignants. Ce réseau se propose de mettre ces personnes en lien afin qu'elles puissent partager leurs expériences et contribuer à une meilleure connaissance réciproque.

En 2022, le réseau école PACA s'est réuni 5 fois, abordant différentes thématiques :

- Les **inégalités socio-culturelles**
- La **médiation école-familles**
- La **pédagogie innovante** dans les dispositifs relais pour élèves décrocheurs
- La présentation d'un **outil d'animation sur les discriminations** pour cause de pauvreté
- Ce que nous apprend notre travail avec des écoles sur la **relation parents/enseignants**

En 2022 s'est aussi poursuivi le **projet Rectorat** : dans deux écoles le projet a abouti à la co-construction d'un projet entre parents de familles en situation de pauvreté et enseignants.



Échanges lors du colloque de l'Espace Collaboratif

# CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ SANS PAUVRETÉ, AVEC LES PREMIERS CONCERNÉS

**COMBATTRE LA MISÈRE** avec la participation de celles et ceux qui la vivent, telle a toujours été la conviction d'ATD Quart Monde. L'année 2022 a été, plus que jamais, l'occasion d'aller encore plus loin, de mettre en œuvre et d'apporter des propositions.

Ce dossier retrace les différents résultats et les conclusions de plusieurs années de travail et de réflexion, construits de bout en bout avec les premiers concernés, c'est-à-dire les personnes en situation de pauvreté.

Notre fil rouge est organisé de façon à mettre en avant cette construction permanente : que ce soit avec la société, avec nos partenaires (du monde académique) ou avec les membres du Mouvement.

Des projets et expérimentations se sont clôturés, tels que le projet de promotion familiale et culturelle à partir du petit enfant dans le Bassin minier du Pas-de-Calais, ou l'espace collaboratif "Croiser les savoirs avec tou.te.s".

### PROJET DE PROMOTION FAMILIALE ET CULTURELLE À PARTIR DU PETIT ENFANT 2018-2022

*L'aide que nous avons reçue, non seulement elle ne nous a pas aidés, mais elle nous a enfoncés !*

Imprégnée de cette réflexion fréquemment exprimée par des parents, une équipe de volontaires permanents a mené, pendant presque quatre ans, une action *de promotion familiale et culturelle à partir du petit enfant* dans le Bassin minier du Pas-de-Calais, en partageant au quotidien la vie d'un certain nombre de familles.



Steven et Manon

Les objectifs de cette action étaient de mieux connaître les besoins des bébés lorsqu'ils vivent dans des familles très pauvres, la perception qu'en ont leurs parents, ce qu'ils mettent en œuvre pour y répondre malgré leurs conditions de vie très difficiles, ce qu'ils pensent des actions existantes pour les aider et quel soutien ils souhaiteraient recevoir pour que leurs réponses soient plus ajustées à l'accompagnement du bien grandir de leurs enfants.

#### Premières rencontres avec les parents de jeunes enfants

La première année de ce projet, les volontaires sont allés à la rencontre de parents ayant de très jeunes enfants, en proposant des activités d'éveil pour les bébés, par exemple. Au cours de ces rencontres, ils ont cherché à comprendre pourquoi certaines familles ne participaient pas aux activités proposées aux jeunes enfants par les différentes structures du quartier. Ils ont été frappés par la difficulté à avoir une relation suivie avec la majorité des parents : soit la famille déménageait brutalement, soit le jeune enfant était placé, soit les parents leur faisaient trop difficilement confiance.

#### Bâtir la confiance

Au fur et à mesure des mois, l'équipe a également été amenée à soutenir des familles qui se trouvaient dans des situations de déni de droits, notamment pour leur logement, ce qui a renforcé les liens avec elles. Il a fallu ainsi plusieurs années d'actions régulières, individuelles et collectives, culturelles et d'accompagnement à l'accès aux droits - en vue du bien-être du petit enfant -, de sorties familiales, pour créer une vraie confiance. Être attentif au tout-petit nécessite de l'être, aussi, à toute sa famille. La globalité, c'est aussi articuler rencontres individuelles et collectives pour faciliter la rencontre entre parents du même milieu et leur solidarité mutuelle. Cette rencontre est essentielle pour que les parents sortent d'un certain isolement, puis découvrent leurs propres capacités en même temps que celles des autres.

#### Le travail de connaissance

Le récit de ces temps partagés était à chaque fois écrit, et donnait lieu à des échanges au sein de l'équipe pour partager et analyser la compréhension des situations, afin de chercher à aller plus loin ensemble dans un engagement commun. La démarche de réflexion a été partagée avec certains parents, pour qu'ils apportent leur propre contribution au travail de connaissance mené

dans le cadre de la clôture du projet.

*Un professionnel qui nous aide vraiment, finalement, c'est une personne qui nous aide à faire ce qu'on veut faire, mais en mieux,*

*C'est aidant quand la professionnelle regarde plus l'enfant et moins le parent ; quand les professionnels nous écoutent et nous croient ; quand ils nous croient capables.*

Leur travail a abouti à un texte : *Ce qui nous a aidé.e.s, pas aidé.e.s, ce qui nous aurait aidé.e.s, avec nos bébés, avant et après la naissance, au milieu de la vie difficile.* Il est complémentaire du document rédigé par les trois volontaires permanents en responsabilité de l'action locale : *Projet de promotion familiale et culturelle à partir du petit-enfant dans le Bassin minier du Pas-de-Calais 2018-2022 [...] - Comment accompagner les parents pour qu'ils trouvent les réponses les plus ajustées possibles aux besoins de leurs très jeunes enfants, au milieu de la vie difficile pour cause de grande pauvreté ?*

Ces deux textes sont disponibles sur demande auprès de l'équipe nationale Petite enfance Famille :

[departement.petiteenfancefamille@atd-quartmonde.org](mailto:departement.petiteenfancefamille@atd-quartmonde.org)

## PROJET OSEE

Après 15 mois passés en formation, les stagiaires de la seconde promotion arriveront au terme du parcours préqualifiant OSEE (Osons les Savoirs d'Expérience de l'Exclusion) en avril 2023.

Ainsi s'achève l'expérimentation de ce projet pilote dont l'origine du montage opérationnel remonte à 2016. Les financements du Ministère du Travail à travers le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC) 100 % Inclusion auront ainsi permis de faire bénéficier de la préqualification OSEE à deux promotions de stagiaires.

### Évaluation et évolution

L'évaluation a été menée par l'Institut social de Lille (ISL) et a permis de faire évoluer le projet au fil de l'eau. De plus, des évolutions ont eu lieu entre la première et la seconde promotion. D'abord, si dans la première promotion les stagiaires recrutés étaient des militants du Mouvement ATD Quart Monde et des jeunes issus des quartiers prioritaires d'Île-de-France, la seconde est composée de profils issus d'un horizon associatif et d'engagement plus varié (Centres sociaux, Secours Catholique, PLIE, Missions locales, etc.).

Au-delà des questions de recrutement, l'accompagnement des stagiaires a lui aussi été renforcé par la mise en place, par exemple, d'une médiatrice, permettant d'apaiser les échanges entre stagiaires et de travailler la posture professionnelle, ou d'un interlocuteur de Pôle emploi au niveau national pour permettre la résolution des obstacles rencontrés.

Enfin, le programme pédagogique a lui aussi bénéficié d'évolutions majeures : les compétences de base, comme le français, ne sont plus abordées une à une séparément, mais de façon transversale. Le travail sur les savoirs d'expériences a lui aussi été renforcé pour la seconde promotion, avec la mise en place de neuf journées de formation dédiées avec un renfort pédagogique extérieur.

### Essaimage

Le 15 septembre 2022 a représenté un moment clé pour la suite du projet, en réunissant différents partenaires intéressés pour participer à la démarche d'essaimage du projet avec ATD Quart Monde. Cela a marqué le début d'une nouvelle phase du travail de l'équipe projet, pour commencer à penser l'essaimage du projet en région, de façon à voir émerger de futures promotions OSEE sur certains territoires.

Des groupes de travail sont prévus pour continuer à réfléchir ensemble aux conditions d'un essaimage réussi d'OSEE, en partant des constats réalisés avec les deux premières promotions, en les confrontant aux regards de différents acteurs (prescripteurs, organismes de formation, acteurs du projet, associations de solidarité, etc.) et surtout en associant les stagiaires dans une démarche de **Croisement des savoirs**®.

Ce « faire ensemble » s'est aussi matérialisé par des échanges pour recueillir les retours d'expérience sur l'essaimage d'autres expérimentations d'ATD Quart Monde. Ces échanges ont permis de développer la vision de ce qui pourrait être un essaimage réussi, les écueils à éviter, les leviers et les freins à relever avant de se lancer dans ce processus qui s'étendra sur plusieurs mois.

Enfin, la rédaction d'un *Guide OSEE* est en cours pour transmettre les valeurs fondatrices du projet, et des préconisations pour la mise en œuvre d'un OSEE essaimé.

Pour conclure, certains stagiaires de la 2ème promotion sont déjà entrés en formation ou préparent cette entrée, d'autres ont trouvé du travail dans le social, en tant que travailleur pair et ailleurs. Bien que le chemin soit encore long, les perspectives d'avenir sont prometteuses.

La 2ème promotion d'OSEE le 15 décembre 2022 au siège d'ATD Quart Monde France





### **SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE SOCIALE : “PAUVRETÉ, CRITIQUE SOCIALE ET CROISEMENT DES SAVOIRS”**

*Penser ensemble l'être social avec Joseph Wresinski* afin de lutter contre la pauvreté et l'extrême pauvreté, tel est l'enjeu du Séminaire international de philosophie sociale organisé en décembre 2022 par ATD Quart Monde. Plus de 200 personnes venues de 4 continents y ont assisté, à l'université Paris-Cité. L'objectif de cette démarche, menée pendant 3 ans, est de s'interroger sur la société et de poser un regard critique sur ses pathologies.

Véritable aventure collective, cette initiative associe des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, des membres d'ATD Quart Monde, des praticiens de la lutte contre la pauvreté (volontaires permanents et alliés du Mouvement) ainsi que des philosophes. Ils ont travaillé dans une démarche très rigoureuse de Croisement des savoirs et des pratiques.

Ce séminaire s'inscrit dans une logique de dialogue et d'échanges. Il était orchestré autour de trois axes majeurs : la résistance, du droit aux droits et l'injustice liée au savoir. Ce sont les trois thèmes majeurs qui ont émergé au cours de ces 3 années de travail. Pour chacun d'entre eux, une contribution a été écrite par les co-chercheuses et les co-chercheurs.

#### **Trois temps forts ont rythmé ces deux journées :**

- **Le premier** a apporté un éclairage sur la méthode utilisée pour favoriser cette co-recherche.
- **Le second** a présenté les contributions sur chacun des trois thèmes. Ces travaux sont des apports décisifs pour comprendre la pauvreté et lutter contre elle.
- **Le troisième** a proposé une réflexion critique afin de cerner les apports théoriques et pratiques tout en dessinant des perspectives d'avenir.

Cette recherche est d'une grande originalité :

*Elle a été portée par celles et ceux qui sont trop souvent renvoyés soit à l'absence de savoirs, soit à un savoir pratique. C'est la contestation de cette frontière entre savoir théorique et pratique qui a été l'acte fondateur de notre expérience de pensée,*

constate le philosophe Guillaume Le Blanc.

Placée sous le signe du respect mutuel et de la compréhension, cette démarche s'est révélée source de fraternité à travers des moments de convivialité et des confrontations toujours constructives. Elle apporte surtout la preuve que les personnes en situation d'exclusion ont un savoir irremplaçable.

La transformation personnelle de l'ensemble des co-auteurs était au cœur de ce séminaire. Comme l'exprime Angélique Jeanne, militante Quart Monde et co-chercheuse :

*J'ai pris conscience que je n'étais pas seule à vivre ce que je vis et que je ne suis pas coupable de ce qui m'arrive. Nous avons tous et toutes quelque chose à apprendre des autres.*

David Jousset, philosophe et l'un des initiateurs de ce séminaire, poursuit en ces termes :

*Je pense et j'écris différemment maintenant que je sais que mes élucubrations intellectuelles peuvent devenir une arme pour casser les murs de l'exclusion et de la domination.*

Marie-Joe, co-chercheuse, explique :

*Ces rencontres m'ont fait réfléchir. Du coup, j'ai moins peur, et la honte, je ne la porte plus.*

À travers le Croisement des savoirs et le regard critique et pertinent porté sur la société, la lutte contre la pauvreté avance. Cet esprit de concertation encourage l'expression des talents de chacun et bouscule parfois certaines certitudes. Les apports de ce séminaire de philosophie sociale ont donc été décisifs et riches d'enseignements.



#### **LIVRET SUR LA PARTICIPATION**

**Réussir la participation de toutes et tous** est un guide donnant des clés essentielles pour réussir la participation des citoyens, et notamment celle des plus défavorisés. Une participation qui va bien au-delà de la consultation.

Sept points y sont abordés afin de prendre en compte la parole de celles et ceux qui sont les plus exclus.

- **À retrouver en version numérique :**  
[bit.ly/Participation\\_GuidePratique](https://bit.ly/Participation_GuidePratique)

## ESPACE COLLABORATIF "CROISER LES SAVOIRS AVEC TOU.TE.S"

Les 15 et 16 novembre 2022, des personnes ayant l'expérience de la pauvreté, des chercheurs et des professionnels du secteur social se sont rassemblés à la Maison des Sciences de l'Homme, à Saint-Denis, pour discuter des résultats du travail mené depuis trois ans par l'espace collaboratif pour le développement des recherches en Croisement des savoirs.

Objectif: **montrer que la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** a besoin de connaissances co-construites entre différents types de savoirs et réfléchir à l'élaboration de ces connaissances.

L'Espace Collaboratif "**Croiser les savoirs avec tou.te.s**" est un projet fondé par une collaboration entre ATD Quart Monde, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Par le biais d'une dynamique de Croisement des savoirs entre chercheurs académiques, praticiens et personnes en situation de pauvreté, cet espace a permis d'expérimenter et d'approfondir les repères et conditions pour qu'une recherche participative puisse associer réellement les publics très défavorisés.

Afin de produire des connaissances justes et utiles à la lutte contre la pauvreté, il est essentiel de prendre en compte le savoir des personnes en situation de pauvreté, et cela passe par une **co-construction** entre le savoir d'expérience de vie et les savoirs venant d'autres sources. Toute personne a la capacité de produire du savoir, celui-ci n'est pas réservé aux "intellectuels".

*Nous, les personnes en difficulté, est-ce qu'on nous prend au sérieux ? Est-ce qu'on existe en tant que personnes ? On est trop souvent des personnes invisibles, tout en étant présents.*

Pendant trois ans, les co-chercheurs se sont penchés sur 3 thèmes :

### 1) "Le travail en non mixité est-il indispensable à la construction de savoirs prenant en compte le vécu de la pauvreté ?"

Chaque groupe de pairs a travaillé sur les atouts et les risques du travail en mixité ou en non mixité, et des réflexions entre ces différents points de vue ont été travaillées.

*En situation de domination, le groupe de pairs est un moyen de mettre des mots sur les oppressions auxquelles on est assujéti et d'éviter les effets de pouvoir qui s'expriment par les postures, le langage, la façon de s'adresser aux autres.*

*La non-mixité n'est pas un but en soi, elle est au contraire une condition pour permettre la rencontre entre des groupes avec des expériences et des savoirs éloignés les uns des autres.*

### 2) "Les conditions pour une co-production jusqu'au bout dans une recherche participative."

À partir d'analyses de différentes expériences de recherche avec des populations défavorisées, de nombreuses conditions ont été identifiées.

Parmi elles :

*Bâtir un accord sur les buts de la recherche, et présenter le cadre construit, c'est-à-dire l'éthique, les règles, la méthodologie qui vont structurer le projet.*

*Si on se lance dans une recherche, ce n'est pas juste pour écrire un rapport, c'est pour que les choses changent. Aller jusqu'au bout, ce n'est pas seulement co-écrire, mais c'est aussi continuer à se mobiliser ensemble jusqu'à activer les résultats de la recherche.*

### 3) "Les critères de validation des recherches participatives avec des personnes ayant l'expérience de la pauvreté et/ou de l'exclusion."

Les recherches participatives sont parfois accusées de ne pas être scientifiques, donc pas fiables. Mais qui décide de la solidité d'une recherche qui associe différents partenaires ? Les critères scientifiques sont-ils les seuls critères à prendre en compte ?

L'Espace Collaboratif a travaillé ces questions qui sont encore peu débattues. Trois catégories de critères ont été identifiées : avec qui la recherche est faite, comment on fait la recherche, et quels sont les résultats.

Ces résultats ont été présentés lors du colloque, qui a rassemblé plus de 150 personnes, les 15 et 16 novembre 2022. Des actes paraîtront en 2023.



### RECONSTRUIRE LES SÉCURITÉS PAR L'ACCÈS DE TOUS AUX DROITS FONDAMENTAUX

Lors des élections présidentielles puis législatives de 2022, le Mouvement a mis au cœur de son plaidoyer les véritables insécurités à la fois sociales, économiques et écologiques.

Plusieurs candidats aux élections ou leurs équipes ont été rencontrés, les propositions construites collectivement (alliés, militants, volontaires) au sein du Mouvement ATD Quart Monde. Ces rencontres ont été organisées aussi bien de manière individuelle que collective, à travers, par exemple, le **Pacte de Pouvoir de Vivre**.

ATD Quart Monde a ainsi porté, avec la voix des militantes et militants qui sont les principaux témoins des crises que nos sociétés traversent, plusieurs propositions afin de **reconstruire les sécurités** garantissant à chacune et chacun l'accès effectif aux droits fondamentaux dans un environnement sain.

Retrouvez toutes nos propositions pour  
#ReconstruireLesSécurités

[atd-quartmonde.fr](http://atd-quartmonde.fr)



Vidéo "Reconstruire les sécurités"

Les recommandations élaborées marquent un engagement fort pour :

- **L'accès des jeunes à un avenir désirable dont ils seront les acteurs**, l'ouverture du RSA à partir de 18 ans, le droit effectif à une orientation ambitieuse et choisie, la garantie du droit à un accompagnement de qualité.
- **L'accès à un logement digne** pour tous à travers l'expérimentation de loyers de logements sociaux fixés en fonction des revenus, la construction de logements sociaux permettant aux plus pauvres d'y accéder avec des loyers encadrés...
- **L'accès à un emploi décent** via le développement des expérimentations innovantes telles que Territoires zéro chômeur de longue durée, la création massive d'emplois dans les différents champs de la transition écologique et sociale...

Rencontre dans les locaux de l'INSEE



### "MIEUX COMPRENDRE ET MESURER LA GRANDE PAUVRETÉ AVEC ATD QUART MONDE, LE SECOURS CATHOLIQUE FRANCE ET L'INSEE"

La recherche internationale sur les dimensions de la pauvreté menée entre 2016 et 2019 par ATD Quart Monde avec l'Université d'Oxford a démontré le côté à la fois multidimensionnel et systémique de la pauvreté. Suite à cela, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a sollicité ATD Quart Monde pour l'aider à mieux connaître la grande pauvreté afin de mieux la mesurer.

Le but de ce projet exploratoire, mené conjointement par ATD Quart Monde et le Secours Catholique, était d'associer les populations qui vivent elles-mêmes la pauvreté à la construction d'un socle de connaissances et de repères qui pourraient servir à mieux appréhender et mesurer la pauvreté. Pour cela, la méthode du **Croisement des savoirs et des pratiques**® a été appliquée : une vingtaine de personnes en situation de pauvreté ont pu apporter leur expertise à partir de leur vécu et ont produit une analyse sur la grande pauvreté. Six groupes locaux ont été impliqués dans ce travail : les équipes du Secours Catholique d'Auxerre, du Rhône et du Cèdre, les groupes ATD Quart Monde de Beauvais, de Rennes et d'Auxerre.

Une première phase (février-mars) a consisté pour les groupes locaux à s'approprier les résultats de la recherche, puis à penser à ce qui permettrait de sortir du cercle vicieux de la misère. La deuxième phase (avril à juin) a consisté à approfondir deux dimensions, l'isolement et la maltraitance institutionnelle. Comme l'expriment des militants, ces deux dimensions peuvent être liées :

*Quand on doit toujours se justifier, on finit par ne plus demander et on s'isole.*

*Dès qu'on sort, on passe devant des magasins, on aurait envie de ceci ou cela, et on ne peut pas. Alors on reste chez soi.*

À l'issue de cette recherche, plusieurs pistes de travail se sont ouvertes, pour améliorer certains questionnaires de l'INSEE et mieux prendre en compte des dimensions jusque-là non abordées et non mesurées dans la manière de travailler de l'INSEE.

**RENCONTRE EUROPÉENNE DES JEUNES**

Dans le cadre de l'**Année européenne de la jeunesse**, une centaine de jeunes venus de neuf pays se sont rencontrés à Méry-sur-Oise. Du 7 au 11 juillet 2022, ces jeunes âgés entre 13 et 30 ans ont pu partager leurs expériences et apprendre à se connaître grâce à des moments de réflexion, et des ateliers divers.

Ce rassemblement est le fruit d'une longue préparation de la part des jeunes. Des jumelages entre des groupes français et des groupes du reste de l'Europe ont permis l'organisation de premières rencontres, comme avec Noisy-le-Grand et Madrid, ou encore Hambourg et Dole. L'organisation de la rencontre fut abordée lors de deux week-ends : en novembre 2021 autour des règles de vie, puis en mars 2022 autour des thématiques à choisir.

**Créer un vivre ensemble**

Lors de ces cinq jours de rencontres en plein air, trois thèmes ont été abordés : "*Comment avoir un travail digne ?*", "*Comment (re)créer des espaces où tout le monde peut apprendre ?*", et "*Comment se libérer du regard des autres ?*". Pour répondre à ces questions, des petits groupes de réflexion se sont réunis par thème et par âge :

*Un emploi digne, c'est faire ce qui nous plaît.*

*Apprendre, ce n'est pas seulement apprendre des leçons, c'est aussi apprendre à vivre ensemble.*

*En s'entraînant, on peut se libérer du jugement des autres.*

Par la suite, les après-midi étaient consacrés à des ateliers de découverte où chaque pays a pu partager quelque chose. L'interprétation en sept langues a aussi permis de garantir la participation de toutes et tous et l'échange entre les jeunes.

Cette rencontre, qui a permis de tisser des liens, est une étape pour aboutir à la construction d'un message pour la jeunesse, qui sera porté par ATD Quart Monde au niveau national et européen en 2023. Le rendez-vous est déjà pris : les jeunes vont se retrouver au **Conseil de l'Europe** en avril 2023 pour une semaine de travail qui va conclure leurs travaux.

**MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS D'ÉVALUATION**

Le Pôle dialogue action connaissance a soutenu tout au long de 2022 le **processus d'évaluation** voulu par la délégation nationale à l'occasion de la fin de son mandat et en préparation de l'arrivée d'une nouvelle équipe mi-novembre 2022. Pour mettre en œuvre l'évaluation, l'équipe a soutenu les groupes locaux, les régions et les équipes nationales en proposant un cadre, une méthode et des outils.

Cela a généré **130 réponses**, répondant aux questions suivantes :

- 1) **Que vivent les personnes et familles très pauvres aujourd'hui ?**
- 2) **Où en est la société aujourd'hui dans notre région ou domaine d'activité ?**
- 3) **Aller à la rencontre des jeunes, accueillir des nouvelles personnes.**
- 4) **Qu'a-t-on appris de la Rencontre des engagements de l'été 2021 ?**
- 5) **Comment fonctionne le Mouvement dans notre équipe, groupe, région ?**  
(avis sur la gouvernance interne)

Le groupe des lecteurs, chargé de lire les réponses, a produit **5 fiches synthétiques** qui ont été à la base des échanges lors de la session nationale visant à s'approprier collectivement ces travaux d'évaluation et à en dégager des pistes de travail pour la programmation. 110 personnes ont participé à cette session, à l'issue de laquelle une **synthèse en 12 pages** a été réalisée et transmise aux membres du Mouvement.

La démarche de programmation a été lancée fin novembre par la nouvelle équipe de la délégation nationale au cours d'une session rassemblant les équipes d'animation régionale et les responsables des pôles et équipes nationales. Elle sera travaillée à tous les niveaux jusqu'en juin 2023.

Rencontre européenne des jeunes © Dominique Béchet



## RENCONTRE INTERNATIONALE AU BRÉSIL

**C'est au Brésil qu'une trentaine de membres d'ATD Quart Monde se sont retrouvés pour une rencontre internationale autour des actions menées dans le pays.**

Il s'agissait de s'intéresser aux 10 ans de présence du Mouvement ATD Quart Monde à Mirantão, en lien avec l'action à Petrópolis, qui sont les deux lieux d'implantation du Mouvement, situés dans deux États différents.

Le séjour a débuté à Petrópolis, une ville touchée par des pluies torrentielles qui ont provoqué des glissements de terrain. Là-bas, une **Bibliothèque de rue** existe depuis 2007 et persiste malgré le mauvais temps et le Covid. Puis, le groupe est arrivé à Mirantão, une petite ville rurale. Mariana

et Eduardo, habitants du village et membres d'ATD Quart Monde, ont permis l'émergence du projet "**Vie en abondance**": abondance, car la nature nous donne ce dont on a besoin, mais aussi abondance de relations dans la communauté. Un terrain avec une serre et une pépinière est ouvert à toutes et tous, où l'on peut se retrouver autour de chantiers communautaires.

### Enseigner différemment

Face à un manque de dialogue et à la problématique de l'échec scolaire, Mariana a tenté de retisser des liens entre les habitants du village et les enseignants, afin que **les savoirs de la vie puissent rencontrer les savoirs scolaires**. La première initiative a consisté

à confier à une grand-mère qui aimait jardiner la mission de créer un jardin au sein de l'école.

Cette expérience positive a ouvert la voie à d'autres villageois qui ont décidé de venir partager leurs savoirs, notamment autour de la musique et des échecs. Un événement réunissant 150 professionnels de la région a également permis de libérer la parole. Les enseignants ont souligné le poids de la bureaucratie et ont pris conscience qu'il était possible d'enseigner et d'apprendre différemment.

### Une communauté unie autour du combat pour l'école

Autre problématique fondamentale à résoudre: **l'absence de collège à Mirantão** et la nécessité pour les enfants, à partir de dix ans, d'effectuer des trajets de plus d'1h30 engendrant fatigue, déracinement et coûts financiers. **Après 6 ans de persévérance, la collectivité a pris la décision de prolonger l'école à Mirantão** en créant des classes de collège (février 2023). Lucio Benfica, ancien enseignant et actuel secrétaire d'éducation de la région, a joué un rôle déterminant dans ce bras de fer pour obtenir une décision favorable de l'administration. Cette initiative est source d'inspiration pour de nombreuses écoles dans le monde.

L'école de Mirantão dans l'État du Minas Gerais au Brésil



## PREMIÈRE RENCONTRE DE L'ESPACE DE CRÉATION DE PLAIDOYER LOCAL, NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL À DAKAR

Bâtir un plaidoyer à travers un plan d'action en faveur des personnes en situation de pauvreté, tel était l'objectif de la première réunion du groupe de **l'Espace de création de plaidoyer** qui s'est déroulée à Dakar du 30 octobre au 5 novembre 2022. Cet événement a regroupé 17 jeunes volontaires et alliés de 11 pays d'Afrique et d'Europe.

L'objectif du groupe est d'articuler les expériences accumulées grâce aux actions avec des personnes en situation de pauvreté et l'élaboration d'un plaidoyer aux niveaux local, régional, national, et international.

Une des premières contributions de l'Espace fut la préparation des six membres du groupe qui

ont participé à la COP 27 sur les changements climatiques. Ce travail a notamment constitué en des **échanges sur les défis et réalités locales** de chacun des pays représentés, ainsi qu'en un **entretien avec une journaliste** et membre du Mouvement pour **se préparer aux négociations** et aux **échanges avec la presse**.

# LA VOIX DES PLUS PAUVRES À LA COP 27



Délégation d'ATD Quart Monde à la COP 27

La COP 27, conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, s'est déroulée à Sharm El Sheik, en Égypte, du 6 au 20 novembre 2022. Six jeunes du Mouvement ATD Quart Monde venant du Burkina Faso, d'Espagne, de France, du Kenya et du Sénégal ont été conviés.

L'objectif était de porter la voix des plus pauvres en défendant une action climatique capable de contribuer à l'élimination de la misère. Durement touchés par les effets du changement climatique, les personnes vivant dans l'extrême pauvreté subissent de plein fouet les catastrophes (canicules, sécheresse, incendies de forêt, tornades, cyclones,

inondations), alors qu'elles n'en sont pas responsables. **Vaincre la grande pauvreté doit s'inscrire dans une perspective globale. Depuis 2015, ATD Quart Monde, porte cinq recommandations:**

- **Accorder une attention particulière aux 20 % les plus pauvres** afin de s'assurer que personne ne soit laissé de côté.
- **S'attaquer au changement climatique** en partenariat avec les personnes en situation de pauvreté.
- **S'assurer que les fonds atteignent les plus vulnérables.**
- **Mettre en place des socles de protection sociale** dans tous les pays.

➤ **Veiller à ce que les personnes en situation de pauvreté puissent bénéficier de formations et de créations d'emplois décents et de qualité** dans le cadre d'une transition juste vers une économie respectueuse des personnes et de la terre.

Dans le prolongement des accords de Paris pour le climat en 2015 et du Pacte de Glasgow en novembre 2022, la COP 27 constitue une nouvelle étape pour intégrer l'éradication de la pauvreté et la lutte contre les inégalités dans toutes les politiques de développement durable.

## DÉCLARATION DE PARIS

Le 9 juin 2022, ATD Quart Monde France, ses partenaires et le Comité international 17 octobre ont fêté les 30 ans de la reconnaissance par l'ONU du 17 octobre, **Journée mondiale du refus de la misère**. Dans ce cadre, la présidente du Comité international du 17 octobre, Aye Aye Win, a présenté la Déclaration de Paris au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Ce texte dresse un constat alarmant, puisque les membres du CESE notent, *avec une vive inquiétude, que les inégalités sont à la hausse et que, chaque année, l'écart entre les riches et les pauvres s'élargit*. Ainsi, ils exhortent les gouvernements à *fournir des efforts particuliers pour atteindre les plus pauvres et les plus marginalisés qui ne sont pas entendus ou risquent d'être laissés pour compte* et à *entreprendre une action climatique inclusive et fondée sur les droits de l'Homme*.

Guidés par une cinquantaine de bénévoles, les participants ont ensuite rejoint le parvis du Trocadéro pour lire le texte de la Dalle à l'honneur des victimes de la misère en 30 langues et poursuivre la réflexion en musique, autour d'expositions, de jeux et d'activités, *car le combat contre la pauvreté se fait dans les lieux de pouvoir, mais aussi dans les rues*.



Le 9 juin 2022 au Conseil économique, social et environnemental

**« Nous ne sommes pas pauvres de tout. C'est ce que dit la journée du 17 octobre. On a aussi des forces. Quand on entend une personne témoigner de sa réalité et l'afficher en public, ça permet à d'autres personnes qui vivent la même chose de se reconnaître. Ça donne du souffle, de l'oxygène, ça réveille des forces qu'on ne soupçonnait pas. »**

France Fournier, militante Quart Monde et membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté

**L'ANNÉE 2023** ouvre un nouveau cycle de mobilisation et de combats pour les quatre prochaines années pour ATD Quart Monde en France. Après une évaluation qui a mobilisé la majorité des équipes en 2022, un travail de programmation a été initié par la nouvelle équipe de délégation nationale. **Au bout de ce processus, quatre priorités ont été identifiées.** Elles guideront notre action et nos réflexions pour transformer la société.

Parmi les évolutions de la société, nous observons que la logique des devoirs risque de supplanter la logique des droits, comme si la solidarité devait se mériter. Cette injonction des devoirs est une culpabilisation permanente pour les plus pauvres, sans cesse contrôlés et contraints de montrer patte blanche pour accéder à leurs droits. Alors que c'est l'inverse qui fonde notre société : **c'est parce que les droits sont respectés que nous avons des devoirs.** Ce changement de vision est source de maltraitance institutionnelle.

**La recherche internationale sur les dimensions cachées de la pauvreté** menée par ATD Quart Monde et l'Université d'Oxford a montré que la maltraitance institutionnelle était l'une des composantes de l'expérience de la pauvreté. Dans notre contexte français, il y a un réel enjeu à faire reconnaître la maltraitance institutionnelle, largement minimisée ou niée par les institutions elles-mêmes.

Flagrante dans la vie des plus pauvres, la maltraitance institutionnelle existe des deux côtés du guichet, puisque les conditions de travail de nombreux professionnels ne leur permettent pas de faire leur travail dignement. Il s'agit de nous unir pour proposer un changement de vision et de logique, où tout le monde a quelque chose à gagner.

## COMBATTRE LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE



En 2023, ATD Quart Monde prolongera son travail de fond sur la maltraitance institutionnelle initié dans les **Universités populaires Quart Monde**. Il aboutira à un rapport public en 2024 et une grande campagne de mobilisation partout en France.



## SE METTRE ENSEMBLE FACE AUX DÉFIS CLIMATIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

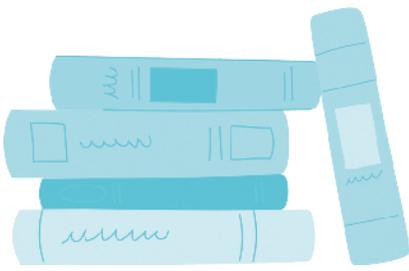
Le climat change, les impacts sont déjà importants, et si nous continuons sur la même voie ils sont amenés à être de plus en plus désastreux. Les conséquences sur la vie concrète sont déjà là, et particulièrement dans la vie des personnes plus pauvres : sur le plan de la santé, de la sécurité, du logement, de l'avenir des enfants...

**Se mettre ensemble signifie d'abord prendre du temps pour comprendre ensemble les enjeux**, en tenant compte des expériences de chacun, et surtout

des personnes les plus pauvres. Dans le Mouvement, toutes et tous n'ont pas la même vision, la même conscience, le même langage face au dérèglement climatique, face à l'illusion d'une planète aux ressources infinies.

Sur ces défis climatiques et environnementaux, d'autres se font entendre, mais c'est bien avec l'expérience de notre Mouvement que nous voulons contribuer. **Justice sociale** et **justice environnementale** sont indissociables. Ce combat nous place obligatoirement dans un contexte mondial.

Dès 2023, le Mouvement en France participera à une communauté d'idées et d'actions lancée par ATD Quart Monde au niveau international. Cet espace permettra à nos actions, comme le projet pilote **Aujourd'hui Tissons Demain, la maison de vacances familiales de la Bise**, les réflexions du **labo d'idées écologie et grande pauvreté** ainsi que les **jardins partagés** ou nourriciers de rencontrer d'autres actions et réflexions portées par des membres du Mouvement dans d'autres pays.



# REDÉFINIR ET SOUTENIR NOTRE DÉMARCHE DE CONNAISSANCE

Rester ancré dans la réalité de vie des familles et des personnes qui vivent la grande pauvreté demeure un défi. Dans le Mouvement, nous parlons souvent de la connaissance pour décrire ce que nous apprenons des milieux de grande pauvreté. C'est une notion vaste et fondamentale qu'il nous faut nous réapproprier ensemble. Sans cette connaissance, nos actions perdent leur sens. Pour apprendre de ce que nous vivons

ensemble, pour que ce soit une opportunité de transformation et de libération, il nous faut noter les paroles, écrire ce que l'on vit, ce que l'on pense, ce que l'on apprend. L'exercice n'est pas simple, mais il est stimulant. **À l'automne 2023, nous publierons un guide sur l'écriture** qui aidera celles et ceux qui veulent s'engager dans cette démarche essentielle. Écrire est un premier pas, mais écrire ne suffit pas.

Ensuite, des espaces d'analyse et de réflexion seront nécessaires pour comprendre ensemble ce que nous apprenons des situations de vie intolérables à cause de la misère. Cela demande du temps et cela demande de se former. Enfin, la connaissance doit être partagée afin d'être au cœur de notre mobilisation. Cela nous invite à revoir notre communication interne.

## SE FORMER POUR S'ENGAGER ET AGIR ENSEMBLE

**La formation n'est pas une question nouvelle dans le Mouvement ATD Quart Monde. Des espaces et des outils de formation existent et marchent très bien** (Croisement des savoirs et des pratiques, Universités populaires Quart Monde, sessions de formation au Centre international...). **Nos expériences se trouvent dans nos publications, dans nos archives et dans chaque membre d'ATD Quart Monde qui a vécu quelque chose avec le Mouvement.**

**En 2021, lors de la Rencontre des engagements à laquelle plus de 860 membres du Mouvement ont participé, nous avons été nombreuses et nombreux à évoquer le souci de se former, d'être bien formé. La formation soutient l'engagement, permet d'acquérir des compétences, d'agir concrètement ou d'évoluer dans son engagement. C'est aussi une dimension collective de notre Mouvement qui aide à mieux travailler ensemble, s'organiser, partager les responsabilités ou prendre des décisions.**

**Cette priorité doit nous permettre de faire un inventaire de nos trésors de formation, de les organiser et de les partager. Faire connaître les espaces qui existent, en inventer ou en réinventer. Cet enjeu de formation est fortement lié à l'accueil de nouvelles personnes.**

**En 2023, nous poursuivrons les efforts de formation engagés les années précédentes et travaillerons notre plan de formation pour les années à venir.**



### ➤ LES PRIORITÉS D'ATD QUART MONDE

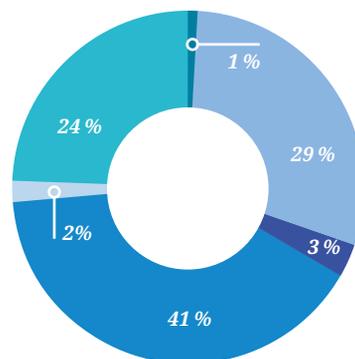
auront besoin de toutes les énergies et en particulier de celles des jeunes qui nous poussent à rester dynamiques et créatifs. En avril 2023, des jeunes de différents pays européens se retrouveront à Strasbourg pour une session de travail au Conseil de l'Europe afin de construire leurs propositions pour transformer l'Europe.

## 1. LE COMPTE DE RÉSULTAT (EN MILLIERS D'€)

Charges	2022	2021	Produits	2022	2021
Achats	639	961	Ventes	77	96
Services extérieurs	689	688	Subventions publiques	2 227	2 200
Autres services extérieurs	2 171	1 825	Mécénat	228	318
dont salariés Micard	1 355	1 128	Dons directs et contribution de la Fondation ATD QM	3 078	2 692
Impôts et taxes	233	207	Adhésions	187	200
Charges de personnel	3 490	3 483	Autres produits	215	250
Autres charges de gestion courante	312	187	Reprise sur provisions	83	215
Dotations et provisions	119	124	Produits exceptionnels	10	8
Charges exceptionnelles	6	28	Transfert de charges	1 554	1 523
Total des charges	7 659	7 503	Total des produits	7 659	7 502
Excédent de l'exercice	0	0	Déficit de l'exercice	0	1
TOTAL	7 659	7 503	TOTAL	7 659	7 503

## RÉPARTITION DES PRODUITS

Ventes des Éditions QM	77	Dons directs et contribution Fondation ATD QM	3 078
Subventions publiques	2 227	Adhésions	187
Mécénat	228	Refacturations & autres produits	1 862



Comptes 2022 présentés selon l'ANC 2018 - 06

**Dans un contexte tendu par les conséquences de la crise sanitaire 2020/2021, amplifié par les insécurités nées de la guerre en Ukraine, le Mouvement a pu continuer de mener, faire évoluer et développer son action, en particulier ses projets expérimentaux d'innovation sociale.** En 2022, le budget global de l'association est stable, avec une légère augmentation (+ 2 %) : s'y déploient sur l'année complète les dépenses de la deuxième promotion du projet **OSEE** impactant les charges de voyages, déplacements et autres services extérieurs.

**Les variations importantes sont principalement la baisse des achats, l'augmentation des soutiens apportés à des projets associés et la mise à disposition de personnel Micard.**

**Les subventions publiques** s'élèvent à 2,2 millions d'euros et sont globalement stables :

- ▶ **au niveau territorial**, malgré une très forte dynamique des équipes régionales et locales, une baisse des financements publics de 124 k€. Sont concernées en particulier les lignes de financement des Caisses d'Allocations Familiales, lesquelles, au plus fort de la crise sanitaire, avaient particulièrement soutenu les groupes locaux. En diminution sensible également, les contributions d'associations ou autres institutions locales.
- ▶ **au niveau national**, une évolution positive de 150 k€, principalement liée au financement du projet OSEE.

L'année 2022 a permis de pérenniser les financements dans le cadre de CPO 2022/2024, celle avec le Ministère de la Culture se poursuivant jusqu'en 2025.

**Les subventions privées** s'élèvent à 289 k€, reçues directement pour 228 k€ et via la Fondation ATD Quart Monde à hauteur de 61 k€. Ce recul de 28 % par rapport à 2021 s'inscrit dans le contexte de sortie de crise sanitaire et de crise humanitaire internationale. Elles sont dirigées principalement vers les projets liés à l'accès à l'emploi (TZCLD, OSEE) et d'une manière générale vers les projets de recherche, expérimentaux et pilotes (CIPES, Aujourd'hui Tissons Demain, Réussir ensemble).

**Le chiffre d'affaires** des Éditions Quart Monde s'élève à 76 k€. Il a enregistré un recul de 20 %, malgré une année riche d'événements et de rencontres organisées en présence.

**Le nombre d'adhérents** est stable mais le montant correspondant de 187 k€ subit un recul de 7 %, le montant de l'adhésion individuelle étant en partie libre.

**Les autres produits** baissent de 35 k€ :

- ▶ d'une part les participations des membres du Mouvement ont baissé de 65 k€, la Rencontre des engagements avait élevé ce montant en 2021 ;
- ▶ a contrario, la certification Qualiopi a dynamisé les recettes de formation qui s'élèvent à 95 k€, en évolution de 28 k€, soit 42 %.

**Le poste " Reprise sur provisions "** accuse un recul de 131 k€ du fait de la reprise importante en 2021 de fonds dédiés.

**Les transferts de charges** sont stables, autour de 1,5 millions d'euros : ils concernent essentiellement les refacturations de mise à disposition du personnel aux associations sœurs (Mouvement international, Fondation ATD Quart Monde, etc.). La Fondation ATD Quart Monde a reversé au Mouvement ATD Quart Monde des dons – publics et privés - reçus à hauteur de 3 053 k€ contre 2 681 k€ en 2021, en augmentation de 14 %. Ces contributions ont permis de compléter les ressources obtenues et d'atteindre l'équilibre financier. La générosité et la fidélité des donateurs d'ATD Quart Monde constituent le soutien précieux à l'action du Mouvement et un gage de sa liberté d'entreprendre et de créer avec les personnes en situation d'extrême pauvreté.

Les états financiers 2022, préparés sur la base de la continuité de l'activité, n'enregistrent pas de provision au titre de la crise sanitaire. L'association suit avec beaucoup d'attention ses implications en terme de dons et subventions, en dialogue étroit avec ses financeurs.

## 2. BILAN SIMPLIFIÉ (EN MILLIERS D'€)

ACTIF	2022	2021	PASSIF	2022	2021
Actif immobilisé et stock	206	226	Fonds associatifs <i>dont résultat de l'exercice</i>	502 0	502 -1
Actif réalisable	861	1 284	Dettes	1 283	2 280
Actif disponible	816	1 350	Provisions et fonds dédiés	98	78
Total actif	1 883	2 860	Total passif	1 883	2 860

Le règlement comptable ANC 2018-6 impose l'enregistrement des subventions à recevoir notifiées à l'actif et des produits constatés d'avance dans le cadre du projet OSEE.

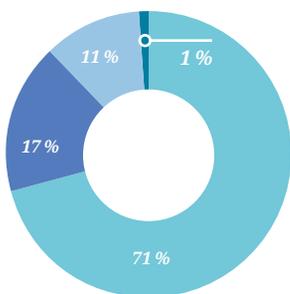
## 3. EMPLOI DES RESSOURCES (EN MILLIERS D'€)

# 88 %

des ressources du Mouvement ATD Quart Monde sont consacrées aux actions. Le montant des actions relevant du périmètre d'ATD Quart Monde France représente 71 %, soit

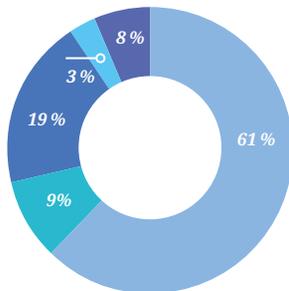
5 428 k€, celui concernant le périmètre du Mouvement International ATD Quart Monde 17%. Les frais de fonctionnement correspondent aux équipes informatiques, administratives et financières et aux dépenses de l'intendance du siège. **Les frais de collecte (48 k€) sont réalisés pour le compte de la Fondation ATD Quart Monde.**

actions périmètre France  
5 428  
actions pour le compte  
du Mouvement  
International ATD QM  
1 330  
frais de fonctionnement  
des actions  
853  
frais de collecte  
pour le compte de la  
Fondation ATD QM  
48



### ACTIONS PÉRIMÈTRE FRANCE

actions locales (a)  
3 325  
actions institutionnelles et plaidoyer (b)  
489  
mobilisation, communication, édition,  
1 027  
soutien aux engagements et formation  
187  
coordination et animation nationale  
400



(a) Actions locales, projets pilotes, UPQM, Bibliothèques de rue, présence  
(b) Réseaux d'accès aux droits

## 4. DONS ET LEGS REÇUS PAR LA FONDATION ATD QUART MONDE

La Fondation ATD Quart Monde, reconnue d'utilité publique depuis 1971, est chargée de collecter des dons et de gérer les legs qui contribuent, notamment, au financement du Mouvement ATD Quart Monde France.

En 2022, la collecte de dons s'affiche en retrait de 3 % par rapport à l'année 2021, le contexte d'inflation et de guerre en Ukraine ayant vraisemblablement impacté la capacité financière et les choix de certains donateurs. Cette collecte se maintient néanmoins sur des niveaux permettant de garantir nos actions et nos engagements auprès des plus pauvres. Par ailleurs, la progression des dons par virement permanent (+ 6,5 %) contribue à assurer un caractère récurrent à nos ressources et à sécuriser ainsi notre gestion.

Il faut noter une baisse du nombre de nos donateurs par rapport aux trois dernières années, et particulièrement du nombre de nouveaux donateurs, les tableaux ci-dessous s'en font l'écho. La croissance de la collecte de dons est au cœur des priorités de la Fondation ATD Quart Monde. Dans cette optique, un travail sur la base de données du Secrétariat des Amis a été initié afin d'optimiser et d'augmenter significativement, dès 2023, le nombre de personnes susceptibles de recevoir un appel aux dons.

Autres ressources issues de l'appel à la générosité du public, les legs se présentent en 2022 en légère hausse par rapport à 2021, maintenant ainsi un niveau élevé après une année 2020 historique.

Un effort particulier a été entrepris en 2022 afin de communiquer plus fortement auprès de légataires potentiels. Ainsi, les magazines affinitaires (presse senior et patrimoniale) ont été en plus grand nombre le support d'encarts publicitaires proposant de faire un legs à la Fondation ATD Quart Monde pour permettre au Mouvement de poursuivre ses actions dans la durée.

Dons et legs reçus par la Fondation ATD QM	2022	2021	2020
Dons	5 767 903 €	5 954 879 €	7 203 137 €
Legs	2 876 491 €	2 838 791 €	3 340 779 €
Nombre donateurs	22 820	24 030	25 085
Nombre nouveaux donateurs	2 304	3 078	3 119



ATD Quart Monde est labellisée par le Don en confiance, organisme de labellisation et de contrôle des organisations faisant appel au don.

## ➤ MERCI!

Nous tenons à remercier chaleureusement cette année encore nos donateurs pour leur mobilisation et leurs réponses à nos appels et messages, ainsi que toutes les personnes, et leurs proches, qui ont réalisé un legs pour soutenir notre action. Grâce à tous et toutes, le Mouvement ATD Quart Monde a pu maintenir des liens, innover même en temps de crise et peut encore poursuivre chaque jour son action, en étant présent auprès de familles et personnes les plus exclues et en plantant les jalons d'une société plus juste et solidaire. Nous savons que nous pouvons compter sur le soutien, la confiance et la fidélité de nos donateurs pour relever ensemble les défis de la lutte contre l'extrême pauvreté et pour les droits humains, et nous les en remercions chaleureusement.

# LES PARTENAIRES

## D'ATD QUART MONDE EN 2022

ATD Quart Monde mène son action grâce à de nombreux partenaires, certains présents à nos côtés depuis longtemps, d'autres plus récents. Publics ou privés, ces partenaires manifestent leur soutien de façon matérielle, financière ou encore via des conventions de mécénat de compétence.

Le Mouvement est attentif à ce que ces soutiens s'accompagnent d'une opportunité de transformation, d'une démarche d'engagement contre la pauvreté, de connaissance ou d'adhésion citoyenne à son projet de société. Sont répertoriés ici les partenaires à l'échelle nationale. ATD Quart Monde compte également des partenaires locaux, dont de nombreuses collectivités territoriales.

### UNE CONFIANCE PROLONGÉE AVEC LES PARTENAIRES PUBLICS

L'année 2022 a été placée sous le signe du renouvellement de plusieurs Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) avec :

- la **Direction Générale de la Cohésion Sociale** et la **Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement** : la contribution à l'évolution des politiques publiques, la mise en place d'expérimentations d'innovation sociale, l'accompagnement des plus vulnérables, la mobilisation et la sensibilisation citoyenne autour des sujets de pauvreté et d'exclusion sont soutenus par une nouvelle CPO 2022-2024.
- le **Ministère de l'Éducation Nationale** au travers de trois nouvelles CPO 2022-2024. La **Direction Générale de l'Enseignement Scolaire** finance notamment le projet CIPES, ainsi que les actions du département École. La **Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la vie Associative** soutient les Universités populaires et les démarches de **Croisement des savoirs et des pratiques** ainsi que les actions mises en place par les dynamiques Enfance, Ados et Jeunesse. Enfin, une CPO de 3 ans a été signée avec le **Fonds de Développement de la Vie Associative** afin de soutenir les actions de formation nationales.
- Le **Ministère de la Culture**, avec une CPO 2022-2025, afin de promouvoir l'accès des personnes en situation de pauvreté aux ressources culturelles, une culture du refus de la misère portée notamment par le Centre de Mémoire et de Recherche Joseph Wresinski, et développer des actions telles que les Bibliothèques de rue.
- l'**Agence Nationale de Cohésion des Territoires** en soutien de l'action d'ATD Quart Monde dans les Quartiers Prioritaires de la Ville, en promouvant la réussite scolaire, l'émancipation des jeunes, l'inclusion sociale et la citoyenneté.
- l'**Agence Nationale pour les Chèques-Vacances**, partenaire clé pour ATD Quart Monde, au travers d'une aide structurelle et de chèques-vacances pour permettre aux plus précaires et fragiles de réaliser leurs projets de vacances.

Par ailleurs, une **Convention d'Objectifs et de Financement** avec la **Caisse Nationale des Allocations Familiales** signée en 2019 a été prolongée pour une cinquième année dans l'attente de la finalisation de la prochaine **Convention nationale d'Objectifs et de Gestion**.

Les agréments renouvelés en 2021 avec l'**Agence de Service Civique** ont permis l'engagement de jeunes en service civique et en volontariat associatif.

Enfin, ATD Quart Monde, lauréat du PIC **100% Inclusion avec le projet OSEE**, est financé par le **Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion** et par la **Caisse des Dépôts et Consignations**.



« Ces moments de rencontre, d'échanges et de partage nous sont extrêmement utiles et c'est avec grand plaisir et intérêt que nous avons rencontré l'ensemble de l'équipe du Centre de Mémoire et de Recherche Joseph Wresinski. Les travaux menés dans ce lieu sont remarquables et nous prendrons toute notre part pour tenter de les valoriser au mieux. »

Témoignage du chef de la délégation du Ministère de la Culture venue rencontrer les équipes du Centre International Joseph Wresinski de Baillet, accompagnées du département Culture d'ATD Quart Monde et de l'équipe Partenariats, le 23 mai 2022.

# LES PARTENAIRES PRIVÉS

## LES PARTENARIATS PRIVÉS EN 2022

Ces partenariats peuvent revêtir plusieurs formes :

- Un **soutien financier** matérialisé par une convention, généralement pluriannuelle, de partenariat.
- Un **soutien par don en nature** (ordinateurs, mobilier, véhicules, autotests COVID, etc.).
- Un **soutien en compétences** correspondant à un détachement de ressources humaines dans le Mouvement, matérialisé par des conventions de mécénat de compétences.

### Ont notamment apporté leur concours :

Allianz Partners, Atos, Axa Atout Cœur, Banque de France, Fondation AG2R La Mondiale, Fondation EDF, Fondation de France et fondations abritées (Jacpamu, Merymu, ...), Association Georges Hourdin, Fondation JM Bruneau, Fondation pour le Progrès de l'Homme, Gide Pro Bono, Groupe La Poste, Groupe Schneider Electric, Groupe SNCF, Groupe Société Générale, MGEN, Fondation Evolem, Fondation ASAP, Patrimèa Ethic Vie.

Retrouvez la liste de nos partenaires ici :  
[www.atd-quartmonde.fr/nos-partenaires/](http://www.atd-quartmonde.fr/nos-partenaires/)

## LA FONDATION DE FRANCE • CRÉÉE EN 1969 •

Premier réseau de philanthropie en France, la mission de la Fondation de France (FDF) consiste à aider chacun à agir le plus efficacement possible dans les domaines d'intérêt général qui lui tiennent à cœur, avec l'ambition de construire des solutions utiles, concrètes et durables qui font avancer la société.

Totalement indépendante et reconnue d'utilité publique, elle réunit, partout en France, des donateurs, des fondations qu'elle abrite, des bénévoles et des acteurs de terrain.

Les collaborations entre la FDF et ATD Quart Monde sont nombreuses et relativement anciennes via le soutien apporté au Mouvement par des fondations abritées par elle (Fondation JM Bruneau, Fondation Jacpamu, Fondation Merimu...).

Depuis 2021, la FDF soutient l'expérimentation **Aujourd'hui Tissons Demain** au travers d'un de ses programmes d'actions propres. La FDF considère qu'**Aujourd'hui Tissons Demain** est une initiative qui va éclairer les pistes de transition écologique et sociale et est prête à accompagner cette expérimentation dans la durée. Elle partage les objectifs du Mouvement en la matière et accompagne l'expérimentation sans contraindre la démarche ni influencer sur les objectifs. Au-delà du soutien financier, la FDF apporte un appui de terrain au travers de ses représentants locaux à Alès.

## LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES UNE OPPORTUNITÉ POUR CHACUN

Ce dispositif permet aux entreprises privées de mettre à disposition, temporairement, des salariés au profit d'associations du secteur social. ATD Quart Monde bénéficie de ces compétences pour des postes dans des domaines de gestion et d'animation. Quant aux salariés, ils acquièrent ainsi de nouvelles expériences humaines enrichissantes qui sont parfois synonymes de nouvelle vie ! Des salariés, restés dans le Mouvement après leur mécénat, témoignent.

**Le plus souvent, le mécénat de compétence est utilisé en fin de carrière pour lui redonner un sens à un moment où le salarié a envie de faire autre chose, d'être utile.**

*Ce dispositif m'a permis de m'engager de manière durable dans un projet associatif qui est en accord avec mes valeurs, de donner un nouveau sens à l'exercice de mes compétences, de les adapter et les mettre au service de l'intérêt général.*

Fatima H.

**ATD Quart Monde est choisi soit par conviction personnelle, soit par adhésion aux actions et à la démarche du Mouvement.**

*L'importance qui est donnée à l'éducation et à la culture. Le Mouvement y est très attaché. La philosophie du Mouvement qui consiste à construire des solutions avec les personnes concernées.*

Jean-Pierre G.

**Le mécénat de compétences peut être le départ d'un nouvel engagement.** Tous s'accordent à dire que cela constitue un tremplin vers une autre activité pour pimenter la retraite, ne pas rester inactifs et être utiles à une cause. Ainsi, certains deviennent alliés ou bénévoles et s'investissent pleinement dans leur nouvelle vie.

*J'ai terminé mon mécénat de compétences fin décembre 2021, et depuis je suis "allié" du Mouvement, à Rennes.*

Franck R.

*Faire un mécénat de compétences est une très bonne formule pour se préparer au départ en retraite, que j'ai ainsi vécu de façon intéressante et fluide. C'est une grande chance !*

Véronique P.

## COMITÉ DE SUIVI DES PARTENARIATS ET CHARTE D'ÉTHIQUE FINANCIÈRE

**LA NOUVELLE CHARTE D'ÉTHIQUE FINANCIÈRE A ÉTÉ FINALISÉE EN JUIN 2022.**

➤ **Retrouvez la charte d'éthique :** [www.atd-quartmonde.fr/charte-dethique-financiere-datd-quart-monde](http://www.atd-quartmonde.fr/charte-dethique-financiere-datd-quart-monde)

**Le Comité de Suivi des Partenariats** s'est réuni tous les 3 mois afin de mettre en place les modalités de gestion définies dans la nouvelle charte. Dans ce cadre, le comité a été saisi à 12 reprises, a émis 12 avis favorables (dont 2 avec réserves).

Sur la base de ces avis, la délégation nationale a rendu 11 décisions positives et 1 négative. L'année 2022 a été mise à profit pour améliorer et fiabiliser le processus de demande d'avis au **Comité de Suivi des Partenariats**.

**Le Comité de Suivi des Partenariats** poursuit un objectif de renouvellement de ses membres et souhaite mieux refléter l'ensemble des sensibilités du Mouvement. Ainsi, il a accueilli un nouveau membre en son sein en juin 2022.

# LES NOUVELLES PARUTIONS AUX ÉDITIONS QUART MONDE 2022

Avec la parution de cinq nouveautés, les Éditions Quart Monde ont poursuivi leurs efforts de valorisation et d'accessibilité de leurs ouvrages.

Pour en savoir plus : [www.editionsquartmonde.org](http://www.editionsquartmonde.org)

Les Éditions Quart Monde ont une triple mission :

- Faire connaître la vie et la pensée des personnes vivant la grande pauvreté en leur donnant la parole le plus directement possible.
- Contribuer à changer les mentalités, le regard et transformer la société.
- Permettre de réfléchir et d'agir, à partir des actions de fond menées par ATD Quart Monde.

## LES NOUVELLES PARUTIONS

Avec un catalogue de plus de 1000 titres et des publications en 15 langues, les Éditions Quart Monde sont l'un des principaux éditeurs du secteur associatif. Elles s'appuient peu sur le circuit de la diffusion traditionnelle, mais essentiellement sur une dynamique de rencontres, sur une diffusion militante, sur les ressources d'Internet.

**EN 2022, ELLES ONT RÉALISÉ UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 76 901€ GRÂCE AUX VENTES DE LIVRES, CD ET DVD**



**L'ÉGALE DIGNITÉ DES INVISIBLES. QUAND LES SANS-VOIX PARLENT DE L'ÉCOLE**

SOUS LA DIRECTION DE MARIE-ALETH GRARD  
192 p.

ÉD. QUART MONDE / ÉD. LE BORD DE L'EAU  
10 €

Alors que la question de la grande pauvreté et des inégalités scolaires est sortie à nouveau du champ de la visibilité médiatique et politique, pour la première fois, ce livre donne la parole à ceux qui ne l'ont jamais et qui sont condamnés au silence. Pour parler d'eux, de leurs enfants, de leurs expériences, de leurs humiliations, de leurs

regrets, mais aussi de leurs espoirs. Éducateurs, professeurs, personnels d'encadrement, élus, citoyens, responsables politiques, tous doivent entendre ces voix. Ces témoignages nous disent beaucoup du chemin que nous avons à parcourir pour une société plus juste.



**MÉDECINE AMBULATOIRE ET GRANDE PAUVRETÉ**

LORSQUE LES PLUS DÉMUNIS DEVIENNENT ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'EXPÉRIENCE PATIENT

H. BOISSONNAT-PELSY, C. SIBUÉ DE CAIGNY, Y. SEYMOUR, M.-F. ZIMMER, J.-D. BILLIOTTE, L. MAZZERO, A. BANNAY, C. CLÉMENT, M. COLOMBO, D. DROZ, A. BOUCOMONT, C. DESPRÈS  
152 p.

COLLECTION « DOSSIERS ET DOCUMENTS DE LA REVUE QUART MONDE »  
ÉD. QUART MONDE  
10 €

Partir des plus fragiles pour apporter une contribution à l'analyse du virage ambulatoire de notre médecine est un défi. Plus qu'un gadget ou une méthode, cela remet le plus faible en position d'acteur, de leur impact positif pour tous de proposant et d'évaluateur.

Au-delà du recueil de constats, l'expérience patient relatée ici, à partir des usagers les plus vulnérables, est une étape importante dans la compréhension de l'effectivité des mesures prises et de leur impact positif pour tous les publics.



**REPIENSER L'EMPLOI AVEC LES TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE**

J.-C. SARROT, A. ABJEAN  
160 p.

ÉD. QUART MONDE / ÉD. LES PETITS MATINS  
10 €

Six ans après le vote de la loi autorisant la mise en place de cette expérimentation révolutionnaire, cet ouvrage en tire le bilan et étend la réflexion. Plus qu'un outil d'insertion et de développement économique des territoires, le projet

« Territoires zéro chômeur de longue durée » représente une manière radicale de repenser l'emploi comme une question avant tout politique. Il constitue un moyen d'inventer les emplois de demain, dans une économie plus humaine et plus écologique.



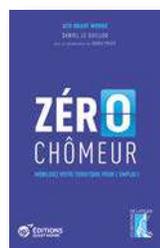
**RECONSTRUIRE ENSEMBLE CE MONDE ABIMÉ. APPEL POUR UNE ÉCOLOGIE QUI NE LAISSE PERSONNE DE CÔTÉ**

M. BOISSIER, J.-C. SARROT, C. VERCELLONI  
94 p.

ÉD. QUART MONDE  
COLLECTION « EN UN MOT »  
5 €

Partout dans le monde, les plus pauvres contribuent le moins aux dégâts faits à la planète. Pourtant, ce sont eux qui en subissent le plus les conséquences. À partir de ce constat, ATD Quart Monde réaffirme avec force une vérité portée par ses membres depuis plus de 60 ans : c'est avec et à partir des plus

pauvres que nous construisons des changements bénéfiques à toutes et tous, en matière d'écologie comme ailleurs. Nourri des témoignages et des réflexions du Mouvement, ce livre met en lumière les multiples liens entre justice sociale, économique et climatique.



**ZÉRO CHÔMEUR. MOBILISEZ VOTRE TERRITOIRE POUR L'EMPLOI !**

D. LE GUILLOU, AVEC LA COLLABORATION DE D. PROST  
176 p.

ÉD. QUART MONDE / ÉD. DE L'ATELIER  
10 €

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » C'est à partir de cet article du préambule de la Constitution de 1946 que le Mouvement ATD Quart Monde a lancé en 2014 le projet Territoires zéro chômeur de longue durée. Celui-ci donne lieu à une expérimentation dans dix territoires depuis 2017. Alors que débute l'élargissement à cinquante nouveaux territoires,

cet ouvrage dresse un bilan stimulant de l'expérimentation et ouvre des pistes de réflexion pour l'avenir. Il s'adresse aux acteurs des territoires qui ont déjà rejoint l'expérimentation et à ceux qui s'y préparent, et, plus largement, à tous ceux qui veulent penser des solutions avec les personnes directement concernées.

Au cœur de la société comme citoyenne et citoyen engagés, dans des actions concrètes d'ATD Quart Monde, en support des actions de connaissance, de réflexion, de communication, de mobilisation, 1 000 manières d'agir sont possibles pour un monde plus juste où la dignité de toutes et tous sera respectée.

↳ **N'HÉSITÉS PAS À FRANCHIR LE PAS ! VOUS POUVEZ...**

## FAIRE UN PREMIER PAS

### PRENDRE DE NOS NOUVELLES...

En vous abonnant au journal d'ATD Quart Monde dans sa version papier ou sa version numérique. ATD Quart Monde est aussi présent sur Facebook, Instagram et Twitter !

### REJOINDRE ATD QUART MONDE : ADHÉRER, C'EST AGIR.

Votre cotisation exprime votre adhésion au Mouvement ATD Quart Monde, à ses valeurs, à son action et votre souhait de contribuer à bâtir une société plus juste, qui ne laisse personne de côté.

### FAIRE UN DON,

c'est permettre à ATD Quart Monde d'agir tous les jours !

## FAIRE UN DEUXIÈME PAS

### DEVENIR BÉNÉVOLE PONCTUEL

ATD Quart Monde a toujours besoin de nouvelles forces. Participer à un événement, c'est s'inscrire dans une dynamique collective, découvrir un peu plus ATD Quart Monde et participer à la mobilisation de la société pour éradiquer la pauvreté. De multiples portes d'entrées sont possibles : chantiers de jeunes, Festivals des savoirs et des arts, accompagnement de séjours de vacances familiales, mobilisations pour la Journée mondiale du refus de la misère, coups de pouce à un secrétariat...

N'hésitez pas à prendre contact dans votre région ou sur [www.atd-quartmonde.fr/agiravecnous/](http://www.atd-quartmonde.fr/agiravecnous/)

## SAUTER À PIEDS JOINTS !

### VOUS POUVEZ...

- Rejoindre ou même créer une de nos **Bibliothèques de rue**.
- Rejoindre ATD Quart Monde pour quelques mois : service civique, stage, volontariat associatif et mécénat de compétences.
- Rejoindre un des 13 **réseaux Wresinski**, qui rassemblent des professionnels, des institutionnels, des chercheurs, des membres du Mouvement sur une thématique spécifique : logement, vacances, culture, écologie, école...
- Rejoindre un de nos 96 groupes locaux pour mener des actions au quotidien.
- Être allié d'ATD Quart Monde, c'est s'engager à porter le combat contre la misère au quotidien, au sein de son milieu social, culturel et professionnel.
- Devenir volontaire permanent d'ATD Quart Monde avec des femmes et des hommes qui ont choisi de rejoindre dans la durée les populations les plus pauvres et de faire route avec elles.

## VOUS HÉSITÉS ENCORE ?

**Commençons par faire un premier pas ensemble :**  
Rejoignez le Mouvement en adhérant à ATD Quart Monde,  
↳ [www.atd-quartmonde.fr/adhesions/](http://www.atd-quartmonde.fr/adhesions/)

et suivez nos dernières actualités grâce à la newsletter et au Journal d'ATD Quart Monde.

↳ [www.atd-quartmonde.fr/journal-d-atd-quart-monde/](http://www.atd-quartmonde.fr/journal-d-atd-quart-monde/)

## S'ENGAGER AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ AVEC LES RÉSEAUX WRESINSKI

Transformer la société à partir de l'engagement de toutes et tous, dans tous les domaines des droits fondamentaux : les réseaux Wresinski

### • PENSER LA PAUVRETÉ DANS TOUTES SES DIMENSIONS •

Joseph Wresinski affirmait dès 1987 le caractère indivisible des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels dans la lutte contre la pauvreté. De cette pensée sont nés les **réseaux Wresinski** pour l'accès aux droits fondamentaux contre la pauvreté : Culture, Droits de l'Homme et justice, École, Écologie et grande pauvreté, Emploi – Formation, Jeunesse, Logement, Numérique, Participation et Croisement des savoirs, Petite enfance – Famille, Santé, Vie locale citoyenne, Vacances.

### • UN PROJET DE SOCIÉTÉ AVEC LA PARTICIPATION DE TOUTE LA SOCIÉTÉ •

Ces réseaux rassemblent des professionnels, des chercheurs, des institutionnels, des membres d'ATD Quart Monde, etc. Les participants échangent leurs pratiques, leurs expériences et leurs réflexions pour l'accès aux droits pour toutes et tous afin que personne ne soit laissé de côté. Ces réseaux participent à faire changer la société en cherchant à transformer les pratiques professionnelles et personnelles, veillent à l'application des lois et sont force de proposition.

« Les personnes en situation d'exclusion possèdent un point de vue radical qui conduit à poser de bonnes questions sur la misère et sur la société qui la produit. »

David Jousset, philosophe et initiateur du séminaire de philosophie sociale

**« Nous, les personnes en difficulté, est-ce qu'on nous prend au sérieux ? Est-ce qu'on existe en tant que personnes ? On est trop souvent des personnes invisibles, tout en étant présent.e.s. »**

Un groupe de travail de l'Espace Collaboratif

**« La peur du regard des autres fait qu'on se juge soi-même ; la peur des autres fait qu'on les juge. »**

Un.e jeune lors de la Rencontre européenne des jeunes en juillet 2022

« Nos parents étaient enfermés dans le silence. Mais en construisant la Journée mondiale du refus de la misère, ils nous ont permis de sortir du silence. Cela nous a aussi aidés à dépasser nos problèmes personnels pour nous situer en tant que citoyens du monde, en tant que défenseurs des droits humains. »

Bernard Monnet, militant Quart Monde

MOUVEMENT ATD QUART MONDE FRANCE

63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

01 42 46 81 95

[www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr)



Conception graphique & mise en page : Nina de Barbarin

Composé avec les caractères :

Faune, Alice Savoie / Cnap, Ubuntu, Open Sans & Noto serif JP

Imprimé à AIZENAY par Imprimerie du Bocage, Avril 2023

Crédit photo © ATD Quart Monde

**MOUVEMENT ATD QUART MONDE**

Siège social : 63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

SIREN : 775 663 149

APE : 8899B

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

## **MOUVEMENT ATD QUART MONDE**

Siège social : 63, rue Beaumarchais

93100 Montreuil

SIREN : 775 663 149

APE : 8899B

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2022 EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux Membres,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOUVEMENT ATD QUART MONDE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

##### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel. Elles ont porté sur les modalités d'attribution des subventions et de leur prise en compte dans le compte de résultat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres de l'assemblée.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 27 avril 2023.

### **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

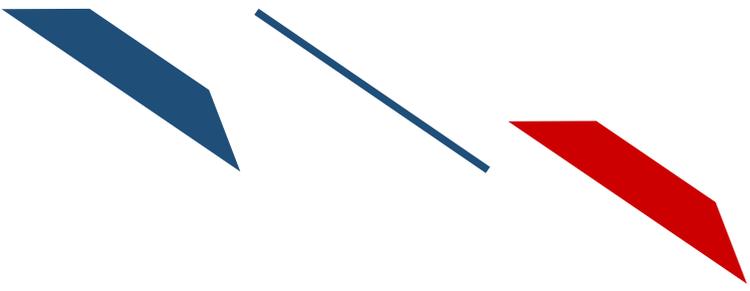
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

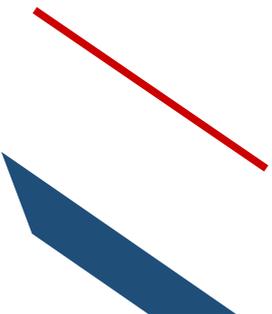
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 mai 2023  
Le Commissaire aux Comptes  
**LEO JEGARD & ASSOCIES**  
Représenté par,

**Franck NACCACHE**  
Associé



# COMPTES ANNUELS



## BILAN 2022

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2022			Exercice N-1 clos le 31/12/2021
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles :</b>	<b>65 964</b>	<b>65 661</b>	<b>303</b>	<b>531</b>
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires	48 051	47 749	303	531
	Autres immobilisations incorporelles	17 913	17 913	0	0
	Immobilisations incorporelles en cours				0
	<b>Immobilisations corporelles :</b>	<b>560 342</b>	<b>381 216</b>	<b>179 126</b>	<b>196 742</b>
	Terrains	23 142			23 142
	Constructions				0
	Installations techniques, matériels et outillage	141 622	130 015	11 607	13 947
	Autres	395 577	251 201	144 377	159 653
	Immobilisations corporelles en cours			0	0
	Avances et acomptes			0	0
	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0	0
	<b>Immobilisations financières (1) :</b>	<b>26 336</b>	<b>0</b>	<b>26 336</b>	<b>28 646</b>
	Participations			0	0
Créances rattachées à des participations			0	0	
Titres immobilisés			0	0	
Autres titres immobilisés			0	0	
Autres	26 336		26 336	28 646	
<b>TOTAL I</b>	<b>652 642</b>	<b>446 877</b>	<b>205 765</b>	<b>225 919</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en-cours :</b>	<b>68 340</b>	<b>38 641</b>	<b>29 699</b>	<b>41 509</b>
	Marchandises	68 340	38 641	29 699	41 509
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>Créances (2) :</b>	<b>812 917</b>	<b>0</b>	<b>812 917</b>	<b>1 214 528</b>
	Créances usagers et comptes rattachés	812 917		812 917	1 214 528
	Créances reçues par legs ou donations			0	0
	Autres créances d'exploitation			0	0
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Disponibilités</b>	<b>816 166</b>	<b>0</b>	<b>816 166</b>	<b>1 349 921</b>
	<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	<b>17 992</b>	<b>0</b>	<b>17 992</b>	<b>28 513</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>1 715 415</b>	<b>38 641</b>	<b>1 676 774</b>	<b>2 634 472</b>	
Frais d'émissions des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 368 057</b>	<b>485 518</b>	<b>1 882 539</b>	<b>2 860 391</b>	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

## B I L A N (Suite)

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2022	Exercice N-1 clos le 31/12/2021
FONDS PROPRES (*)	<b>Fonds propres sans droits de r</b>	<b>186 956</b>	<b>186 956</b>
	Fonds propres statutaires	65 553	65 553
	Fonds propres complémentaires	121 403	121 403
	<b>Fonds propres avec droit de re</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Fonds propres statutaires	0	0
	Fonds propres complémentaires	0	0
	<b>Ecart de réévaluation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Réserves</b>	<b>315 121</b>	<b>316 265</b>
	<b>Report à nouveau (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Résultat de l'exercice (b)</b>	<b>0</b>	<b>-1 143</b>
	Fonds propres consommables	0	0
Subventions d'investissement	0	0	
Provisions réglementées	0	0	
<b>TOTAL I</b>	<b>502 078</b>	<b>502 078</b>	
FONDS REPORTES	<b>Fonds reportés et dédiés :</b>		<b>60 374</b>
	Fonds reportés liés aux legs ou	0	0
	Fonds dédiés	80 000	60 374
<b>TOTAL II</b>	<b>80 000</b>	<b>60 374</b>	
PROVISIONS	<b>Provisions :</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
	Provisions pour risques	18 000	18 000
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL III</b>	<b>18 000</b>	<b>18 000</b>
DETTES (1)(d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établ	33 231	34 587
	Emprunts et dettes financières div	406 719	825 738
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes ra	86 417,20	138 670
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	380 013	458 084
	Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	74 521	57 716
	Produits constatés d'avance	301 560	765 143
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 282 461</b>	<b>2 279 939</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>1 882 539</b>	<b>2 860 391</b>	

(1) Droit à plus d'un an

Dont à un moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits

<b>COMPTE DE RESULTAT 2022</b>			<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
			<b>Réel</b>	<b>Réel</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations (Adhésions)			186 642	200 435
Ventes de biens et services				
Ventes de biens			68 403	85 937
Ventes de prestations de services			8 499	10 473
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation			2 226 868	2 200 286
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels directs			21 553	10 288
Mécénat direct			227 628	317 694
Contributions financières			3 055 752	2 680 939
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			1 616 984	1 601 605
Utilisations des fonds dédiés			20 374	136 443
Autres produits			215 459	249 623
<b>TOTAL I</b>			<b>7 648 162</b>	<b>7 493 724</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises			118 911	120 750
Variation de stocks			36 436	4 410
Autres achats et charges externes			3 342 895	3 348 476
Aides financières			293 542	156 212
Impôts, taxes et versements assimilés			233 597	207 027
Salaires et traitements			2 884 766	2 815 034
Charges sociales			605 086	668 548
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			78 777	101 187
Dotations aux provisions			0	0
DOT AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CH D'EXPLOITATION			0	0
Reports en fonds dédiés			40 000	22 463
Autres charges			18 837	30 428
<b>TOTAL II</b>			<b>7 652 848</b>	<b>7 474 537</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-4 686</b>	<b>19 188</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participations			0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
PRODUITS S/CESSIONS DE VMP			0	0
<b>TOTAL III</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			0	0
CHARGES NETTES S/CESSIONS DE VMP			0	0
INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			0	0
INTERETS BANCAIRES			0	0
INTERETS DES AUTRES DETTES			0	0
AUTRES CHARGES FINANCIERES			0	0
Différences négatives de change			0	0
PERTES DE CHANGE			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>TOTAL IV</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>			<b>-4 686</b>	<b>19 188</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion			9 966	6 560
Sur opérations en capital			700	1 400
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			0	0
<b>TOTAL V</b>			<b>10 666</b>	<b>7 960</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT 2022</b>			<b>2 022</b>	<b>2 021</b>
		Réal	Réal	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
	Sur opérations de gestion	1 164	28 291	
	Sur opérations en capital	4 817	0	
<b>TOTAL VI</b>		<b>5 980</b>	<b>28 291</b>	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>4 686</b>	<b>-20 331</b>	
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS (VII)</b>				
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)</b>				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>7 658 828</b>	<b>7 501 685</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)</b>		<b>7 658 828</b>	<b>7 502 828</b>	
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>0</b>	<b>-1 143</b>	
DOT PROVISION DEPRECIATIONS VMP		0	0	

**Association MOUVEMENT ATD QUART MONDE  
63 Rue Beaumarchais**

**93100 Montreuil**

**Numéro SIREN : 775 663 149**

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE**

**31 DÉCEMBRE 2022**

---

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont caractérisés par les données suivantes :

-	Total du bilan :	1 882 539,95
-	Total charges :	7 658 827,76
-	Résultat de l'exercice :	0

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

Seules sont présentées les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine de la situation financière et du résultat du Mouvement ATD Quart Monde

### Présentation du Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde rassemble des personnes, familles et groupes de population qui refusent la fatalité de la misère dans laquelle ils sont condamnés à vivre, et engagés à leurs côtés, des hommes et des femmes, de toutes origines, qui partagent le même refus. Ensemble, ils se sont donné le nom de Quart Monde. Le Mouvement ATD Quart Monde agit pour l'avènement d'une société où l'égalité de dignité de chaque être humain sera reconnue par l'accès effectif aux responsabilités et aux droits fondamentaux et où l'extrême pauvreté et l'exclusion sociale auront disparu.

Le Mouvement ATD Quart Monde s'engage pour l'accès de tous aux droits fondamentaux et pour que les familles les plus exclues puissent acquérir les

mêmes possibilités d'expression, de participation et de représentation que tous les autres citoyens. Pour relever ce défi, il mène un projet global, articulé selon 4 modes d'actions complémentaires :

- Partager le savoir et la culture :

Des bibliothèques de rue, des festivals des savoirs et des arts, des pré-écoles communautaires et familiales, des ateliers de chant, de théâtre, d'écriture ou de peinture permettent que chacun soit tour à tour enseignant et enseigné, exprime ses talents et prenne confiance en lui et dans les autres.

- Agir pour l'accès de tous aux droits de tous :

Outre la présence et l'accompagnement quotidien de familles ayant une vie très difficile, des actions pilotes sur le logement, le travail, la santé, l'éducation, ... sont menées en lien avec de nombreux partenaires pour sortir concrètement de situations de violations des droits fondamentaux, inventer et mettre en œuvre des solutions.

- Permettre l'expression et la participation des personnes les plus pauvres, en tant que véritables partenaires, à tous les niveaux de la société :

Des Universités Populaires Quart Monde permettent en particulier la rencontre, la prise de parole, la réflexion et l'expression d'une pensée pour des adultes luttant chaque jour contre la grande pauvreté et pour les personnes qui s'engagent avec eux.

- Informer et mobiliser les citoyens, les institutions, les autorités locales, nationales ou internationales, les universités et les entreprises pour que les plus pauvres soient pris en compte.

## **Faits significatifs de l'exercice**

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Dans un contexte tendu par les conséquences de la crise sanitaire 2020/2021, amplifié par les insécurités nées de la guerre en Ukraine, le Mouvement a pu continuer de mener, faire évoluer et développer son action, en particulier ses projets expérimentaux d'innovation sociale.

Le projet OSEE (« Oser les Savoirs de l'Expérience de l'Exclusion »), projet pluriannuel de formation préqualifiante basé sur la reconnaissance de l'expérience de l'exclusion et de l'engagement, a été poursuivi sur une année pleine pour sa deuxième promotion d'expérimentation.

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'Association. Les dons manuels et le mécénat se sont élevés respectivement à 21 553,37euros et 227 627,55 euros en 2022.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

## **Evénements significatifs postérieurs à la clôture**

Il n'est pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

## **Règles et méthodes comptables**

- Principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenues d'établir des comptes annuels.

- a. Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
- b. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- c. Changement de méthode comptable : Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- **Les principales méthodes utilisées**

- a. Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

- Immobilisations incorporelles : 1 à 10 ans
- Immobilisations corporelles :
  - Matériel et outillage : 1 à 10 ans
  - Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
  - Matériel de transport : 1 à 10 ans
  - Matériel de bureau et informatique : 1 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association en a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes.

- b. Etat des stocks

Le stock est constitué de livres du secteur Éditions Quart Monde, et de produits de textile. L'inventaire est réalisé une fois par an sur les sites de Pierrelaye (la librairie) et de Montreuil.

- c. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- d. Contribution de la Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD QUART MONDE collecte les dons pour le compte des associations sœurs.

Les dons courants reversés par la Fondation à l'Association ATD Quart Monde France sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière, si l'action particulière n'a pas débuté ou ne s'est pas achevée avant la fin de l'exercice les fonds correspondants sont affectés au bilan dans un compte de fonds dédiés.

Le montant total de la contribution de la Fondation ATD QUART MONDE versée à l'Association ATD Quart Monde France s'est élevée à 3053 347,03 euros s'établissant comme suit :

- Subvention d'équilibre                    2 091 391,64                    euros
- Dons affectés : 762 515,15 euros,
- Dons affectés au Volontariat International que cette association a décidé de reverser au Mouvement France 137 900,24 euros via la Fondation ATD Quart Monde
- Aides privées affectées : 61 900 euros

#### e. Fonds dédiés et fonds reportés

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Au 31/12/22, le solde de ce compte fonds dédiés pour les legs et donations est égal à zéro chez ATD Quart Monde France, qui ne gère pas les legs et les donations.

#### f. Charges de personnel et administrateurs

- L'Association est l'employeur des salariés qui sont affectés à des associations sœurs du mouvement ATD QUART MONDE. A la fin de l'exercice la totalité des frais et charges de ces personnels mis à disposition sont refacturés à l'euro leuro aux associations sœurs concernées.

Le montant de ces refacturations est enregistré en transfert de charges et s'élève à 1 494 402.63 euros.

- Les trois plus hauts dirigeants de l'association sont des cadres bénévoles non rémunérés, il s'agit de la présidente et du vice-président et du trésorier.

Il a été remboursé des notes de frais à la présidente, au cours de l'année 2022, des notes de frais à hauteur de 420 euros.

#### g. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes portés au compte de résultat se sont élevés à 17 520 euros concernant la certification des comptes de 2022 (article R123-198 du code de commerce).

#### h. Contributions volontaires en nature

L'Association a fait le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans

leur travail, quartier, famille et réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle et citoyenne.

i. Engagement financier hors bilan

a. Indemnités de départ à la retraite

L'Association a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision. Les calculs d'estimations d'indemnités de départ à la retraite ont été effectués, les montants comprennent 50% de charges sociales :

- Pour les salariés volontaires : 66 587.07 euros
- Pour les salariés solidaires : 8 042.97 euros

Pour le personnel mis à disposition par l'association Micard : 10 633,67 euros.

b. Valorisation du mécénat de compétences

Au cours de l'exercice 2022, nous avons eu recours à des prestations effectuées en mécénats de compétences dont la valorisation en hors-bilan est de 834 401.80 €. Des reçus fiscaux ont été émis pour ce montant.

## Commentaires sur le Compte de résultat par origine et destination

### A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

#### 1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

#### 2) Produits non liés à la générosité du public :

- Vente (produits et services, publications,...)
- Contributions financières de la Fondation ATD QM
- Participations diverses, remboursements
- Autres produits de gestion courante, principalement la refacturation des coûts salariaux dans le cadre de mise à disposition de personnels aux associations sœurs : ATD Ile-de- la Réunion, TAE, ATD Noisy, Volontariat International, Mouvement International, Fondation ATQ QM.

#### 3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions publiques obtenues au niveau national ou territorial

- 4) **Reprises sur provisions et dépréciations**
- 5) **Utilisations des fonds dédiés antérieurs**

## **B. Emplois**

### **1) Missions sociales**

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France.

### **2) Frais de recherche de fonds**

#### **Frais d'appel à la générosité du public:**

Les frais de collecte incluent les coûts du personnel dédié.

**Frais de recherche d'autres ressources** : une équipe au centre national assure la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions publiques. Elle effectue le suivi de l'utilisation des fonds et en rédige les rapports aux organismes financeurs.

### **3) Frais de fonctionnement**

Les frais de gestion comprennent le coût

- des équipes du Pôle Administration et Financement : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national
- des équipes de support informatique
- des frais d'intendance du siège national de Montreuil

Ils comprennent aussi les financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et les charges exceptionnelles.

### **4) Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

### **5) Impôt sur les bénéfices**

Non applicable.

### **6) Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en

2022 et non utilisée sur l'exercice.

### **Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public**

A compter de l'exercice 2022, en conformité avec le règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public est donc modifié dans le respect des principes suivants :

- 1) Les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 2) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

# IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
<b>IN-</b>	Frais d'établissements et de développement					<b>CZ</b>	-	<b>D8</b>	-	<b>D9</b>	-		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					<b>KD</b>	65 964	<b>KE</b>	-	<b>KF</b>	-		
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					<b>KG</b>	23 142	<b>KH</b>	-	<b>KI</b>	-		
	Constructions	Sur sol propre			dont composants	<b>L9</b>	-	<b>KJ</b>	-	<b>KL</b>	-		
		Sur sol d'autrui			dont composants	<b>M1</b>	-	<b>KM</b>	-	<b>KN</b>	-		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			dont composants	<b>M2</b>	-	<b>KP</b>	-	<b>KQ</b>	-	<b>KR</b>	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					<b>KS</b>	140 972	<b>KT</b>	-	<b>KU</b>	650		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				<b>KV</b>	167 395	<b>KW</b>	-	<b>KX</b>	-		
		Matériel de transport				<b>KY</b>	74 051	<b>KZ</b>	-	<b>LA</b>	21 643		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				<b>LB</b>	142 392	<b>LC</b>	-	<b>LD</b>	-		
		Emballages récupérables et divers				<b>LE</b>	-	<b>LF</b>	-	<b>LG</b>	-		
	Immobilisations corporelles en cours					<b>LH</b>	-	<b>LI</b>	-	<b>LJ</b>	-		
	Avances et acomptes					<b>LK</b>	-	<b>LL</b>	-	<b>LM</b>	-		
	<b>TOTAL III</b>					<b>LN</b>	547 952	<b>LO</b>	-	<b>LP</b>	22 293		
<b>FINAN-</b>	Participations évaluées par mise en équivalence					<b>8G</b>	-	<b>8M</b>	-	<b>8T</b>	-		
	Autres participations					<b>8U</b>	-	<b>8V</b>	-	<b>8W</b>	-		
	Autres titres immobilisés					<b>8U</b>	-	<b>1R</b>	-	<b>1S</b>	-		
	Prêts et autres immobilisations financières					<b>1T</b>	28 646-	<b>1U</b>	-	<b>1V</b>	-		
	<b>TOTAL IV</b>					<b>LQ</b>	-	<b>LR</b>	-	<b>LS</b>	-		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV )</b>					<b>0G</b>	642 562	<b>0H</b>	-	<b>0J</b>	22 293			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
						Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
<b>IN-</b>	Frais d'établissements et de développement					<b>IN</b>	-	<b>C0</b>	-	<b>D0</b>	-	<b>D7</b>	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					<b>IO</b>	-	<b>LV</b>	-	<b>LW</b>	65 964	<b>1X</b>	65 964
<b>CORPORELLES</b>	Terrains					<b>IP</b>	-	<b>LX</b>	-	<b>LY</b>	23 142	<b>LZ</b>	23 142
	Constructions	Sur sol propre				<b>IQ</b>	-	<b>MA</b>	-	<b>MB</b>	-	<b>MC</b>	-
		Sur sol d'autrui				<b>IR</b>	-	<b>MD</b>	-	<b>ME</b>	-	<b>MF</b>	-
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				<b>IS</b>	-	<b>MG</b>	-	<b>MH</b>	-	<b>MI</b>	-	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					<b>IT</b>	-	<b>MJ</b>	-	<b>MK</b>	141 622	<b>ML</b>	141 622
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				<b>IU</b>	-	<b>MM</b>	-	<b>MN</b>	167 395	<b>MO</b>	167 395
		Matériel de transport				<b>IV</b>	-	<b>MP</b>	9 902	<b>MQ</b>	85 791	<b>MR</b>	85 791
		Matériel de bureau et mobilier informatique				<b>IW</b>	-	<b>MS</b>	-	<b>MT</b>	142 392	<b>MU</b>	142 392
		Emballages récupérables et divers				<b>IX</b>	-	<b>MV</b>	-	<b>MW</b>	-	<b>MX</b>	-
	Immobilisations corporelles en cours					<b>MY</b>	-	<b>MZ</b>	-	<b>NA</b>	-	<b>NB</b>	-
	Avances et acomptes					<b>NC</b>	-	<b>ND</b>	-	<b>NE</b>	-	<b>NF</b>	-
	<b>TOTAL III</b>					<b>IY</b>	-	<b>NG</b>	9 902	<b>NH</b>	560 343	<b>NI</b>	560 343
<b>FINAN-</b>	Participations évaluées par mise en équivalence					<b>IZ</b>	-	<b>0U</b>	-	<b>M7</b>	-	<b>0W</b>	-
	Autres participations					<b>I0</b>	-	<b>0X</b>	-	<b>0Y</b>	-	<b>0Z</b>	-
	Autres titres immobilisés					<b>I1</b>	-	<b>2B</b>	-	<b>2C</b>	-	<b>2D</b>	-
	Prêts et autres immobilisations financières					<b>I2</b>	-	<b>2E</b>	2 310-	<b>2F</b>	26 336-	<b>2G</b>	26 336-
	<b>TOTAL IV</b>					<b>I3</b>	-	<b>NJ</b>	-	<b>NK</b>	-	<b>2H</b>	-
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV )</b>					<b>I4</b>	-	<b>0K</b>	12 212	<b>0L</b>	652 643	<b>0M</b>	652 643	

# AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)																
CADRE A																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développemen		<b>CY</b>	-	<b>EL</b>					<b>EM</b>				<b>EN</b>	-		
<b>TOTAL I</b>																
Autres immobilisations incorporelles		<b>PE</b>	65 433	<b>PF</b>	228				<b>PG</b>				<b>PH</b>	65 660		
<b>TOTAL II</b>																
Ter-rains		<b>PI</b>	-	<b>PJ</b>					<b>PK</b>				<b>PL</b>	-		
Constructions	Sur sol propre	<b>PM</b>	-	<b>PN</b>					<b>PO</b>				<b>PQ</b>	-		
	Sur sol d'autrui	<b>PR</b>	-	<b>PS</b>					<b>PT</b>				<b>PU</b>	-		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	<b>PV</b>	-	<b>PW</b>					<b>PX</b>				<b>PY</b>	-		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		<b>PZ</b>	127 025	<b>QA</b>	2 990				<b>QB</b>				<b>QC</b>	130 015		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	<b>QD</b>	76 698	<b>QE</b>	12 635				<b>QF</b>				<b>QG</b>	89 333		
	Matériel de transport	<b>QH</b>	45 843	<b>QI</b>	10 171				<b>QJ</b>	9 901			<b>QK</b>	46 113		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	<b>QL</b>	101 643	<b>QM</b>	14 112				<b>QN</b>				<b>QO</b>	115 755		
	Emballages récupérables et divers	<b>QP</b>	-	<b>QR</b>					<b>QS</b>				<b>QT</b>	-		
<b>TOTAL III</b>		<b>QU</b>	351 209	<b>QV</b>	39 908				<b>QW</b>	9 901			<b>QX</b>	381 216		
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>		<b>ON</b>	416 642	<b>OP</b>	40 136				<b>OQ</b>	9 901			<b>OR</b>	446 876		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		<b>M9</b>	-	<b>N1</b>	-	<b>N2</b>	-	<b>N3</b>	-	<b>N4</b>	-	<b>N5</b>	-	<b>N6</b>	-	
<b>TOTAL I</b>																
Autres immob. incorporelles		<b>N7</b>	-	<b>N8</b>	-	<b>P6</b>	-	<b>P7</b>	-	<b>P8</b>	-	<b>P9</b>	-	<b>Q1</b>	-	
<b>TOTAL II</b>																
Ter-rains		<b>Q2</b>	-	<b>Q3</b>	-	<b>Q4</b>	-	<b>Q5</b>	-	<b>Q6</b>	-	<b>Q7</b>	-	<b>Q8</b>	-	
Constructions	Sur sol propre	<b>Q9</b>	-	<b>R1</b>	-	<b>R2</b>	-	<b>R3</b>	-	<b>R4</b>	-	<b>R5</b>	-	<b>R6</b>	-	
	Sur sol d'autrui	<b>R7</b>	-	<b>R8</b>	-	<b>R9</b>	-	<b>S1</b>	-	<b>R7</b>	-	<b>S3</b>	-	<b>S4</b>	-	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	<b>S5</b>	-	<b>S6</b>	-	<b>S7</b>	-	<b>S8</b>	-	<b>S9</b>	-	<b>T1</b>	-	<b>T2</b>	-	
Inst. techniques, mat. et outillage		<b>T3</b>	-	<b>T4</b>	-	<b>T5</b>	-	<b>T6</b>	-	<b>T7</b>	-	<b>T8</b>	-	<b>T9</b>	-	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc., am. divers	<b>U1</b>	-	<b>U2</b>	-	<b>U3</b>	-	<b>U4</b>	-	<b>U5</b>	-	<b>U6</b>	-	<b>U7</b>	-	
	Matériel de transport	<b>U8</b>	-	<b>U9</b>	-	<b>V1</b>	-	<b>V2</b>	-	<b>V3</b>	-	<b>V4</b>	-	<b>V5</b>	-	
	Mat. Bureau et inform. mobilier	<b>V6</b>	-	<b>V7</b>	-	<b>V8</b>	-	<b>V9</b>	-	<b>W1</b>	-	<b>W2</b>	-	<b>W3</b>	-	
	Emballages récup. et divers	<b>W4</b>	-	<b>W5</b>	-	<b>W6</b>	-	<b>W7</b>	-	<b>W8</b>	-	<b>W9</b>	-	<b>X1</b>	-	
<b>TOTAL III</b>		<b>X2</b>	-	<b>X3</b>	-	<b>X4</b>	-	<b>X5</b>	-	<b>X6</b>	-	<b>X7</b>	-	<b>X8</b>	-	
Frais d'acquisition de titres de participations		<b>NL</b>					<b>NM</b>						<b>NO</b>			
<b>TOTAL IV</b>																
Total général (I+II+III+IV)		<b>NP</b>	-	<b>NQ</b>	-	<b>NR</b>	-	<b>NS</b>	-	<b>NT</b>	-	<b>NU</b>	-	<b>NV</b>	-	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		<b>NW</b>				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		<b>NY</b>				Total général non ventilé (NW - NY)		<b>NZ</b>		
CADRE C																
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								<b>Z9</b>				<b>Z8</b>				

## FONDS PROPRES

Fonds propres- Autres fonds	Montants au 01/01/2022	Affectation résultat 2021	augmentation 2022	diminution 2022	Montant au 31/12/2022
Dotation initiale	65 553				65 553
APPORT Groupes Locaux	121 403				121 403
Autres réserves	316 265	-1 143			315 122
résultat comptable de l'exercice	-1 143	1 143			0
<b>Fonds propres</b>	<b>502 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>502 078</b>
Subventions d'investissements					
Subventions d'investissements rapportés au compte de résultat					
<b>Autres Fonds</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total 1: Fonds Associatifs et Réserves</b>	502 078	0	0	0	<b>502 078</b>
<b>Total 1: Fonds Associatifs et Réserves</b>	502 078	0	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>502 078</b>
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

## PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au 01/01/2022	Retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant au 31/12/2022
<b>PROVISIONS POUR RISQUES &amp; CHARGES</b>					
Provisions pour risques/ ATD PACA/copieur	18 000				18 000
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>18 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18 000,00</b>
<b>DEPRECIATIONS</b>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	63 267		38 641	63 267	38 641
Sur comptes clients					
Autres					
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>63 267</b>	<b>0</b>	<b>38 641</b>	<b>63 267</b>	<b>38 641</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>81 267</b>	<b>0</b>	<b>38 641</b>	<b>63 267</b>	<b>56 641</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation	81 267	0	38 641	63 267	56 641
- financière					
- exceptionnelle					

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS (DOTATIONS)	UTILISATIONS		TRANS-FERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
VERSAILLES-SUBV. AGGOMERATION DES COMMUNES/ dédiée aux interventions dans les lycées et communes de l'Agglomération sur la pauvreté et les idées fausses qui y sont liées	911		911			0	
SIEGE-CARMEL DE LISIEURX// PROJET CIPES	37 000					37 000	
OCCITANNIE-DONS PRIVES DE 60K-dons exceptionnels/ pour action ecologie+actions de la region de l'occitanie/ les 14463,17e sont les salaires des CHAROY	14 463		14 463			0	
DOLE-FONDS EDF POUR ATELIER CUIVRE ITINERANT • 1 000 euros stage émail • 1 200 euros émaux avec le programme de réussite éducative • 5 000 quartier solidaire • 800 euros pour les actions liées au 17 octobre 2020	8 000		5 000			3 000	
SIEGE/ FONDS GEORGES HOURDIN/PROJET CIPES/20 000 attribués au projet CIPES. Section analytique PP04-CRAA-F010		15 000				15 000	
SIEGE/FONDS EVOLEM/le projet Réussir Ensemble DAC1- FOPR-F150 pour la subvention EVOLEM reçue en fin d'année à hauteur de 60 000 euros.		25 000				25 000	
Sous total	60 374	40 000	20 374	0	0	80 000	0
Contributions financières d'autres organismes							
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du public							
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DOTATIONS							
FON (Fondation ATD QM)						0	
Sous total	0	0	0	0	0	0	0
Total	60 374	40 000	20 374	0	0	80 000	0

## ETAT DES DETTES AU 31-12-2022

### *Degré d'exigibilité du passif*

DETTES	Montant	1 an au plus	à plus d'un an moins de 5 ans	à plus de 5 ans
512 Concours bancaires	2 968	2 968		
164 Emprunts (GIC, Action logement)	30 263	4 323	17 293	8 647
451 Emprunts et dettes financières divers (associations sœurs)	406 719	406 719		
40 Dettes fournisseurs	86 417	86 417		
43 Dettes fiscales et sociales	380 013	380 013		
46 Autres dettes –crédeurs divers	33 850	33 850		
46 Autres dettes-charges à payer	40 671	40 671		
487 Produits constatés d'avance	301 560	301 560		
<b>TOTAL</b>	<b>1 282 461</b>	<b>1 256 521</b>	17 293	8 647
	<b>1 282 461</b>	<b>1 256 521</b>	<b>17 293</b>	<b>8 647</b>

<b>ETAT DES CREANCES AU 31-12-2022</b>				
		Liquidité de l'actif		
MARCHANDISES		Montant	1 an au plus	à plus 1 an
371000	STOCK MARCHANDISES	29 699,00	29 699,00	
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS</b>				
410000	Centralisateur Clients	0,00	0,00	
416100	CLIENTS DOUTEUX	0,00	0,00	
418100	CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	1 428,00	1 428,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 428,00</b>	<b>1 428,00</b>	
<b>AUTRES CRÉANCES</b>				
409***	FOURNISSEURS AVOIR A RECEVOIR	2 308	2 308	
4417**	SUBVENTION A RECEVOIR	435 572	435 572	
445660	TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	559	559	
445670	CREDIT DE TVA A REPORTER	17 234	17 234	
451***	COMPTES COURANTS GROUPE	295 513	295 513	
4671**	AUTRES DEBITEURS DIVERS	8 793	8 793	
4672**	AVANCES PERMANENTES	6 030	6 030	
468700	PRODUITS DIVERS A RECEVOIR	45 480	45 480	
	<b>TOTAL</b>	<b>811 489,21</b>	<b>811 489,21</b>	
<b>DISPONIBILITÉS</b>				
5121**	BANQUE BNP	520 305	520 305	
512200	CREDIT COOP	14 934	14 934	
5141**	LA BANQUE POSTALE	275 768	275 768	
5300**	CAISSE	5 158	5 158	
	<b>TOTAL</b>	<b>816 165,74</b>	<b>816 165,74</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>				
486000	CHARGES CONSTATEES AVANCE	17 992	17 992	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 991,84</b>	<b>17 991,84</b>	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION				
PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	435 823	435 823	528 417	528 417
1.1 Cotisations sans contrepartie	186 642	186 642	200 435	200 435
1.2 Dons, legs et mécénat	249 181	249 181	327 982	327 982
Dons manuels	21 553	21 553	10 288	10 288
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	0
Mécénat	227 628	227 628	317 694	317 694
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	4 912 496		4 557 753	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 915 447		2 680 939	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 997 049		1 876 814	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 226 868		2 200 286	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	63 267	0	78 784	0
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	20 374	0	136 443	0
TOTAL	7 658 828	435 823	7 501 685	528 417
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	6 608 009	435 823	6 409 782	528 417

1.1 Réalisées en France	5 278 099	435 823	5 036 344	528 417
Actions réalisées par l'organisme en France	5 088 178	435 823	4 984 423	528 417
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	189 921	0	51 921	0
1.2 Réalisées à l'étranger	1 329 910	0	1 373 438	0
Actions réalisées par l'organisme à l'étranger		0		0
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	1 329 910	0	1 373 438	0
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	212 076	0	138 185	0
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	56 845	0	17 088	0
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	155 231	0	121 097	0
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	719 965	0	831 210	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	78 777	0	101 187	0
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	0		0	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	40 000	0	22 463	0
TOTAL	7 658 828	435 823	7 502 827	528 417
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	0		-1 143	

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°ANC 2018-06)

2022	2021
435 823	528 417
435 823	528 417
435 823	528 417
0	0
0	0
0	0
0	0
0	0
0	0
0	0
0	0
0	0
435 823	528 417
0	0
0	0
0	0
435 823	528 417

RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1 –RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	435 823	528 417
1.1 Cotisations sans contrepartie	186 642	200 435
1.2 Dons, legs et mécénats	249 181	327 982
- Dons manuels	21 553	10 288
- Legs, donations et assurances-vie		0
- Mécénats	227 628	317 694
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>435 823</b>	<b>528 417</b>
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>435 823</b>	<b>528 417</b>
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	0	0
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2022	2021
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0

**COMBINAISON DES COMPTES**

Les comptes du Mouvement ATD Quart Monde France entrent dans la combinaison comptable des entités d' ATD Quart Monde en France, réalisée par la Fondation ATD Quart Monde.

**Annexe 2.2.9**

**Déclaration d'existence de Mouvement ATDQM à la préfecture et extrait de la publication correspondante au Journal Officiel**

Page 1 / 1

No d'annonce : **1568**

Paru le : **20/09/2014**

Association : **MOUVEMENT ATD QUART MONDE.**

Identification R.N.A. : **W751003066**

No de parution : **20140038**

Département (Région) : **Seine-Saint-Denis (Île-de-France)**

Lieu parution : **Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.**

Type d'annonce : **ASSOCIATION/MODIFICATION**

Déclaration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis. **MOUVEMENT ATD QUART MONDE.** *Siège social* : 33, rue Bergère, 75009 Paris. *Transféré ; nouvelle adresse* : 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil. *Date de la déclaration* : 31 juillet 2014.

[Télécharger le témoin de publication](#) 

Page 1 / 1

# MOUVEMENT A.T.D. QUART MONDE

(Déclarations au Journal Officiel)

J.O. 26.XI.58 p.10620

29 octobre 1958. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Groupe d'action de culture et de logement des provinciaux de la région parisienne. But : procurer aux jeunes et aux adultes du hameau des moyens d'occuper leurs loisirs et ceci sans discrimination sur le plan politique ou autre. Siège social : 7, rue Lamartine, Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

J.O. 22.IX.60 p.8656

9 septembre 1960. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. Le Groupe d'action de culture et de logement des provinciaux de la région parisienne transfère son siège social du 7, rue Lamartine, à Noisy-le-Grand, au 77, rue Jules-Ferry, Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise).

J.O. 24.XII.61 p.11944

4 décembre 1961. Déclaration à la préfecture de police. Le Groupe d'action de culture et de logement des provinciaux de la région parisienne change son titre, qui devient : Aide à toute détresse, groupe d'action et de culture et de logement des provinciaux de la région parisienne, et transfère son siège social de la rue Jules-Ferry, à Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), au 53, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris.

J.O. 9.VII.65 p. 5912

28 juin 1965. Déclaration à la préfecture de police. L'association Aide à toute détresse, groupe d'action et de culture et de logement des provinciaux de la région parisienne, change son titre, qui devient : Aide à toute détresse. Additif au but : promouvoir l'insertion des couches sociales les plus démunies de la société moderne. Siège social : 53, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris.

J.O. 21.IV.67 p.4136

10 avril 1967. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Aide à toute détresse** transfère son siège social du 13, rue de la Fontaine-au-Roi, Paris, au 5, rue de Bièvre, Paris.

J.O. 19.V.68 p.5039

6 mai 1968. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Aide à toute détresse** change son titre, qui devient: **Mouvement Aide à toute détresse, science et service**, et transfère son siège social du 5, rue de Bièvre, Paris (5<sup>e</sup>), au 15, rue Maître-Albert, Paris (5<sup>e</sup>).

J.O. 7.VII.77

17 juin 1977. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Mouvement Aide à toute détresse, Science et Service** change son titre, qui devient: **Mouvement Aide à toute détresse Quart-Monde Science et Service**. Siège social: 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris.

J.O. 19. II.84 p.1763

7 février 1984. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Mouvement aide à toute détresse quart monde science et service** transfère son siège social du 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris, au 33, rue Bergère, 75009 Paris.

J.O. 16.VI.84 p.

24 mai 1984. Déclaration à la préfecture de police. L'association **Mouvement aide à toute détresse - Quart monde science et service** change son titre, qui devient: **Mouvement aide à toute détresse quart monde, science et service (Mouvement A.T.D. quart monde)**. Siège social: 33, rue Bergère, 75009 Paris.

864 - Déclaration à la préfecture de police. **WHARTON-CLUB DE PARIS**. *Nouvel objet* : participer à toute autre association ou organismes sans but lucratif, contribuer au rapprochement des cultures en Europe ; favoriser la diffusion de la culture managériale et des connaissances en matière de gouvernance d'entreprise ; développer la culture de l'éthique d'entreprise. *Siège social* : 9-11, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

865 - Déclaration à la préfecture de police. **TIMSAH, ASSOCIATION DES ANCIENS RESIDENTS DE LA ZONE CANAL DE SUEZ**. *Siège social* : 13, rue Mignard, 75116 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : chez Mme Hussenot-Desenonges (Béatrice), 71, rue de Passy, 75016 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

866 - Déclaration à la préfecture de police. **LIQUID**. *Siège social* : 40, rue des Trois-Frères, 75018 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 16-18, rue Damrémont, 75018 Paris. *Mél.* : liquidmusic.org. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

867 - Déclaration à la préfecture de police. **NEUF DE CŒUR**. *Siège social* : 6, rue Edmond-Valentin, 75007 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : hôpital Broussais, 96, rue Didot, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

868 - Déclaration à la préfecture de police. **UNION DES JEUNES DE SIBITOKHO SOBÉE**. *Siège social* : chez M. Koïta, 80, rue de Tolbiac, 75013 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : chez M. Diallo, 43, rue des Terres-du-Curé, ch. n° 215, 75013 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

869 - Déclaration à la préfecture de police. **SCRABBL'H4**. *Siège social* : 53, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 54, rue Hallé, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

870 - Déclaration à la préfecture de police. **FAR**. *Siège social* : 5, résidence Le Pré-au-Bois, 92420 Vaucresson. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : Paris, 17, rue Orfila, 75020 Paris. *Date de la déclaration* : 13 décembre 2004.

871 - Déclaration à la préfecture de police. *Ancien titre* : MOUVEMENT AIDE A TOUTE DETRESSE - QUART MONDE - SCIENCE ET SERVICE MOUVEMENT A.T.D. QUART MONDE. *Nouvel titre* : MOUVEMENT ATD QUART MONDE. *Siège social* : 33, rue Bergère, 75009 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

872 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION JUIVE POUR LE JUGEMENT DES CRIMINELS NAZIS, CONTRE L'ANTISEMITISME ET POUR LE SOUTIEN AU PEUPLE ISRAËLIEN**. *Siège social* : chez L. Klarsfeld, 17, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 32, rue de La Boétie, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

873 - Déclaration à la préfecture de police. **LES FILS ET FILLES DES DEPORTES JUIFS DE FRANCE (F.F.D.J.F.)**. *Siège social* : chez M. Klarsfeld (L.), 17, avenue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 32, rue de La Boétie, 75008 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

874 - Déclaration à la préfecture de police. *Ancien titre* : CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES UNION REGIONALE PARISIENNE. *Nouvel titre* : UNION REGIONALE ILE-DE-FRANCE DE LA CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES (URIF/CSF). *Siège social* : 53, rue Ricquet, 75019 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

875 - Déclaration à la préfecture de police. **LE SOUFFLE DU BLUES**. *Nouvel objet* : promouvoir, tant en France qu'à l'étranger, sur le thème du souffle et de la musique, l'enseignement, la production, la publication, l'édition et la diffusion de supports

notamment musicaux, sous toutes leurs formes, et organisation de concerts, manifestations musicales, culturelles, éducatives/rééducatives ; exploitation de lieux, production et diffusion de spectacles vivants. *Siège social* : 1, rue Niepce, 75014 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

876 - Déclaration à la préfecture de police. *Ancien titre* : EURO ASSOCIATIONS DES TRESORIERES D'ENTREPRISE « EURO ASSOCIATIONS OF CORPORATE TREASURES (E.A.C.T.) ». *Nouvel titre* : EUROPEAN ASSOCIATION OF CORPORATE TREASURES (E.A.C.T.). *Nouvel objet* : regrouper les associations de trésoriers et de financiers d'entreprises des pays de l'Union européenne afin de développer et renforcer les relations avec les instances européennes ; échanger et entreprendre des actions sur la finance d'entreprise ; mener et publier enquêtes et travaux. *Siège social* : 20, rue d'Athènes, 75009 Paris. *Site internet* : www.eat-group.com. *Mél.* : secretary@act-group.com. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

877 - Déclaration à la préfecture de police. **PEAGE/NEUTRE**. *Siège social* : 6, impasse de Mont-Louis, 75011 Paris. *Mél.* : peageneutre@club-internet.fr. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 24, rue du Capitaine-Ferber, 75020 Paris. *Mél.* : peageneutre2@wanadoo.fr. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

878 - Déclaration à la préfecture de police. **ABC DOMINO**. *Nouvel objet* : organiser à partir de la France des programmes humanitaires d'aide en faveur des populations en détresse ; cette action pourra s'exercer dans tous pays. *Siège social* : 12, place Vendôme, 75001 Paris. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

879 - Déclaration à la préfecture de police. *Ancien titre* : ASSOCIATION DE PREFIGURATION DE LA REGIE DE QUARTIER SAINT-BLAISE-CHARONNE. *Nouvel titre* : REGIE DE QUARTIER SAINT-BLAISE-CHARONNE. *Nouvel objet* : contribuer à construire une citoyenneté urbaine ; contribuer à retisser les liens sociaux dans les quartiers ; inventer des nouveaux modes de participation à la vie ; créer des activités supports d'emplois en favorisant l'insertion ; professionnaliser les salariés comptant dans ses effectifs. *Siège social* : régie de quartier Saint-Blaise-Charonne, 67, rue Saint-Blaise, 75020 Paris. *Mél.* : rg-parisblaise@wanadoo.fr. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

880 - Déclaration à la préfecture de police. **FEDERATION INTERNATIONALE DE TOURISME EQUESTRE (F.I.T.E.)**. *Additif à l'objet* : organiser, réglementer, développer et promouvoir le T.R.E.C. (techniques de randonnée équestre de compétitions), monté et en attelage, de même que les équitations pastorales et de travail. *Siège social* : 9, boulevard Macdonald, 75019 Paris. *Site internet* : www.fite-net.org. *Date de la déclaration* : 14 décembre 2004.

881 - Déclaration à la préfecture de police. **SERVICE CATHOLIQUE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE INADAPTEES (SCEJI)**. *Siège social* : 16, rue Tiphaine, 75015 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : 7, rue Vauquelin, 75005 Paris. *Date de la déclaration* : 15 décembre 2004.

882 - Déclaration à la préfecture de police. **ASSOCIATION MEDICO-PSYCHOLOGIQUE D'AIDE AUX RELIGIEUX (AMAR)**. *Siège social* : chez M. Anatrella, 256, rue de Belleville, 75020 Paris. *Transféré* ; *nouvelle adresse* : chez M. Vincelet (Patrick), 55, boulevard de la Villette, 75010 Paris. *Date de la déclaration* : 15 décembre 2004.

883 - Déclaration à la préfecture de police. **CONSTRUIRE**. *Nouvel objet* : réaliser ou concourir à la réalisation de projets à caractère économique, social, éducatif et, plus généralement, par tous les moyens appropriés à des actions de nature à favoriser la promotion humaine et plus particulièrement celle des enfants de la rue ; à ces fins, l'association pourra publier des bulletins d'information du type de ceux qu'elle publie déjà périodiquement sous la dénomination : « Construire et Repper ». *Siège social* : 16, rue de la Glacière, 75013 Paris. *Date de la déclaration* : 15 décembre 2004.

**Annexe 5**

**Comptes annuels de ATDQM REUNION au 31 décembre 2023**

## B I L A N 2023

ACTIF		Exercice N clos le 31/12/2023			Exercice N-1 clos le 31/12/2022
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles :</b>	0	0	0	0
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Logiciels, droits & valeurs similaires			0	
	Autres immobilisations incorporelles			0	
	Immobilisations incorporelles en cours				
	<b>Immobilisations corporelles :</b>	55 752	53 951	1 801	2 855
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillages	55 752	53 951	1 801	2 855
	Autres			0	
	Immobilisations corporelles en cours			0	
	Avances et acomptes			0	
	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédés			0	
	<b>Immobilisations financières (1) :</b>	46	0	46	46
Participations			0		
Créances rattachées à des participations			0		
Titres immobilisés			0		
Autres titres immobilisés			0		
Autres	46		46	46	
<b>TOTAL I</b>	<b>55 798</b>	<b>53 951</b>	<b>1 847</b>	<b>2 901</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en-cours :</b>	0	0	0	
	Marchandises			0	0
	<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>Créances (2) :</b>	62 586	0	62 586	56 515
	Créances usagers et comptes rattachés			0	
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances d'exploitation	62 586		62 586	56 515
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	0	0	0	
	<b>Disponibilités</b>	70 516	0	70 516	36 322
	<b>Charges constatées d'avance (3)</b>		0	0	
<b>TOTAL II</b>	<b>133 102</b>	<b>0</b>	<b>133 102</b>	<b>92 837</b>	
Frais d'émissions des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion Actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>188 900</b>	<b>53 951</b>	<b>134 949</b>	<b>95 738</b>	

0

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(a) A ventiler, le cas échéant, entre biens d'une part et services d'autre part

**B I L A N (Suite)**

PASSIF		Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1 clos le 31/12/2022
FONDS PROPRES (*)	<b>Fonds propres sans droits de reprise :</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise :</b>	0	0
	Fonds propres statutaires	0	0
	Fonds propres complémentaires	0	0
	<b>Ecart de réévaluation</b>	0	0
	<b>Réserves</b>		
	<b>Report à nouveau (a)</b>	73 222	68 649
	<b>Résultat de l'exercice (b)</b>	3 810	4 573
	<b>Fonds propres consommables</b>	0	0
<b>Subventions d'investissement</b>	0	0	
<b>Provisions réglementées</b>	0	0	
<b>TOTAL I</b>	<b>77 032</b>	<b>73 222</b>	
FONDS REPORTES	<b>Fonds reportés et dédiés :</b>		
	Fonds reportés liés aux legs ou	0	0
	Fonds dédiés	0	0
<b>TOTAL II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
PROVISIONS	<b>Provisions :</b>	0	0
	Provisions pour risques	0	0
	Provisions pour charges		
	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DETTES (1)(d)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 531,27	22 517,00
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	0	0
	Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	51 386	0
	Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL IV</b>	<b>57 917</b>	<b>22 517</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>134 949</b>	<b>95 739</b>	

(1) Droit à plus d'un an

Dont à un moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits

## 1. COMPTE DE RESULTAT (en €)

CHARGES	2023	2022	Variation	PRODUITS	2023	2022
Achats	137	597	-77 %	Ventes	92	66
Autres achats et charges externes	110 244	123 690	-11 %	Subventions publiques	73 700	70 800
Impôts et taxes	1 363	1 135	20 %	Contributions financières		4 438
Charges de personnel				Contributions financières reçues	52 000	47 893
Autres charges de gestion courante				Autres produits	2 892	10 084
Dotations et provisions	1 055	3 286	-68 %			
Charges d'exploitation	112 799	128 708		Produits d'exploitation	128 684	133 281
<b>Résultat d'exploitation</b>	15 885	4 573				
Charges exceptionnelles	12 075			Produit exceptionnel	0	0
<b>Total des charges</b>	<b>124 874</b>	<b>128 708</b>	-3 %	<b>Total des produits</b>	<b>128 684</b>	<b>133 281</b>
Excédent de l'exercice	3 810	4 573		Déficit de l'exercice		
<b>TOTAL</b>	<b>128 684</b>	<b>133 281</b>	-3 %	<b>TOTAL</b>	<b>128 684</b>	<b>133 281</b>